

# Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis  
juridiques

123<sup>e</sup> année

2 février  
1991  
No 5

Québec 

# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

123<sup>e</sup> année  
2 février 1991  
No 5

### Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'  
Avis divers  
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le  
Code de procédure civile  
Compagnies, Loi sur les  
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les  
Inspecteur général des institutions financières  
Liquidation des compagnies, Loi sur la  
Ministères, Avis concernant les  
Mise en marché des produits agricoles, Loi sur la  
Nomination(s)  
Office de la langue française  
Office des professions du Québec  
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un  
Protection du territoire agricole, Loi sur la  
Qualité de l'environnement, Loi sur la  
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la  
Syndicats professionnels, Loi sur les  
Vente par licitation  
Ventes par shérif

## TABLE DES MATIÈRES

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON DE DENHOLM ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	277
M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS ( <i>Désaveu partiel du Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	277
MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	277
PAROISSE DE SAINT-DAMIEN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	278
VILLE DE MANIWAKI ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	278
VILLE DES LAURENTIDES ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	278

### AVIS DIVERS

CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS ET CROYANCES DE LA CHINE À MONTRÉAL (L.P.)	278
LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DU TRÈS-SAINTE-SACREMENT DE QUÉBEC ( <i>Érection</i> )	278
LA PAROISSE DE HOLY NAME OF JESUS ( <i>Modification de territoire</i> )	278
LA PAROISSE DE SAINTE-BERNADETTE-SOUBIROUS ( <i>Modification des limites</i> )	278
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD ( <i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i> )	278
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE ( <i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i> )	278
SUCCESSION CLAUDE BOUCHARD ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	279
SUCCESSION LAURENT OUELLET ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	279
SUCCESSION YVES BÉLISLE ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	279
VILLE DE BROMONT ( <i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i> )	279
VILLE DE PLESSISVILLE (S.I.D.A.C.)	279

### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

#### ACCORDÉS

Alexandre Huy Quang Nguyen	279
Dawit Debebe Tschaye	279
Donald William Gouldson	279
Frank Panich	280
Gregory William Kilroy	280
Jacques Hagop Kavafian	280
Jean Eudes Savard	280
Josée Beaulieu	280
Joseph André Jasmin Lavoie	280
Joseph Edgar Théotime Oscar Doucet	280
Joseph Édouard Claude Champagne	280
Joseph Guy Camil Barrette	280
Joseph Jean David Antoine Charpentier	280
Joseph Jean-Denis Gagnon	280
Joseph Jean-Marie Raymond Lévesque	280
Joseph Léo Stéphane Richer	281
Joseph Louis-Aimé Mario Stéphane Bousquet	281
Joseph Maurice Marcel Mercier	281
Joseph Napoléon Wilfrid Desrosiers	281
Joseph Patrick Jules Alain O'Brien-Lacasse	281
Joseph Régis Jacques Marc Desparois	281
Joseph René Marc André Dominique	281
Joseph Steve Roussy-Paradis	281
Kathryn Ellyson	281
Lynda Bich Ngoc Huynh	281
Mariane Dolorès Rita Barrette	281
Marie Adrienne Aurore Andrée Bélanger	281
Marie Agathe Noëlline Poudrier	282
Marie Blanche Christiane Tremblay	282
Marie Brigitte Michèle Désormiers	282
Marie Christine Philion	282
Marie-Claude Josée Tremblay	282
Marie Denise Doris Whitaker	282
Marie Eléna Lise Raby	282
Marie Élise Mélanie Billard-Gaudet	282
Marie-Ève Tissot	282
Marie Flore Annie Deslongchamps	282
Marie Georgette Diane Robert	282
Marie Germaine Alina St-Pierre	282
Marie Ginette Chantale Courchesne	283
Marie Hélène Vienneau	283
Marie Jeanne Claudine Michèle Halley	283
Marie Jeanne d'Arc Monette Nadeau	283
Marie-Joseph Adrienne Henriette Gagnon	283
Marie Justine Bertha Gisèle Bernier	283
Marie Lise Claire Beaulieu	283
Marie Madeleine Mariette Michelle Cailloux	283
Marie Monique Rachel Bernier	283
Marie Nathalie Yvette Dufort	283
Marie Noëlla Jeannine Bergeron	283
Marie Pierrette Thérèse Labbé	283
Marie Réjeanne Louise Boulay	284
Marie Rose Nicole Sandrine Caisse	284
Marie Thérèse Claude Canuel	284
Marie Thérèse Nhu Hieu Pham	284
Marie Véronique Lyne Lavoie	284
Muriel Annie Florence Leclerc	284

Patricia Tse	284	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JACQUES ALEXANDRE	289
Patrick Tse	284	(Assignment)	
Philip George Tieman	284	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JASMIN PERRON (Assignment)	289
Philippe Zhen Fei Wang	284	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEHANBUX FERZANDI (Assignment)	289
Polina Grace	284	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOCELYN FILLION (Assignment)	289
Richard Geza Martin	284	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOHN MCCABE (Assignment)	290
Robert Salvatore Mercer	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JUAN FERNANDO ORDONEZ (Assignment)	290
Sean Bakhtiar Nashrudi	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KA PING TANG (Assignment)	290
<b>DEMANDES</b>			
Ginette Marielle Rousseau	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KIBUR ASRES (Assignment)	290
Joseph-Antonio Edmund ou Edmond Donnelly	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LAURA CLARKE (Assignment)	290
Laurent Gaudreau	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LÉO CLOUTIER (Assignment)	290
Lauriette Bourque	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LÉONARD FORDE (Assignment)	291
Lise Gauthier	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LINDA LAFERRIÈRE (Assignment)	291
Loretta Anna Maria Giacintucci	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LINE BIGRAS (Assignment)	291
Pascal Anouar Battikha	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LISE PIERRE PIERRE (Assignment)	291
Riad Elmodni	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LYNN SIGOUIN FREIJI (Assignment)	291
Shuk YiLi	285	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARGUERITE POLYCARD (Assignment)	291
Siva Song Pech	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIE PIERRE MICHAUD (Assignment)	292
Susan Ann Deschênes	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARISE CHARLES (Assignment)	292
Wai Ho Li	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARTIAL LEGAULT (Assignment)	292
Ya Hung Sun	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL DONOVAN (Assignment)	292
<b>CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)</b>			
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉ CHARTIER (Assignment)	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL RAFTOPOULOS (Assignment)	292
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANTHONY HEARTY (Assignment)	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL RANKIN (Assignment)	292
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHARLES POULIN (Assignment)	286	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL LEHOUX (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. COLETTE BOURGUIN (Assignment)	287	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL OUELLET (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL PROULX (Assignment)	287	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NANCY CHAMPOUX (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL QUEROL (Assignment)	287	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NATHALIE NAIM (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL WHITE (Assignment)	287	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PATRICE SCHIAVON (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DENIS RAYMOND (Assignment)	287	PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE PERCHAL (Assignment)	293
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DIANE CANTIN (Assignment)	287		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DOMINIQUE LAURION (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DORIS MAILHOT (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ELSIE LUNDI (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GABRIEL RAYMOND (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GINO BEAUPRÉ (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GLORIA TANNAHILL CAMERON (Assignment)	288		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GUY CHAMPOUX (Assignment)	289		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. HÉLÈNE ROUSSEAU (Assignment)	289		

PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE PHIL TYMHOUK (Assignment)	294	2619-8689 QUÉBEC INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE WILLS RAYMOND (Assignment)	294	2621-7737 QUÉBEC INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RICHARD BOUCHARD (Assignment)	294	2633-0308 QUÉBEC INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RICHARD CLOUTIER (Assignment)	294	2758-5926 QUÉBEC INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SHERIDAN RYAN (Assignment)	294	AGENCE BEAUTÉ CONFORT D.C. INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SIMON BOILARD (Assignment)	294	ARPRE INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. STEPHEN MARIEN (Assignment)	295	ASPIRO A.M. INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. STEPHEN MARTIN (Assignment)	295	BOUTIQUE HELSI INC.	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SUSAN LANGLOIS (Assignment)	295	CENTENAIRE ST-GÉDÉON DE BEAUCE	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. THOMAS MERCER (Assignment)	295	CENTRE DE RECLASSEMENT DES EX-EMPLOYÉS DE PHILIPS	329
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ZAHID WASTI (Assignment)	295	CLUB TENNISPORT (1983) INC.	329
<b>COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES</b>		COMPOCOM INC.	329
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION</b>	296	CONSTRUCTIONS JEAN-MARC RHÉAUME INC.	329
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION</b>	299	DEFOY CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.	330
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION</b>	301	ENSEIGNES QUÉBÉCOISES ROBY INC.	330
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION</b>	306	FESTIVAL ET RENDEZ-VOUS DE MUSIQUE COUNTRY «LAPÊCHE» INC.	330
SOCIÉTÉ DE VALEURS MOBILIÈRES WESTBURY (QUÉBEC) INC. (Erratum)	362	GESTION GAVULOS INC.	330
WESTBURY (QUÉBEC) SECURITIES INC. (Erratum)	362	HEBDO-REVUE DU CANADA FRANÇAIS LIMITÉE	330
<b>COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES</b>		JOE JESUS DESIGN INC.	330
<b>LETTRES PATENTES</b>	321	LE CLUB ÂGE D'OR HÉRITAGE DU SECTEUR FOURNIER	330
<b>LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES</b>	323	LE CLUB DU DEUXIÈME ÂGE DE STE-PAULE	330
<b>COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES</b>		LE CLUB TRANSPORT BOUL INC.	330
<b>CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)</b>	323	LE COMITÉ DE CITOYENS DE ST-CASIMIR	330
<b>CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)</b>	324	LE GROUPE-CONSEIL ACCORD INC.	330
<b>CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)</b>	327	LE GROUPE INVEST. Y.R. INC.	330
LES PLACEMENTS J.D. LÉVESQUE INC. (Erratum)	362	LE REFUGE NICHAN INC.	331
<b>DISSOLUTION — DEMANDES DE</b>		LES CONSEILLERS EN SPORTS PRO-AM MONTRÉAL LTÉE	331
2172-6062 QUÉBEC INC.	328	LES DÉVELOPPEMENTS DE L'ÎLE ST-JOSEPH INC.	331
2423-6937 QUÉBEC INC.	328	LES DISTRIBUTIONS JASSY INC.	331
2433-3585 QUÉBEC INC.	328	LES DISTRIBUTIONS ROL-PRO INC.	331
2440-4592 QUÉBEC INC.	328	LES ÉDITIONS DU ZÉPHYR INC.	331
2543-4291 QUÉBEC INC.	328	LES ENTREPRISES PROTÈGE-SOL INC.	331
		LES ENTREPRISES ZNOTEB INC.	331
		LES HABITATIONS GIM INC.	331
		LES IMMEUBLES BONNETERRE INC.	331
		LES IMMEUBLES D.L.M. DES ROCHERS INC.	331
		LES PETITES FILLES AUX ALLUMETTES INC.	331
		LES PLACEMENTS BERGERON ET CLOUTIER INC.	331
		LES PLACEMENTS BLAIS RANCOURT INC.	332
		LES PLACEMENTS ORION LTÉE	332
		LES PLACEMENTS UNEX INC.	332
		LES TRANSPORTS M.C.F. INC.	332
		LIGUE BALLE-MOLLE SUPER-SUD INC.	332
		MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. & B. INC.	332
		MATTE FURNITURE POLISHING (QUÉBEC) INC.	332
		MÉCANIQUE J.M. CHOUINARD INC.	332
		NORANDA BREAD CO. LTD.	332
		PRO-AM SPORTS CONSULTANTS MONTREAL LTD.	331
		PULSIONS COMMUNICATIONS INC.	332
		RAYNALD COMEAU INC.	332
		RESSORTS ORDIS INC.	332
		ROLAND LAVIGNE INC.	332
		ROLAND MARMEN LTÉE	333
		SALON DES FÉES DE JONQUIÈRE INC.	333
		SALON DES FÉES DE TRACY INC.	333

SERVICES FORMATIQUE-GRAPH SOLUTION INC	333	PETROVEST VII EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	337
SURGICO INC.	333	PETROVEST VIII EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	337
SYSTÈMES D'ALARME COBRA INC.	333	PETROVEST IX EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	337
SYSTÈMES D'INFORMATION CANASSURANCE INC.	333	RADIOLOGIE WESTMOUNT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339
TABAGIE ST-AURICE INC.	333	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	334
TRIMEREC INC.	333	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 2	334
WINDSOR HOTEL LTD.	333	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 3	334
WINDSOR HÔTEL LTÉE	333	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 4	334
YVAN CHARPENTIER INC.	333	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 5	334
<b>DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES</b>		SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 6	334
<b>DISSOLUTION</b>		SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 7	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE UNION II	334	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 8	334
<b>FORMATION</b>		SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 9	335
AHP NO. 1 AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	335	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 10	335
AHP NO. 2 AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	336	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 11	335
AMG QUEBEC ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED	336	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 12	335
AMG QUÉBEC ET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	336	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 13	335
CINAR FILMS XIV AND COMPANY, LIMITED	338	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 14	335
CINAR FILMS XV AND COMPANY, LIMITED	338	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 15	335
CINAR FILMS XVI AND COMPANY, LIMITED	338	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 16	335
CINAR FILMS XVII AND COMPANY, LIMITED	339	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 17	335
CINAR FILMS XVIII AND COMPANY, LIMITED	339	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 18	335
CINAR FILMS XIX AND COMPANY, LIMITED	339	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 19	335
CINAR FILMS XX AND COMPANY, LIMITED	339	SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 20	335
CINAR FILMS XXI AND COMPANY, LIMITED	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 1	334
GLEN MOUNTAIN AND COMPANY, LIMITED	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 2	334
KAU & ASSOCIATES LIMITED PARTNERSHIP	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 3	334
LAKEWOOD IX LIMITED PARTNERSHIP	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 4	334
LA PLACE LANCASTER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 5	334
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE B COMME BAPTISTE	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 6	334
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE 1991	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 7	334
LES FILMS CINAR XIV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 8	334
LES FILMS CINAR XV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 9	335
LES FILMS CINAR XVI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	338	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 10	335
LES FILMS CINAR XVII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 11	335
LES FILMS CINAR XVIII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 12	335
LES FILMS CINAR XIX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 13	335
LES FILMS CINAR XX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 14	335
LES FILMS CINAR XXI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 15	335
PAVILLON MARIE-VICTORIN & COMPANY LIMITED	339	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 16	335
PETROVEST VI EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	337		

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 17	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCORPENE	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 18	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SODIUM	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 19	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS II	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 20	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS III	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ACTE I SCÈNE I	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS IV	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AHP NO. 1	335	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS V	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AHP NO. 2	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VI	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BABILLEMENT	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VII	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CERF I	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VIII	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMBRE EN VILLE 91	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS IX	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO I	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS X	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO II	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC I	340
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO III	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC II	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO IV	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC III	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLUB DE GOLF CLEARWATER	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE UNE HISTOIRE DE COEUR	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLEXE DU PARC	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU I	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLEXIMMOBIL 1	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU II	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRÉATIONS MICHEL-ANGE	336	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU III	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VI	337	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU IV	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VII	337	WESTMOUNT RADIOLOGY AND COMPANY, LIMITED	339
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VIII	337	<b>INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST IX	337	<b>ASSURANCES — LOI SUR LES</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ERBIUM	337	COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET INCENDIE SUMITOMO, LTÉE ( <i>Délivrance de permis</i> )	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FÊTE À ZIGGY	337	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DU HAUT ST-LAURENT ( <i>Fusion</i> )	341
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOCUS I	337	<b>SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE — LOI SUR LES</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOCUS II	337	CONFEDERATION TRUST COMPANY ( <i>Changement d'agent principal</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS AGRO-FORESTIER	337	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CONFÉDÉRATION ( <i>Changement d'agent principal</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA I	337	<b>LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA II	337	PLACEMENTS JEAN-CLAUDE MERCIER INC. ( <i>Dissolution</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA III	337	<b>MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA IV	337	<b>AFFAIRES MUNICIPALES</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA V	338	<b>DIVERS</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIX I	338	MUNICIPALITÉ DE GRANTHAM ( <i>Changement de nom</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JUDITH ASSOCIÉS	338	MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE ( <i>Changement de nom</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA FEMME DE PABLO	338	MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR-DE-CRABTREE ( <i>Changement de nom</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD IX	338	MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD ( <i>Annexion</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA I	338	MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉMILE ( <i>Changement de nom</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA II	338	MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES ( <i>Rectification de l'orthographe</i> )	342
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA III	338	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE ( <i>Changement de nom</i> )	343
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA IV	338		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAX I	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAX II	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONT GLEN	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PARC BALDWIN	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAVILLON MARIE-VICTORIN	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POISSANT ENR.	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRASEODYME	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RÉCIT PAIEN	339		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SARRACENIE	340		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCANNERS IV	340		

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI ( <i>Changement de nom</i> )	343	MAJOR PIERRE LEVESQUE, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344
VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN ( <i>Changement de nom</i> )	343	<b>OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE</b>	
VILLE DE SHERBROOKE ( <i>Annexion</i> )	343	<b>TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION</b>	
<b>MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES — LOI SUR LA</b>		COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	344
APICULTEURS PRATIQUANT LA POLLINISATION DU BLEUET ( <i>Avis de dépôt de plan conjoint</i> )	343	COMMISSION DE TERMINOLOGIE JURIDIQUE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	344
<b>NOMINATION (S)</b>		GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PUBLICITÉ	344
CAPITAINE FRANÇOIS DORNIER ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	TERMINOLOGIE RELATIVE AU SURIMI ET AUX SIMILI-FRUIITS DE MER	344
CAPITAINE JEAN-PAUL CÔTÉ ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>AVIS DE RECOMMANDATION</b>	345
CAPITAINE PIERRE LECLERC ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC</b>	
COLONEL D'AVIATION GABRIEL TASCHEREAU, LVO, DFC, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	IRWIN M. GREENBERG, AVOCAT ( <i>Révocation de permis</i> )	346
COLONEL D'AVIATION LOUIS GEOFFRION, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	ROBERT AMSEL, AVOCAT ( <i>Révocation de permis</i> )	346
COLONEL JEAN-CLAUDE DUBUC, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN</b>	
COLONEL JEAN-LOUIS COUSINEAU, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	ACTES DE DONATION ET DE FIDUCIE CONCLUS PAR EUGÈNE WADDELL	346
COMMANDER JACQUES DALLAIRE, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA</b>	
COMMANDER ROLAND MARTEL, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>DIVERS</b>	
LIEUTENANT-COLONEL FRANÇOIS BILODEAU, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	M.R.C. D'ABITIBI-OUEST ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	346
LIEUTENANT-COLONEL JEAN-GUY LAPORTE, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	346
LIEUTENANT-COLONEL JEAN-MARIE DIONNE, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	M.R.C. DE LA MITIS ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	347
LIEUTENANT-COLONEL MARC-ANDRÉ PRÉFONAINÉ, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	347
LIEUTENANT-COLONEL MARK E. POIRIER, CD ( <i>Aide de camp régulier</i> )	344	M.R.C. DU HAUT-SAINT-AURICE ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	347
LIEUTENANT-COLONEL PIERRE BIBEAU, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	M.R.C. DU VAL-SAINT-FRANÇOIS ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles</i> )	348
LIEUTENANT-COLONEL REGINALD O'DONNELL, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA</b>	
LIEUTENANT-COLONEL ROBERT-PAUL BOUCHER, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	PROJET DE STRATÉGIE DE PROTECTION DES FORÊTS ( <i>Enquête et audiences publiques</i> )	348
LIEUTENANT-COMMANDER FERDINAND CHAREST, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC</b>	
LIEUTENANT DE MARINE ROGER SIROIS, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	348
MAJOR DONALD LAFONTAINE ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	<b>SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES</b>	
MAJOR GASTON LAVOIE, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344	REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE POMPIERS DU QUÉBEC ( <i>Formation</i> )	350
MAJOR JEAN-FRANÇOIS PROVENÇAL ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344		
MAJOR JEAN-PIERRE LAGUEUX ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344		
MAJOR JEAN-YVES LAUZIER, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344		
MAJOR JERRY HARVEY ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344		
MAJOR M.R. KOWALSKI, CD ( <i>Aide de camp honoraire</i> )	344		

<b>VENTE PAR LICITATION</b>		
GUYON c. COURTEMANCHE	350	
<b>VENTES PAR SHÉRIF</b>		
<b>BEAUCE</b>		
COMÉTAL INC. c. MATHIEU	350	
<b>BEAUHARNOIS</b>		
BANQUE ROYALE DU CANADA c. 2321-1279 QUÉBEC INC.	351	
CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC c. PROJET LOCAS (1984) LTÉE <i>ET</i> <i>AL.</i>	351	
CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD c. RÉSIDENCES DIGNITÉ INC. <i>ET AL.</i>	352	
CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD c. RÉSIDENCES DIGNITÉ INC. <i>ET AL.</i>	352	
SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE c. LAUZON	352	
SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE c. LAUZON	353	
<b>KAMOURASKA</b>		
MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL c. BELZILE	353	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTONIN c. SUCCESION VICTOIRE GAGNON	354	
<b>LONGUEUIL</b>		
GROUPE FONCIER BROSSARD INC. c. LES CONSTRUCTIONS ALAY LTÉE <i>ET AL.</i>	354	
<b>MONTRÉAL</b>		
BANQUE DE MONTRÉAL c. SCHIAVON	355	
BANQUE TORONTO-DOMINION c. JARDINE	355	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE- DAME DU SACRÉ-COEUR DE VILLE LASALLE c. AUCOIN <i>ET AL.</i>	356	
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. CINQ- MARS <i>ET AL.</i>	356	
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. CINQ- MARS <i>ET AL.</i>	357	
ROBERTA ROSEMAN c. KEITH BROWN	357	
<b>QUÉBEC</b>		
E. AUDET & FILS INC. c. LES HABITATIONS D'UNE VIE INC.	358	
REVENU CANADA IMPÔT c. LES INVESTISSEMENTS JAMES INC.	358	
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. ST-GELAIS <i>ET AL.</i>	358	
VILLE DE CHÂTEAU-RICHER c. CIE 2544-0231 QUÉBEC INC.	359	
<b>TERREBONNE</b>		
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BRASSARD	359	
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PATRY <i>ET</i> <i>AL.</i>	359	
CAISSE POPULAIRE ST VINCENT DE PAUL (LAVAL) c. KARALEKAS <i>ET AL.</i>	360	
		MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT c. 144473 CANADA INC. 360
		<b>TROIS-RIVIÈRES</b>
		CAISSE POPULAIRE DE STE-MADELEINE c. LES IMMEUBLES RIVES DU ST-AURICE INC. 361
		SOCIÉTÉ DE FIDUCIE LA MÉTROPOLITAINE DU CANADA c. PAQUET <i>ET AL.</i> 361

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### Canton de Denholm

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité du canton de Denholm pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 16 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### M.R.C. de l'Île-d'Orléans

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue une partie du Règlement de modification numéro 90-02 de la municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans, en particulier les normes de largeur et de profondeur minimales des lots non desservis applicables dans la municipalité de Sainte-Famille, les normes de profondeur minimales des lots non desservis applicables dans les municipalités de Saint-François et Saint-Jean, les normes de profondeur minimale des lots non desservis et des lots partiellement desservis applicables dans la municipalité de Saint-Pierre et la norme de largeur minimale des lots non desservis applicable dans la municipalité de Saint-Laurent.

Le Règlement numéro 90-02 adopté le 10 octobre 1990 a pour effet de modifier le Règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans.

La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*. Par conséquent, le Règlement de modification numéro 90-02, à l'exception des dispositions désavouées, entrera en vigueur à l'expiration du délai de 90 jours suivant sa réception, soit le 1<sup>er</sup> février 1991.

Québec, le 17 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

2263

### Municipalité de Pointe-Calumet

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 3 juin 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Pointe-Calumet d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes.

Québec, le 14 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### Municipalité de Sainte-Julienne

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 mai 1991, le

délai prescrit à la municipalité de Sainte-Julienne pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 14 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### Municipalité de Saint-Gabriel

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 juillet 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Gabriel d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de D'Autray.

Québec, le 16 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### Municipalité de Saint-Henri

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Henri pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Desjardins.

Québec, le 16 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### Municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 juin 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 16 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

### Municipalité de Saint-Stanislas

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Stanislas pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 16 janvier 1991

*Le sous-ministre adjoint,  
NORMAND BOLDDUC*

2263

**Paroisse de Saint-Damien**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 mars 1991, le délai prescrit à la municipalité de la paroisse de Saint-Damien pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

Québec, le 16 janvier 1991

2263

*Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDUC

**Ville de Maniwaki**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 20 avril 1991, le délai prescrit à la ville de Maniwaki pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 16 janvier 1991

2263

*Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDUC

**Ville des Laurentides**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 7 juin 1991, le délai prescrit à la ville des Laurentides pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Montcalm.

Québec, le 16 janvier 1991

2263

*Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDUC

**Avis divers****CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS ET CROYANCES DE LA CHINE À MONTRÉAL**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1990 12 05, constituant en corporation les requérants suivants: M. Chi Duong, constructeur, 6614, rue Papineau, Montréal; M. Shun Lee, agent d'immeubles, 6035, rue Charette, Montréal; M. Hong Son Ly, homme d'affaires, 4710, rue Linton, appartement 9, Montréal; M. Van Dao Tran, contrôleur d'inventaire, 21, promenade Seville, Dollard-des-Ormeaux et M. Sai-Yuk Yip, fonctionnaire provincial, 8380, rue Saint-Hubert, appartement 7, Montréal, sous la dénomination sociale « CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS ET CROYANCES DE LA CHINE À MONTRÉAL ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 82, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2755-6737

70943

**LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DU TRÈS-SAINTE-SACREMENT DE QUÉBEC**

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1, a. 2), que monseigneur Maurice Couture, archevêque de Québec, a érigé « LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DU TRÈS-SAINTE-SACREMENT DE QUÉBEC », en date du 1990 11 23.

*L'archevêque de Québec,*  
MAURICE COUTURE  
1522-2482

70995

**LA PAROISSE DE HOLY NAME OF JESUS**

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1, a. 2), que monseigneur Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, en date du 18 octobre 1990, a modifié le territoire de LA PAROISSE DE HOLY NAME OF JESUS.

*L'archevêque de Montréal,*  
JEAN-CLAUDE TURCOTTE  
1616-3917

70994

**LA PAROISSE DE SAINTE-BERNADETTE-SOUBIROUS**

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1, a. 2), que monseigneur Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, a modifié les limites des paroisses de Sainte-Bernadette-Soubirous et de Sainte-Flavie dans la ville de Mont-Joli, en date du 5 décembre 1990.

*L'archevêque de Rimouski,*  
GILLES OUELLET  
1490-7075  
1521-8274

70999

**Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard**

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 36), le Conseil de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, lors de sa réunion du 7 janvier 1991, a adopté le Règlement no 260 pour faire en sorte de déléguer la perception du droit de mutation à la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut. Ledit règlement no 260 entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Adolphe-d'Howard, le 16 janvier 1991

70945

*La secrétaire-trésorière,*  
LISE B. VILLENEUVE

**Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare**

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 14 janvier 1991, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 374-1991 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit

règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Saint-Ambroise-de-Kildare, le 18 janvier 1991

70992

*Le secrétaire-trésorier,*  
YVON DUCHARME

#### Succession Claude Bouchard

Avis, est par les présentes donné, que dame Céline Blackburn, domiciliée au 2055, chemin des Villas à Chicoutimi, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Claude Bouchard, son époux, en son vivant domicilié au 2055, chemin des Villas à Chicoutimi, aux termes d'un acte reçu devant le notaire André Lessard, 8, rue Racine Ouest en la ville de Chicoutimi, G7J 1E2, le 9 janvier 1991, sous le numéro 11829 des minutes de son répertoire, et dont copie a été dûment enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 15 janvier 1991, sous le numéro 519733.

Un inventaire des biens du défunt a été dressé devant le notaire André Lessard le 14 janvier 1991, sous le numéro 11846 de ses minutes, lequel peut être consulté à son bureau, à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Chicoutimi, le 16 janvier 1991

70948

*Le procureur,*  
ANDRÉ LESSARD, notaire

#### Succession Laurent Ouellet

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie-Claire Simard, commis, domiciliée au 230, des Peupliers, ville de La Baie, G7B 3E7, seule et unique légataire de son époux, feu Laurent Ouellet, en son vivant représentant, domicilié au 230, des Peupliers, ville de La Baie, G7B 3E7, décédé le 2 octobre 1990 à ville de La Baie, aux termes d'une institution contractuelle contenue dans leur contrat de mariage reçu devant Pierre Tremblay, notaire, le 4 mai 1981, et dont copie a été enregistrée à Chicoutimi le 5 mai 1981 sous le numéro 373501, a accepté la succession dudit Laurent Ouellet, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Pierre Tremblay, notaire, 380-A, rue Victoria, ville de La Baie, G7B 3M7 (tél.: 544-8201), daté du 10 janvier 1991 et enregistré à Chicoutimi le 11 janvier 1991 sous le numéro 519648.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Pierre Tremblay et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

La Baie, le 15 janvier 1991

70947

*Le procureur,*  
PIERRE TREMBLAY, notaire

#### Succession Yves Bélisle

Prenez avis que Serge Bélisle, ès qualités de tuteur de Stéphanie St-Jean, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Yves Bélisle, autrefois domicilié au 4300, Curé-Barrette, La Plaine, par acte reçu par Danielle Croteau, notaire (3299, Beau-bien Est, Montréal) le 17 décembre 1990, enregistré à L'Assomption, le 20 décembre 1990, sous le numéro 417950.

Montréal, le 21 janvier 1991

71001

*Le procureur,*  
DANIELLE CROTEAU, notaire

#### Ville de Bromont

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), le Conseil municipal de la ville de Bromont a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 7 janvier 1991, le Règlement numéro 677-91 intitulé « Règlement autorisant la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Bromont, le 11 janvier 1991

70946

*Le greffier,*  
PIERRE SIMONEAU

#### VILLE DE PLESSISVILLE

Avis est donné qu'en vertu de l'article 458.16 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) ou de l'article 649 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), l'inspecteur général des institutions financières a enregistré le 1990 12 17 la résolution autorisant la constitution d'une société d'initiative et de développement d'artères commerciales sous la dénomination sociale de SIDAC CENTRE VILLE DE PLESSISVILLE.

Plessisville, le 17 décembre 1990

70998

*Pour la ville,*  
RENÉ TURCOTTE  
2843-9313

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Alexandre Huy Quang Nguyen

Par le certificat numéro 91-11 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Huy Quang Nguyen, né le 30 janvier 1966, en celui de Alexandre Huy Quang Nguyen.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Dawit Debebe Tsehaye

Par le certificat numéro 91-01 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Debebe Tsehaye, né le 7 juin 1962, en celui de Dawit Debebe Tsehaye.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Donald William Gouldson

Par le certificat numéro 90-712 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Donald William

Kerr, né le 9 février 1931, en celui de Donald William Gouldson.  
Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Frank Panich

Par le certificat numéro 91-21 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Franjo Panic, né le 14 janvier 1955, en celui de Frank Panich.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Gregory William Kilroy

Par le certificat numéro 90-713 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gregory William Boukhari, né le 15 juin 1970, en celui de Gregory William Kilroy.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Jacques Hagop Kavafian

Par le certificat numéro 90-731 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hagop Kafafian, né le 28 août 1960, en celui de Jacques Hagop Kavafian.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Jean Eudes Savard

Par le certificat numéro 90-708 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean-Luc Savard, né le 21 mai 1944, en celui de Jean Eudes Savard.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Josée Beaulieu

Par le certificat numéro 90-724 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Josée Monette, née le 22 juillet 1971, en celui de Josée Beaulieu.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph André Jasmin Lavoie

Par le certificat numéro 91-02 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph André Jasmin Houde, né le 23 novembre 1964, en celui de Joseph André Jasmin Lavoie.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Edgar Théotime Oscar Doucet

Par le certificat numéro 91-20 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Edgar Théotime Doucet, né le 25 juin 1928, en celui de Joseph Edgar Théotime Oscar Doucet.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Édouard Claude Champagne

Par le certificat numéro 90-726 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Édouard Champagne, né le 18 novembre 1943, en celui de Joseph Édouard Claude Champagne.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Guy Camil Barrette

Par le certificat numéro 90-732 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Guy Camille Barrette, né le 31 juillet 1960, en celui de Joseph Guy Camil Barrette.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Jean David Antoine Charpentier

Par le certificat numéro 91-26 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean David Antoine Lessard-Charpentier, né le 13 septembre 1965, en celui de Joseph Jean David Antoine Charpentier.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Jean-Denis Gagnon

Par le certificat numéro 91-12 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jean-Rémi Gagnon, né le 30 mars 1944, en celui de Joseph-Jean Denis Gagnon.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Joseph Jean-Marie Raymond Lévesque

Par le certificat numéro 91-16 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean-Marie Raymond, né le 30 août 1931, en celui de Joseph Jean-Marie Raymond Lévesque.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Léo Stéphane Richer

Par le certificat numéro 90-699 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Stéphane Allard, né le 13 mai 1968, en celui de Joseph Léo Stéphane Richer.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Louis-Aimé Mario Stéphane Bousquet

Par le certificat numéro 91-18 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Benjamin Stéphane Leclair, né le 31 décembre 1966, en celui de Joseph Louis-Aimé Mario Stéphane Bousquet.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Maurice Marcel Mercier

Par le certificat numéro 90-723 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Maurice Marcel Carrier, né le 31 janvier 1938, en celui de Joseph Maurice Marcel Mercier.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Napoléon Wilfrid Desrosiers

Par le certificat numéro 91-24 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Napoléon Desrosiers, né le 30 juillet 1916, en celui de Joseph Napoléon Wilfrid Desrosiers.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Patrick Jules Alain O'Brien-Lacasse

Par le certificat numéro 90-722 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Patrick Jules Alain Lacasse, né le 1<sup>er</sup> février 1964, en celui de Joseph Patrick Jules Alain O'Brien-Lacasse.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Régis Jacques Marc Desparois

Par le certificat numéro 90-734 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Régis Jacques Marc Gauthier, né le 23 janvier 1961, en celui de Joseph Régis Jacques Marc Desparois.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph René Marc André Dominique

Par le certificat numéro 91-13 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph René Marc André Dominique Siconnelly, né le 12 octobre 1942, en celui de Joseph René Marc André Dominique.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Joseph Steve Roussy-Paradis

Par le certificat numéro 91-09 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Steve Paradis, né le 25 avril 1968, en celui de Joseph Steve Roussy-Paradis.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Kathryn Ellyson

Par le certificat numéro 90-735 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Gilles Robert Ellyson, né le 11 décembre 1961, en celui de Kathryn.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Lynda Bich Ngoc Huynh

Par le certificat numéro 90-711 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bich Ngoc Huynh, née le 15 janvier 1972, en celui de Lynda Bich Ngoc Huynh.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Mariane Dolorès Rita Barrette

Par le certificat numéro 91-06 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anna Dolorès Rita Barrette, née le 23 novembre 1949, en celui de Mariane Dolorès Rita Barrette.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260

*Le sous-registrare adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

### Marie Adrienne Aurore Andrée Bélanger

Par le certificat numéro 90-709 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Adrienne-Aurore Bélanger, née le 30 juin 1952, en celui de Marie Adrienne Aurore Andrée Bélanger.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Agathe Noëlline Poudrier**

Par le certificat numéro 91-22 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Agathe-Noëlla Poudrier, née le 27 décembre 1945, en celui de Marie Agathe Noëlline Poudrier.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Blanche Christiane Tremblay**

Par le certificat numéro 90-717 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Blanche Christina Tremblay, née le 21 février 1937, en celui de Marie Blanche Christiane Tremblay.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Brigitte Michèle Désormiers**

Par le certificat numéro 90-702 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Brigitte Michelle Plante, née le 17 novembre 1965, en celui de Marie Brigitte Michèle Désormiers.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Christine Phillion**

Par le certificat numéro 91-19 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Christine Gascon, née le 14 octobre 1971, en celui de Marie Christine Phillion.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie-Claude Josée Tremblay**

Par le certificat numéro 91-07 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Claude Josée Arseneau, née le 21 novembre 1968, en celui de Marie-Claude Josée Tremblay.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Denise Doris Whitaker**

Par le certificat numéro 90-700 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Doris Denise Chiaromonte, née le 6 juillet 1929, en celui de Marie Denise Doris Whitaker.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Éléna Lise Raby**

Par le certificat numéro 90-720 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Éléna Lise Bougie, née le 27 avril 1965, en celui de Marie Éléna Lise Raby.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Élise Mélanie Billard-Gaudet**

Par le certificat numéro 90-719 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Élise Mélanie Gaudet, née le 23 mars 1972, en celui de Marie Élise Mélanie Billard-Gaudet.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie-Ève Tissot**

Par le certificat numéro 90-715 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Ève Casavant, née le 26 avril 1972, en celui de Marie-Ève Tissot.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Flore Annie Deslongchamps**

Par le certificat numéro 90-721 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Flore Anne Deslongchamps, née le 18 mars 1961, en celui de Marie Flore Annie Deslongchamps.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Georgette Diane Robert**

Par le certificat numéro 90-729 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Georgette Diane Lapolice, née le 20 juin 1945, en celui de Marie Georgette Diane Robert.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Marie Germaine Alina St-Pierre**

Par le certificat numéro 90-710 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Germaine Anita St-Pierre, née le 11 août 1926, en celui de Marie Germaine Alina St-Pierre.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Ginette Chantale Courchesne

Par le certificat numéro 90-691 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ginette Chantale Gagnon-Courchesne, née le 17 juin 1972, en celui de Marie Ginette Chantale Courchesne.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Hélène Vienneau

Par le certificat numéro 90-733 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Hélène Côté, née le 27 septembre 1964, en celui de Marie Hélène Vienneau.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Jeanne Claudine Michèle Halley

Par le certificat numéro 91-05 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Jeanne-Claudine-Michèle Hallé, née le 25 mai 1954, en celui de Marie Jeanne Claudine Michèle Halley.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Jeanne d'Arc Monette Nadeau

Par le certificat numéro 90-706 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne d'Arc Simonette Nadeau, née le 8 février 1952, en celui de Marie Jeanne d'Arc Monette Nadeau.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie-Joseph Adrienne Henriette Gagnon

Par le certificat numéro 90-714 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Joseph Adrienne Henriette Lalancette, née le 16 décembre 1947, en celui de Marie-Joseph Adrienne Henriette Gagnon.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Justine Bertha Gisèle Bernier

Par le certificat numéro 91-08 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Justine Bertha Bernier, née le 16 octobre 1921, en celui de Marie Justine Bertha Gisèle Bernier.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Lise Claire Beaulieu

Par le certificat numéro 91-04 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Claire Beaulieu, née le 5 août 1950, en celui de Marie Lise Claire Beaulieu.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Madeleine Mariette Michelle Cailloux

Par le certificat numéro 91-25 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Madeleine Mariette Cailloux, née le 8 décembre 1953, en celui de Marie Madeleine Mariette Michelle Cailloux.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Monique Rachel Bernier

Par le certificat numéro 90-701 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Monique-Rachel Bélisle, née le 22 juillet 1969, en celui de Marie Monique Rachel Bernier.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Nathalie Yvette Dufort

Par le certificat numéro 91-27 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvette Nathalie Massé-Dufort, née le 18 avril 1966, en celui de Marie Nathalie Yvette Dufort.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Noëlla Jeannine Bergeron

Par le certificat numéro 90-716 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Noëlla Bergeron, née le 27 décembre 1931, en celui de Marie Noëlla Jeannine Bergeron.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Pierrette Thérèse Labbé

Par le certificat numéro 91-23 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Pierre Thérèse L'Abbé, née le 15 mai 1942, en celui de Marie Pierrette Thérèse Labbé.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Réjeanne Louise Boulay

Par le certificat numéro 90-704 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Réjeanne Louise Boulet, née le 1<sup>er</sup> mai 1950, en celui de Marie Réjeanne Louise Boulay.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Rose Nicole Sandrine Caisse

Par le certificat numéro 90-727 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Rose-Lucienne Nicole Caisse, née le 21 août 1943, en celui de Marie Rose Nicole Sandrine Caisse.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Thérèse Claude Canuel

Par le certificat numéro 90-705 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Thérèse-Claudette Canuel, née le 1<sup>er</sup> avril 1955, en celui de Marie Thérèse Claude Canuel.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Thérèse Nhu Hieu Pham

Par le certificat numéro 90-730 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nhu Hieu Pham, née le 27 octobre 1970, en celui de Marie Thérèse Nhu Hieu Pham.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Marie Véronique Lyne Lavoie

Par le certificat numéro 91-03 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Véronique Line Houde, née le 4 février 1966, en celui de Marie Véronique Lyne Lavoie.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Muriel Annie Florence Leclerc

Par le certificat numéro 90-707 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Muriel Annie Florence Kyriacos, née le 24 janvier 1965, en celui de Muriel Annie Florence Leclerc.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Patricia Tse

Par le certificat numéro 91-14 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thi Van Ta, née le 29 juillet 1966, en celui de Patricia Tse.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Patrick Tse

Par le certificat numéro 91-15 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Le Cuong Ta, né le 1<sup>er</sup> février 1968, en celui de Patrick Tse.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Philip George Tieman

Par le certificat numéro 90-703 du 13 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philip George Varian, né le 4 décembre 1957, en celui de Philip George Tieman.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Philippe Zhen Fei Wang

Par le certificat numéro 91-10 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Zhen Fei Wang, né le 25 décembre 1971, en celui de Philippe Zhen Fei Wang.

Sainte-Foy, le 17 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Polina Grace

Par le certificat numéro 90-718 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Polina Mihajlovic, née le 5 août 1971, en celui de Polina Grace.

Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

#### Richard Geza Martin

Par le certificat numéro 91-17 du 10 janvier 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Richard Geza Martin St. Amand, né le 20 mai 1972, en celui de Richard Geza Martin.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Robert Salvatore Mercer**

Par le certificat numéro 90-725 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Salvatore Ricella, né le 30 mai 1972, en celui de Robert Salvatore Mercer. Sainte-Foy, le 11 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Sean Bakhtiar Nashrudi**

Par le certificat numéro 90-728 du 20 décembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bakhtiar Nashrudi, né le 1<sup>er</sup> janvier 1965, en celui de Sean Bakhtiar Nashrudi.

Sainte-Foy, le 16 janvier 1991

2260 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*  
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

**Demandes****Ginette Marielle Rousseau**

Prenez avis que Ginette Marielle Rousseau, domiciliée au 563, Laurendeau, appartement 3, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Murray.

Repentigny, le 9 janvier 1991

70870-4-2 *Les procureurs de la requérante,*  
LANGLOIS, CHARBONNEAU

**Joseph-Antonio Edmund ou Edmond Donnelly**

Prenez avis que Joseph-Antonio Edmund ou Edmond Donnelly, domicilié au 5320, boulevard Henri-Bourassa, appartement 204, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Antonio Eddy Donnelly.

Charlesbourg, le 4 janvier 1991

70839-4-2 *Le requérant,*  
EDDY DONNELLY

**Laurent Gaudreau**

Prenez avis que Laurent Gaudreau, domicilié au 113, rue Thivierge, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laurent Glode.

Sainte-Foy, le 15 janvier 1991

70938-5-2 *Le requérant,*  
LAURENT GAUDREAU

**Lauriette Bourque**

Prenez avis que Lauriette Bourque, domiciliée au 865, 23<sup>e</sup> Rue Ouest, Saint-Georges, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui

de Laurie Bourque.

Saint-Georges, le 18 janvier 1991

70949-5-2

*La requérante,*  
LAURIETTE BOURQUE

**Lise Gauthier**

Prenez avis que Lise Gauthier, domiciliée au 702, Arnaud, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lison Gauthier.

Sept-Îles, le 15 janvier 1991

70871-4-2

*Les procureurs de la requérante,*  
POULIN & BLOUIN, notaires

**Loretta Anna Maria Giacintucci**

Prenez avis que Loretta Anna Maria Giacintucci, domiciliée au 551, Taillon, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Loretta Anna Maria Acciaro.

Montréal, le 8 janvier 1991

70840-4-2

*Les procureurs de la requérante,*  
CHAIT SALOMON

**Pascal Anouar Battikha**

Prenez avis que Pascal Anouar Battikha, domicilié au 2108, rue Tupper, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pascal Anouar Terjanjan.

Montréal, le 15 septembre 1990

70950-5-2

*Le requérant,*  
PASCAL ANOUAR BATTIKHA

**Riad Elmodni**

Prenez avis que Riad Elmodni, domicilié au 239, boulevard Deguire, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Riad Réal Madani.

Ce changement affectera aussi sa fille Laura.

Saint-Laurent, le 15 janvier 1991

70951-5-2

*Le requérant,*  
RIAD ELMODNI

**Shuk Yili**

Prenez avis que Shuk Yili, domiciliée au 7711, rue Juliette, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Susan Shuk Yi Lee.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Westmount, le 10 janvier 1991

*Le procureur de la requérante,*  
DAVID HOUSEFATHER, *notaire*

70900-5-2

### Siva Song Pech

Prenez avis que Siva Song Pech, domiciliée au 11, de la Source, Lévis-Lauzon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Collet.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Lévis-Lauzon, le 8 janvier 1991

*Les procureurs de la requérante,*  
TURGEON LAMONTAGNE FORTIN & PATRY

70841-4-2

### Susan Ann Deschênes

Prenez avis que Susan Ann Deschênes, domiciliée au 226, rue Rielle, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Susan Ann Thistle.

Verdun, le 11 janvier 1991

*La requérante,*  
SUSAN DESCHÊNES

70952-5-2

### Wai Ho Li

Prenez avis que Wai Ho Li, domicilié au 74, Saddle Wood, Pointe-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mike Wai Ho Lee.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Westmount, le 10 janvier 1991

*Le procureur du requérant,*  
DAVID HOUSEFATHER, *notaire*

70901-5-2

### Ya Hung Sun

Prenez avis que Ya Hung Sun, domicilié au 1173, rue Champlain, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Samuel Sun.

Saint-Laurent, le 9 janvier 1991

*Le procureur du requérant,*  
CARL ST-PIERRE, *notaire*

70842-4-2

## Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010861-906

**L**É PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉ CHARTIER, domicilié au 334, Saint-Charles Est, Longueuil, défendeur.

### Assignation

Ordre est donné à André Chartier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010350-900

**L**É PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANTHONY HEARTY, domicilié au 1745, Tassé, appartement 9, Saint-Laurent, défendeur.

### Assignation

Ordre est donné à Anthony Hearty, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011240-902

**L**É PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHARLES POULIN, domicilié au 2080, Montcalm, Montréal, défendeur.

### Assignation

Ordre est donné à Charles Poulin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009973-902

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre COLETTE BOURGOUIN, domiciliée au 1230, Saint-Zotique Est, appartement 5, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Colette Bourgouin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010497-909

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL PROULX, domicilié au 9892, Grande-Allée, appartement 1, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Daniel Proulx, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011233-907

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL QUEROL, domicilié au 4850, Jean-Brillant, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Daniel Querol, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011235-902

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL WHITE, domicilié au 2381, Provost, Lachine, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Daniel White, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010340-901

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENIS RAYMOND, domicilié au 789, Brewster, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Denis Raymond, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010857-905

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DIANE CANTIN, domiciliée au 50, rue Saint-Isidore, appartement 3, Saint-Charles-Borromée, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Diane Cantin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010358-903

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DOMINIQUE LAURION**, domicilié(e) au 23, Springfield, Westmount, défendeur/défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Dominique Laurion, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010348-904

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DORIS MAILHOT**, domicilié(e) au 980, rue des Paysans, appartement 106, Fleurimont, défendeur/défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Doris Mailhot, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010368-902

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ELSIE LUNDI**, domiciliée au 2035, Elmhurst, appartement 406, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Elsie Lundi, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010556-902

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **GABRIEL RAYMOND**, domicilié au 501, 9<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Gabriel Raymond, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010842-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **GINO BEAUPRÉ**, domicilié au 232, rue Saint-Pierre, Rimouski, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Gino Beaupré, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011246-909

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **GLORIA TANNAHILL CAMERON**, domiciliée au 177, chemin des Anglais, Mascouche, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Gloria Tannahill Cameron, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009239-908

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GUY CHAMPOUX, domicilié au 628, Saint-Roch, Trois-Rivières, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Guy Champoux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010342-907

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HÉLÈNE ROUSSEAU, domiciliée au 1113, 2<sup>e</sup> Avenue, La Baie, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Hélène Rousseau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009976-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACQUES ALEXANDRE, domicilié au 10090, Meunier, appartement 4, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Jacques Alexandre, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 3 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-919670-903

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JASMIN PERRON, domicilié au 3548, de Rouen, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Jasmin Perron, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009985-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEHANBUX FERZANDI, domicilié(e) au 2275, Beaconsfield, appartement 3, Montréal, défendeur/défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Jehanbux Ferzandi, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009986-904

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOCELYN FILLION, domicilié au 341, Saint-Gérard, Chicoutimi-Nord, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Jocelyn Fillion, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010491-902

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN MCCABE, domicilié au 73, Andras, Dollard-des-Ormeaux, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à John McCabe, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010335-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JUAN FERNANDO ORDONEZ, domicilié au 6529-B, Saint-Dominique, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Juan Fernando Ordonez, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011231-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KA PING TANG, domicilié(e) au 3450, rue Décarie, Montréal, défendeur/défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Ka Ping Tang, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009966-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KIBUR ASRES, domicilié au 4425, Plamondon, appartement 9, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Kibur Asres, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010349-902

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LAURA CLARKE, domiciliée au 764, avenue Walker, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Laura Clarke, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010865-907

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LÉO CLOUTIER, domicilié au 313, route de l'Église, Saint-François-de-Sales, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Léo Cloutier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-009988-900

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LÉONARD FORDE, domicilié au 5285, Walkley, appartement 306, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Léonard Forde, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-009533-904

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LINDA LAFERRIÈRE, domiciliée au 14, rue Dulude, Saint-Michel, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Linda Laferrière, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-010848-903

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LINE BIGRAS, domiciliée au 241, Michel, Saint-Joseph du Lac, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Line Bigras, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-011243-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LISE PIERRE PIERRE, domiciliée au 3790, Édouard-Montpetit, appartement 4, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Lise Pierre Pierre, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-011248-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LYNN SIGOUIN FREIJI, domiciliée au 2470, Quatre-Bourgeois, appartement 6, Sainte-Foy, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Lynn Sigouin Freiji, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Québec  
 No 200-02-010564-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARGUERITE POLYCARD, domiciliée au 8906, 8<sup>e</sup> Avenue, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Marguerite Polycard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010492-900

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MARIE PIERRE MICHAUD**, domiciliée au 4558, Drolet, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Marie Pierre Michaud, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009978-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MARISE CHARLES**, domiciliée au 10721, Balzac, Montréal-Nord, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Marise Charles, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010328-906

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MARTIAL LEGAULT**, domicilié au 2, rue de l'Église, Pointe-Claire, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Martial Legault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009982-903

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MICHAEL DONOVAN**, domicilié au 5845, Monkland, appartement 19, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Michael Donovan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011337-908

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MICHAEL RAFTOPOULOS**, domicilié au 3455, Côte-des-Neiges, appartement 638, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Michael Raftopoulos, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010496-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MICHAEL RANKIN**, domicilié au 5420, Montclair, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Michael Rankin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

2273

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-008952-907

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL LEHOUX, domicilié au 371, Royale, appartement 1, chambre 324, Malartic, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Michel Lehoux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010561-902

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL OUELLET, domicilié au 2869, Sasseville, Sainte-Foy, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Michel Ouellet, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009240-906

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NANCY CHAMPOUX, domiciliée au 1379, rue Ladouceur, appartement 2, Joliette, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Nancy Champoux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010336-909

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NATHALIE NAIM, domiciliée au 3625, Ridgewood, appartement 206, Montréal, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Nathalie Naim, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-002526-905

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PATRICE SCHIAVON, domicilié au 2208, René-Lévesque Ouest, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Patrice Schiavon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010512-905

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE PERCHAL, domicilié au 4286, rue Saint-Dominique, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Pierre Perchal, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011242-908

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE PHIL TYMHOUK, domicilié au 1230, Bernard Ouest, appartement 4, Outremont, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Pierre Phil Tymhouk, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010573-907

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE WILLS RAYMOND, domicilié au 7140, Sherilly, appartement 4, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Pierre Wills Raymond, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009968-902

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RICHARD BOUCHARD, domicilié au 3535, Bouloungne, Brossard, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Richard Bouchard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009979-909

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RICHARD CLOUTIER, domicilié au 2448, Saint-Prospier, Shawinigan, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Richard Cloutier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010566-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHERIDAN RYAN, domicilié au 3815, Dupuis, appartement 4, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Sheridan Ryan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-009226-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SIMON BOILARD, domicilié au 8, 7<sup>e</sup> Avenue, Fossambault-sur-le-Lac, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Simon Boilard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010369-900

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **STEPHEN MARIEN**, domicilié au 1075, Blondin, appartement 308, Bellefeuille, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Stephen Marien, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010509-901

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **STEPHEN MARTIN**, domicilié au 5212, Hutchison, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Stephen Martin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010357-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **SUSAN LANGLOIS**, domiciliée au 331, rue Saint-Pierre, appartement 42, Rimouski, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Susan Langlois, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 7 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-010499-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **THOMAS MERCER**, domicilié au 777, Lusignan, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Thomas Mercer, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 9 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-011244-905

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ZAHID WASTI**, domicilié au 7385, Tchad, Brossard, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Zahid Wasti, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 janvier 1991

2273

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

## Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2850-2995 LES PLACEMENTS BRUNO LEBEL INC.	1991 01 09	Kamouraska
2850-3027 LES PLACEMENTS DENISO LEBEL INC.	1991 01 09	Kamouraska
2848-5746 PLACEMENTS GUY TOUSIGNANT INC.	1990 12 28	Trois-Rivières
2848-3956 LES PLACEMENTS PASPÉBIAC INC.	1990 12 27	Bonaventure
2850-3803 PLAN-O-CONCEPT INC.	1991 01 10	Québec
2848-4137 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE BILL INC. <i>BILL'S PLUMBING AND HEATING INC.</i>	1990 12 20	Montréal
2848-8617 POISSONNERIE DONALD RICHARD INC.	1991 01 10	Longueuil
2848-4657 POURVOIRIE POMMEROY INC. <i>POMMEROY OUTFITTER INC.</i>	1990 12 21	Témiscamingue
2850-3738 PRÉPARATION DE BOIS ARMSTRONG INC.	1991 01 08	Beauce
2848-4376 LES PRODUCTIONS JOURNAL DE L'HISTOIRE (D.B.) INC.	1991 01 03	Montréal
2848-6629 PRODUCTIONS LA VOYELLE INC.	1991 01 08	Richelieu
2848-5506 LES PRODUCTIONS RENÉ CRÉPEAU INC.	1990 12 28	Laval
2848-4194 PRODUITS CHEMISPHERE INC. <i>CHEMISPHERE PRODUCTS INC.</i>	1991 01 04	Laval
2848-6405 PRODUITS NATURELS FARES INC.	1991 01 04	Terrebonne
2848-4756 PROMODIS INC.	1990 12 21	Longueuil
2850-2193 LES PUBLICITÉS FAX INC.	1991 01 03	Québec
2850-3423 PURIGAZ INC.	1990 12 20	Alma
2848-5423 AUX QUATRE POINTS CARDINAUX INC.	1990 12 27	Montréal
2848-8153 REBEL GRAPHISTE CONSEIL INC.	1991 01 09	Laval
2850-3050 RENAUD SENSAL INC.	1991 01 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2848-6702 LES RESSOURCES P.I.C. INC. <i>P.I.C. RESOURCES INC.</i>	1991 01 04	Longueuil
2848-7064 RESSOURCES SANTÉ L.M. INC.	1991 01 08	Terrebonne
2848-5407 RESTAURANT DIM-SUM INC.	1991 01 04	Laval
2848-4400 RESTAURANT LOS RIKOS INC.	1990 12 21	Montréal
2850-2961 REVUE MÉDECINES NOUVELLES CLAUDE LACROIX INC.	1991 01 10	Québec
2848-5712 R.M. NAUD PORTES & FENÊTRES INC.	1990 12 27	Roberval
2848-7353 SALON 3747 INC.	1991 01 08	Montréal
2850-2888 SALON COIFFURE AUX TÊTE À TÊTE L.N. INC.	1991 01 07	Québec
2848-5530 SERVICE DU PNEU T.C. INC.	1990 12 28	Saint-Maurice
2850-3936 SERVICES DE COURRIER LIMO-COLIS INC.	1991 01 10	Iberville
2848-5837 LES SERVICES D'ENTRETIEN CROTEAU INC.	1991 01 07	Montréal
2848-6918 LES SERVICES D'ENTRETIEN LAMBERT INC.	1991 01 08	Laval
2843-6996 SERVICES D'EXPERT-PRÉVENTIONNISTE J.G. INC.	1990 11 22	Trois-Rivières
2848-2826 SOCIÉTÉ DE GESTION V.G.S.M. INC.	1990 12 20	Saint-Hyacinthe
2850-2482 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRAORÉ INC.	1991 01 07	Québec
2848-4996 SOCIÉTÉ INFORMATIQUE LOG-IX INC.	1990 12 27	Saint-Maurice
2850-2672 SOCIÉTÉ PROGESTION DIONNE, SAVOIE INC.	1990 12 17	Bonaventure
2848-5274 SOVAREX INC.	1991 01 04	Montréal
2848-7577 STATION DE SERVICE CONRAD MERCIER INC.	1991 01 09	Chicoutimi
2848-4319 STUDIO 1212 INC.	1991 01 03	Montréal
2848-5522 STUDIO DE PHOTO LA RÉFÉRENCE INC.	1991 01 04	Longueuil
2846-4857 SUPERMARCHÉ MONTBERT INC.	1991 01 07	Québec
2848-8187 SYNERGIE STRATÉGIE-CROISSANCE (D.Y.D.) INC.	1991 01 10	Longueuil
2848-5134 SYSTÈMES FINANCIERS CRÉSUS INC.	1990 12 27	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2850-3225 TABAGIE TREMBLAY TROIS-RIVIÈRES INC.	1991 01 11	Trois-Rivières
2850-3852 TAXI SELECT INC.	1991-01 11	Saint-Maurice
2848-3832 TDB SERVICE DE CONSULTATION INC. TDB MANAGEMENT SERVICES INC.	1991 01 01	Montréal
2848-5373 TELECOM. SOL-AIR INC.	1991 01 04	Montréal
2850-2680 TERMINUS DE THETFORD (1991) INC.	1991 01 01	Frontenac
2848-5845 THUAN HO CONSEIL INC.	1991 01 07	Montréal
2848-6553 TOP DEKO INC.	1991 01 04	Montréal
2848-6470 TRAITEMENT THERMIQUE GLOBAL LTÉE	1991 01 07	Longueuil
2850-3787 TRANSPORT ARMAND BOURQUE INC.	1991 01 03	Nicolet
2848-3675 TRANSPORT CALIFORNIEN DE TONY INC. TONY'S CALIFORNIAN EXPRESS INC.	1990 12 27	Montréal
2848-3683 TRANSPORT DENISE CARON INC.	1991 01 03	Montréal-Nord
2848-5043 TRANSPORT F.Y.S. INC.	1990 12 28	Iberville
2848-3840 TRANSPORT LOUIS MELOCHE INC.	1990 12 20	Terrebonne
2850-3662 TRANSPORT LUC MALO INC.	1990 12 28	Saint-Hyacinthe
2848-5951 TRANSPORT LUMAR INC.	1991 01 07	Beauharnois
2850-3647 TRANS-POLYMER INC.	1990 12 28	Drummond
2850-2235 LES TUILES D'ACIER RIVE-NORD INC.	1990 12 20	Saint-Maurice
2850-3753 USINAGE MCJ INC.	1991 01 03	Beauce
2848-8120 LES VÊTEMENTS BAILLA INC.	1991 01 09	Montréal
2848-3147 VÊTEMENTS EL CUERO INC.	1990 12 20	Joliette
2848-4863 VIANDES MÉDIA INC. MEDIA MEATS INC.	1990 12 21	Laval
2850-2441 VOYAGES NOUVEAU-QUÉBEC (SCHEFFERVILLE) INC.	1991 01 04	Québec
2848-5563 VOYAGES ROBLEC INC.	1990 12 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2848-8625 YVES E. ARNAU INC.	1991 01 09	Longueuil <i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>
2250		

**Délivrance d'un certificat de continuation**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1201-8594 AMÉNAGEMENT UNITED INC.	1970 10 01	1990 12 28	
1469-6447 AUTOMOBILE J.P. YERGEAU INC.	1976 08 27	1990 12 21	
1235-6895 BELLEY ÉLECTRIQUE INC.	1962 03 19	1990 12 20	
1244-0202 CAMIONNAGE C.P. INC.	1971 12 06	1990 12 21	
1123-3293 CATALOGNA & FRÈRES LTÉE	1964 02 28	1990 12 20	
1138-5663 LA CIE SALAMICO LTÉE	1958 07 31	1990 12 27	
1281-4430 CLINIQUE RADIOLOGIQUE AUDET INC.	1968 04 16	1990 12 28	1281-4430 QUÉBEC INC.
1158-7201 COLBO QUÉBEC LIMITÉE	1967 12 13	1991 01 03	
1126-0973 COLONIAL JUTE PRODUCTS INC.	1955 04 06	1990 12 28	PRODUITS COLONIAL JUTE INC. COLONIAL JUTE PRODUCTS INC.
1116-9471 LA CORPORATION COMMERCIALE EAPCO LTÉE	1966 06 07	1990 12 20	
1128-6473 DIVCO LIMITÉE	1967 07 20	1990 11 30	
1634-4491 ENTREPRISE JACQUES BEAUSEJOUR INC.	1979 03 09	1990 11 27	
1220-8732 LES ENTREPRISES MALTA LTÉE	1966 09 13	1990 12 21	
1309-4453 LES ENTREPRISES PHIL PINARD INCORPORÉE	1952 11 26	1990 12 27	LES ENTREPRISES M.L. CÔTÉ INC.
1843-5719 LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS JOHN P. CLEARY INC.	1981 02 23	1990 12 21	
1504-9653 FEMME DE CARRIÈRE PRÊT-À-PORTER INC.	1976 09 14	1990 12 21	
1472-3449 FERME LÉO CHABOT INC.	1976 12 15	1990 12 28	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1348-4951 LES GAZONS SOULANGES INC.	1972 08 30	1990 12 19	
1347-0844 GESTION GUIMONT BEAULIEU INC.	1972 08 30	1990 12 19	
1253-7973 GESTION RONALD D. MARTIN LTÉE	1971 10 26	1990 12 21	
1139-3410 GIRARD & GIRARD INC.	1963 06 10	1990 12 20	
1299-9835 IMMEUBLES GASPER INC.	1970 05 01	1990 12 27	GESTION GASPER INC.
1470-2450 LES IMMEUBLES MURDOCHVILLE INC.	1976 09 20	1991 01 07	
1228-1895 LES INDUSTRIES ABERDEEN INC.	1967 05 02	1990 12 31	
1338-0357 LES INDUSTRIES ASSOCIÉES DE L'ACIER LTÉE	1972 06 15	1990 12 05	
1277-8916 INVESTISSEMENTS NORSEAB INC.	1966 04 19	1990 12 21	
1256-6691 J. & P. COATS (CANADA) INC.	1901 07 03	1990 12 27	
1332-7168 LAURENT BEAUCHEMIN & FILS INC.	1973 02 07	1990 12 18	
1231-4126 LIBRAIRIE ESPAGNOLE INC.	1964 06 30	1990 12 21	
1349-4745 LITHOGRAPHIE R.P.J. INC.	1973 12 10	1990 12 31	
1635-7352 LOISIRS R.A.R. INC.	1979 04 25	1990 12 19	
1131-4333 MARCHÉ CHRIST-ROI INC.	1968 12 30	1990 12 17	
1135-5229 MARCHÉ LEBLANC INC.	1964 12 10	1990 12 17	
1107-7534 MEDICANA INC.	1964 02 10	1990 12 19	
1633-1084 MOTEURS ÉLECTRIQUES ET POMPES G. & T. LTÉE	1979 01 24	1990 12 28	LES PLACEMENTS T.G. POIRIER LTÉE
1342-3884 PLACEMENTS SODAMA INC.	1973 10 02	1990 12 27	
1213-6180 PLOMBERIE GAÉTAN GAGNÉ LTÉE	1971 06 11	1990 12 27	
1137-8072 PRODUITS INDUSTRIELS H.B. LTÉE	1956 01 03	1990 12 20	
1628-5629 RESTAURANT LE PETIT POUSSIN INC.	1978 07 25	1990 12 18	
1109-7771 ROLAND POTVIN LUMBER INC.	1961 12 12	1990 12 19	1109-7771 QUÉBEC INC.
1274-7663 LE SALON MATIGNON LTD.	1953 01 27	1990 12 27	LE SALON MATIGNON LTÉE LE SALON MATIGNON LTD.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1283-5542 SAVA INC.	1971 03 01	1990 12 19	
1222-4325 SIMON GRAVEL LTÉE	1971 04 30	1990 12 19	
1625-4807 SPEKA INC.	1978 04 17	1990 12 10	
1132-3490 THIBAUT & FRÈRES LIMITÉE	1955 12 22	1990 12 21	

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

2251

### Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2846-3917 2846-3917 QUÉBEC INC.	LES FONDATIONS BERNIER INC. 2429-3292 QUÉBEC INC.	1990 12 27	Baie-Comeau
2846-3982 2846-3982 QUÉBEC INC.	LOCATION D'AUTOS VERREAU LTÉE INC. 2414-7639 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Roberval
2846-3990 2846-3990 QUÉBEC INC.	2332-6903 QUÉBEC INC. 2332-6945 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Montréal
2850-1047 2850-1047 QUÉBEC INC.	1470-5628 QUÉBEC INC. MARCA PRIME INC. GESTION BELETA INC.	1991 01 01	Trois-Rivières
2850-0502 AÉRO ATELIER C.M. INC.	AÉRO-ATELIER C.M. INC. 2846-4147 QUÉBEC INC.	1991 01 03	Saint-Maurice
2850-1260 ASSURANCES FORTIER LABONTÉ GIROUX & ASSOCIÉS INC.	ASSURANCES FORTIER LABONTÉ GIROUX & ASSOCIÉS INC. GESTION ROGER FORTIER INC. GESTION DANIEL LABONTÉ INC.	1991 01 01	Saint-François
2850-1419 LES ASSURANCES G. LAMBERT INC.	LES ASSURANCES G. LAMBERT INC. 2737-6599 QUÉBEC INC. 1853-2135 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Joliette
2846-3479 ASSURANCES PERREAULT, ROUILLARD, PRESSEAU, DUPRAS LTÉE	LES PLACEMENTS PERREAULT, ROUILLARD, PRESSEAU LTÉE ASSURANCES PERREAULT, ROUILLARD, PRESSEAU, DUPRAS LTÉE	1990 12 31	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2846-3529 ASSURANCES ROY & THIBOUTOT INC.	ASSURANCES ROY & THIBOUTOT INC. LES PLACEMENTS ROY ET RIZZOLI INC.	1991 01 01	Abitibi
2850-2177 AUTOMOBILES GIGUÈRE INC.	AUTOMOBILES GIGUÈRE INC. LOCATION GIGUÈRE INC. LES PLACEMENTS M.D.A. INC.	1991 01 03	Québec
2846-3966 BÉLANGER & VIAU INC.	BÉLANGER & VIAU INC. 2424-9849 QUÉBEC INC. VÉZINA, VIAU & ASSOCIÉS INC.	1991 01 01	Laval
2846-3941 BOIS DAIGLE LTÉE DAIGLE LUMBER LTD.	BOIS DAIGLE LIMITÉE GESTION J.P. & L. BERNIER INC.	1991 01 01	Longueuil
2850-2433 LES BOIS FRANCS D.G. LTÉE D.G. HARWOOD LTD.	LES BOIS FRANCS D.G. LTÉE PRÉPARATION OUELLET INC.	1991 01 04	Beauce
2846-3933 BONNETERIE CONAN INC.	BONNETERIE CONAN INC. GESTION LEVESQUE ET LAPORTE INC.	1991 01 01	Joliette
2850-1468 B. COURCHESNE & FILS INC.	B. COURCHESNE & FILS INC. GESTION LAURENT COURCHESNE INC. PLACEMENTS COURROJEAN INC.	1990 12 31	Drummond
2846-3347 CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE GIROUX INC.	CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE GIROUX INC. 2538-8422 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Joliette
2850-1294 CHALEUR AUTOMOBILES LTÉE	CHALEUR AUTOMOBILES LTÉE GESTION J.D. POIRIER INC.	1990 12 31	Bonaventure
2846-3495 CHAUFFAGE LAURENTIEN INC.	CHAUFFAGE LAURENTIEN INC. LES PÉTROLES HUBERDEAU INC.	1991 01 01	Terrebonne
2850-1062 CLÔTURE CAMBREC INC.	CLÔTURE CAMBREC INC. PROFILÉS LABREK INC.	1991 01 01	Trois-Rivières
2850-1427 CONFECTIONS NEAT MADE INC. NEAT MADE MFG. INC.	CONFECTIONS NEAT MADE INC. LES VÊTEMENTS LILY INC.	1990 12 31	Montréal
2846-3354 CONSTRUCTION GILLES ROCHEFORT INC.	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS S.Y.D. INC.  CONSTRUCTION GILLES ROCHEFORT INC.	1991 01 01	Arthabaska
2850-1013 CORPORATION BAILLARGEON BAILLARGEON CORPORATION	2841-3110 QUÉBEC INC. CORPORATION BAILLARGEON	1990 12 31	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2850-1310 DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (ROUYN) INC.	DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (ROUYN) INC. DÉMÉNAGEMENT MAXWELL INC. LE DÉMÉNAGEUR DE L'ABITIBI INC. DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (VAL D'OR) INC. LES DÉMÉNAGEMENTS J.G. COTNOIR (MALARTIC) INC.	1991 01 01	Rouyn-Noranda
2850-1492 DISTRIBUTIONS EUGÈNE ROY INC.	DISTRIBUTIONS EUGÈNE ROY INC. GESTION EUGÈNE ROY INC.	1990 12 27	Montréal
2846-3503 DOUCET & BELANGER LTÉE	DOUCET ET BELANGER LTÉE 2731-2339 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Roberval
2850-1948 DU-BROOK INC.	DU-BROOK INC. NETTOYEUR PAUL BOUCHARD INC.	1991 01 01	Saint-François
2846-3925 D. MCLEAN INTERNATIONAL INC.	PLACEMENTS ANNE-MARIE D'ESCHAMBEAULT INC. D. MCLEAN INTERNATIONAL INC.	1991 01 01	Montréal
2850-1393 EMBALLAGE ST-JEAN LTÉE ST. JOHNS PACKAGING LTD.	EMBALLAGE ST-JEAN LTÉE LES EMBALLAGES J.T. LTÉE	1990 12 31	Iberville
2850-1328 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GAUTHIER ET GIGNAC INC.	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GAUTHIER ET GIGNAC INC. ÉLECTRICITÉ DU HAVRE (1987) INC.	1990 12 31	Mingan
2850-1591 FAUCHER & BERGERON FOURRURES INC.	FAUCHER & BERGERONB FOURRURES INC. 2843-4744 QUÉBEC INC.	1991 01 03	Chicoutimi
2850-1435 FERME DE VOLAILLE MÉTRO LTÉE METRO POULTRY FARM LTD.	2309-9419 QUÉBEC INC. 2314-6400 QUÉBEC INC. METRO POULTRY FARM LTD.	1991 01 01	Terrebonne
2850-1443 FERME UNITED INC. UNITED FARMS INC.	2314-6418 QUÉBEC INC. UNITED FARMS INC.	1991 01 01	Terrebonne
2846-3974 F.D.L. COMPAGNIE LTÉE	F.D.L. COMPAGNIE LTÉE FLORA CONSTRUCTION LTÉE	1991 01 01	Montréal
2846-3446 GARAGE CLAVET LTÉE	GARAGE CLAVET LTÉE GESTION MARTIN CLAVET INC.	1990 12 31	Québec
2850-1278 GARAGE MONTPLAISIR LTÉE	GARAGE MONTPLAISIR LTÉE BOULEVARD NISSAN AUTO LTÉE	1991 01 01	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2850-1070 GARCEAU & MARTEL INC.	GARCEAU & MARTEL INC. 1852-2763 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Saint-Maurice
2850-1054 GESTION DENTAIRE RAYNALD CLOUTIER INC.	GESTION DENTAIRE RAYNALD CLOUTIER INC. 2840-2766 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Trois-Rivières
2850-1369 GESTION NORMAND LORRAIN INC.	GESTION NORMAND LORRAIN INC. 1861-2739 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Longueuil
2850-1377 GESTION R. PAPINEAU INC.	GESTION R. PAPINEAU INC. 1648-4743 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Terrebonne
2850-1500 GIASSON, PROULX & ASSOCIÉS INC.	GIASSON, PROULX & ASSOCIÉS INC. JEANNE L. BOULANGER INC.	1990 12 31	Montmagny
2846-3339 LE GROUPE VÉZINA & ASSOCIÉS LTÉE	LE GROUPE VÉZINA & ASSOCIÉS LTÉE VÉZINA, KUNZLI & ASSOCIÉS INC. LE GROUPE VÉZINA SERVICES FINANCIERS LTÉE	1991 01 01	Laval
2850-1021 G.H. BERGER LTÉE	G.H. BERGER LTÉE 2149-5650 QUÉBEC INC. 2841-3433 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Québec
2850-1476 H. GAGNON & FILS (1975) LTÉE	H. GAGNON & FILS (1975) LTÉE H. GAGNON & FILS LTÉE MODELECTRIC INC. QUINCAILLERIE MODELECTRIC INC.	1991 01 01	Saint-Hyacinthe
2850-1302 LES INDUSTRIES BROCHU LTÉE	LES INDUSTRIES BROCHU LIMITÉE CLUB ISATIS INC.	1990 12 31	Montréal
2850-1252 INVITATION DESIGN (1986) INC.	INVITATION DESIGN (1986) INC. 2623-7271 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Terrebonne
2850-1401 LAVALLÉE CONSTRUCTION LTÉE	PHOTO SERVICES INC. LAVALLÉE CONSTRUCTION LTD.	1990 12 31	Saint-François
2850-1005 LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.	LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC. GARAGE YVON Fiset INC.	1991 01 01	Québec
2850-1385 PIERRE LÉVEILLÉE INC.	GESTION PIERRE & CHARLES INC. PIERRE LÉVEILLÉE INC.	1991 01 01	Drummond
2850-1211 PLACEMENTS ANDRÉ GAGNON LTÉE	L'IMMOBILIÈRE G. & G. INC. PLACEMENTS ANDRÉ GAGNON LTÉE	1991 01 01	Saint-Hyacinthe
2850-1344 PLACEMENTS JACQUES DOYON, LTÉE	ENTREPRISES JACQUES DOYON, LTÉE PLACEMENTS JACQUES DOYON, LTÉE	1991 01 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2846-3487 LES PLACEMENTS JEAN CLAUDE LANTHIER INC.	LES PLACEMENTS JEAN CLAUDE LANTHIER INC. 2149-5916 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Laval
2846-3537 LES PLACEMENTS PARIRO INC.	LES PLACEMENTS PARIRO INC. 2312-6790 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Terrebonne
2850-1484 PRODUITS DE CIMENT COUILLARD LTÉE	PRODUITS DE CIMENT COUILLARD LTÉE GESTION BÉTON COUILLARD INC. GESTION COUILLARD ET LAJEUNESSE INC.	1991 01 01	Saint-François
2846-3362 LES PRODUITS HARNOIS INC. HARNOIS PRODUCTS INC.	LES PRODUITS HARNOIS INC. IRRIGATION DOMESTIC INC.	1990 12 31	Joliette
2850-2169 RÉCUPÉRATION PORTNEUF INC.	RÉCUPÉRATION PORTNEUF INC. 2422-0147 QUÉBEC INC.	1990 12 30	Québec
2846-3438 RE/MAX ST-JEAN-IBERVILLE INC.	RE/MAX ST-JEAN-IBERVILLE INC. 2633-0829 QUÉBEC INC.	1990 12 31	Iberville
2850-1930 SALLE DE QUILLES CHAMPION INC. CHAMPION LANES INC.	SALLE DE QUILLES CHAMPION INC. ENTREPRISES CHAMPION INC.	1991 01 01	Montréal
2850-1450 LES SERRES CHAMPAGNE INC.	LES SERRES CHAMPAGNE INC. 2745-8132 QUÉBEC INC.	1990 12 31	Beauce
2850-1039 SERVICE D'ENTRETIEN DE GYMNASES LAFORÉST INC.	RICH-FLO INC. SERVICE D'ENTRETIEN DE GYMNASES LAFORÉST INC.	1990 12 31	Laval
2846-3511 LE SYNDICAT DE CHICOUTIMI INC.	LE SYNDICAT DE CHICOUTIMI INC. 2760-4198 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Chicoutimi
2846-3958 TRANSPORT PAPINEAU INC.	TRANSPORT PAPINEAU INC. LES PLACEMENTS PAPINEAU INC. 2313-8050 QUÉBEC INC.	1991 01 01	Terrebonne
2846-3453 TRANSPORT SUPER RAPIDE (1990) INC.	LOCATION ECONOTO INC. TRANSPORT SUPER RAPIDE (1990) INC.	1990 12 31	Montréal
2846-3909 T. BRILOTTI INC.	GESTION 382 LAURIER LTÉE T. BRILOTTI INC.	1991 01 01	Montréal
2850-1336 VÊTEMENTS J.V.S. INC.	VÊTEMENTS J.V.S. 2002 INC. ACHAT VISION 2000 INC.	1991 01 01	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2850-1351 VITRERIE OLIGNY INC.	2748-4740 QUÉBEC INC. VITRERIE OLIGNY INC.	1991 01 01	Longueuil

*L'inspecteur général des institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2252

#### Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1630-4735 1630-4735 QUÉBEC INC.	1978 12 04	1990 11 29	de la dénomination sociale: GILLES DUFRESNE INC.
1857-9219 1857-9219 QUÉBEC INC.	1982 05 25	1990 11 21	de la dénomination sociale: GESTION LES DEUX B INC.
1864-5770 1864-5770 QUÉBEC INC.	1982 12 22	1990 12 21	du capital-actions
2153-4011 2153-4011 QUÉBEC INC.	1983 03 28	1991 01 04	de la dénomination sociale: FERME BEAULÉ INC.
2156-2863 2156-2863 QUÉBEC INC.	1983 06 02	1990 12 17	du capital-actions
2163-1098 2163-1098 QUÉBEC INC.	1983 11 30	1990 12 17	du capital-actions
2168-6662 2168-6662 QUÉBEC INC.	1984 04 10	1990 12 30	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT W. CYR (1984) INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2312-2625 2312-2625 QUÉBEC INC.	1984 11 01	1990 12 13	de la dénomination sociale: ACIER OUELLETTE INC.
2316-9147 2316-9147 QUÉBEC INC.	1985 02 25	1990 12 18	du capital-actions
2317-0863 2317-0863 QUÉBEC INC.	1985 02 25	1990 12 20	du capital-actions
2322-4181 2322-4181 QUÉBEC INC.	1985 06 12	1990 12 21	de la dénomination sociale: LA GARANTIE MEUBLE L.G.M. INC.
2327-8146 2327-8146 QUÉBEC INC.	1985 09 26	1990 12 27	1) de la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS NOUVEL ÂGE (1990) INC. 2) du district: Longueuil
2332-4577 2332-4577 QUÉBEC INC.	1985 12 19	1990 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2415-3884 2415-3884 QUÉBEC INC.	1986 04 16	1990 12 27	de la dénomination sociale: L.G.L. MAÎTRE TRAITEUR INC.
2426-0432 2426-0432 QUÉBEC INC.	1987 01 14	1990 12 31	du capital-actions
2435-9002 2435-9002 QUÉBEC INC.	1986 04 21	1990 12 10	du capital-actions
2534-3112 2534-3112 QUÉBEC INC.	1987 04 23	1990 12 17	du district: Montréal
2543-7575 2543-7575 QUÉBEC INC.	1988 01 25	1990 12 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5
2544-2773 2544-2773 QUÉBEC INC.	1987 12 22	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS PETROLEX INC. 2) du district: Longueuil
2631-9897 2631-9897 QUÉBEC INC.	1988 11 24	1990 12 21	du capital-actions
2635-6071 2635-6071 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 12 20	du district: Chicoutimi
2635-6204 2635-6204 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 12 20	du district: Roberval
2635-7525 2635-7525 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: GESTION BERCAR INC. 2) du district: Kamouraska 3) du capital-actions
2641-8749 2641-8749 QUÉBEC INC.	1989 04 12	1990 12 18	du district: Rimouski
2643-6410 2643-6410 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1991 01 03	1) de la dénomination sociale: GESTION SIMON BILODEAU INC. 2) du district: Beauce
2643-6428 2643-6428 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1991 01 03	1) de la dénomination sociale: GESTION FRANCINE BILODEAU INC. 2) du district: Beauce
2645-5790 2645-5790 QUÉBEC INC.	1989 05 03	1990 12 17	de la dénomination sociale: MÉTOMACH SHERBROOKE INC.
2737-8066 2737-8066 QUÉBEC INC.	1989 08 24	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS SANDY INC. SANDY FOODS INC.
2737-8413 2737-8413 QUÉBEC INC.	1989 08 25	1990 12 21	de la dénomination sociale: DÉCARIE AIR-PLUS INC.
2738-6960 2738-6960 QUÉBEC INC.	1989 09 15	1990 12 27	de la dénomination sociale: LA MAISON (NEXT) INC. (THE NEXT) HOUSE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2740-7501 2740-7501 QUÉBEC INC.	1989 12 12	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: TECHNOSOUDE TUYAUTERIE INC. 2) du capital-actions
2741-2808 2741-2808 QUÉBEC INC.	1989 10 19	1990 12 17	des dispositions
2742-0173 2742-0173 QUÉBEC INC.	1989 10 31	1990 12 18	du district: Roberval
2742-0199 2742-0199 QUÉBEC INC.	1989 10 31	1990 12 28	du capital-actions
2743-6393 2743-6393 QUÉBEC INC.	1990 01 17	1991 01 03	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS JUMEAUX BOUCHARD INC.
2743-8621 2743-8621 QUÉBEC INC.	1990 01 22	1990 12 17	de la dénomination sociale: GESTION G. & A. CHÉNARD INC.
2744-7267 2744-7267 QUÉBEC INC.	1989 12 07	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: MIKRONICS TECHNOLOGIES INC. 2) du district: Longueuil
2744-8331 2744-8331 QUÉBEC INC.	1989 12 11	1990 12 19	du capital-actions
2745-3315 2745-3315 QUÉBEC INC.	1989 12 19	1990 12 19	de la dénomination sociale: TEMLAM INC.
2745-4206 2745-4206 QUÉBEC INC.	1989 12 31	1990 12 21	de la dénomination sociale: BAMBERGER - ROSENHEIM LTÉE BAMBERGER - ROSENHEIM LTD.
2745-7092 2745-7092 QUÉBEC INC.	1990 01 08	1990 11 28	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES MARCEL GAUTHIER INC.
2745-7845 2745-7845 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 12 21	du district: Joliette
2747-3719 2747-3719 QUÉBEC INC.	1990 01 16	1990 12 05	du district: Joliette
2749-6025 2749-6025 QUÉBEC INC.	1990 03 01	1991 01 04	de la dénomination sociale: MACHINERIE JEAN-PIERRE BENOIT INC.
2749-6256 2749-6256 QUÉBEC INC.	1990 03 02	1990 12 19	de la dénomination sociale: GESTION SYLVIO GRAND-MAISON INC.
2749-7320 2749-7320 QUÉBEC INC.	1990 03 06	1990 12 18	de la dénomination sociale: LÉOPOLD FALARDEAU ALIMENTATION INC.
2750-4133 2750-4133 QUÉBEC INC.	1990 03 19	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: GESTION LABREK (1990) INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2750-8209 2750-8209 QUÉBEC INC.	1990 03 28	1990 12 28	de la dénomination sociale: POLYCLINIQUE LAVAL INC.
2751-3860 2751-3860 QUÉBEC INC.	1990 04 24	1990 12 27	du capital-actions
2751-6210 2751-6210 QUÉBEC INC.	1990 04 20	1991 01 03	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS R P C ASSOCIÉS INC.
2751-9008 2751-9008 QUÉBEC INC.	1990 04 27	1990 12 17	de la dénomination sociale: DEMTEC (1990) INC.
2752-9296 2752-9296 QUÉBEC INC.	1990 03 30	1990 12 20	du district: Laval
2752-9494 2752-9494 QUÉBEC INC.	1990 03 30	1990 12 20	du district: Laval
2754-2943 2754-2943 QUÉBEC INC.	1990 05 11	1990 12 18	de la dénomination sociale: GESTION DUSCO INC.
2754-4410 2754-4410 QUÉBEC INC.	1990 05 18	1990 12 27	de la dénomination sociale: LES ATELIERS R.T.B. INC.
2754-4907 2754-4907 QUÉBEC INC.	1990 05 18	1990 12 27	de la dénomination sociale: CENTURY 21 HAUT DE GAMME INC.
2755-4500 2755-4500 QUÉBEC INC.	1990 07 03	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: FERME R.P. ÉTHIER INC. 2) du district: Drummond
2755-9046 2755-9046 QUÉBEC INC.	1990 04 27	1990 12 21	du capital-actions
2756-2628 2756-2628 QUÉBEC INC.	1990 05 07	1990 11 19	du district: Terrebonne
2757-6925 2757-6925 QUÉBEC INC.	1990 06 08	1990 11 21	de la dénomination sociale: WOLFE SÉCURITÉ INC.
2759-7525 2759-7525 QUÉBEC INC.	1990 07 05	1990 12 06	du district: Iberville
2759-9505 2759-9505 QUÉBEC INC.	1990 07 10	1991 01 09	de la dénomination sociale: TRANSPORT INTERFAX INC.
2840-3392 2840-3392 QUÉBEC INC.	1990 09 14	1991 01 11	de la dénomination sociale: FINES HERBES DESPRÉS INC.
2841-3722 2841-3722 QUÉBEC INC.	1990 08 07	1990 10 22	du district: Laval
2841-6097 2841-6097 QUÉBEC INC.	1990 08 15	1990 11 27	du district: Trois-Rivières
2841-8622 2841-8622 QUÉBEC INC.	1990 08 21	1990 12 17	du capital-actions
2842-1865 2842-1865 QUÉBEC INC.	1990 08 30	1990 12 17	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2842-4349 2842-4349 QUÉBEC INC.	1990 09 05	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: LES SERVICES FINANCIERS LICOR INC. 2) du district: Longueuil
2842-5478 2842-5478 QUÉBEC INC.	1990 09 10	1990 12 18	de la dénomination sociale: FERME STE-CATHERINE SUD INC.
2843-2839 2843-2839 QUÉBEC INC.	1990 11 01	1990 12 27	du district: Montmagny
2843-6772 2843-6772 QUÉBEC INC.	1990 11 30	1991 01 03	de la dénomination sociale: GESTION MARC ALLAIRE INC.
2844-5419 2844-5419 QUÉBEC INC.	1990 09 28	1990 12 19	du capital-actions
2845-0062 2845-0062 QUÉBEC INC.	1990 10 12	1990 12 20	du district: Drummond
2845-2670 2845-2670 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1991 01 03	de la dénomination sociale: GESTION NORDIQUE INC.
2845-9386 2845-9386 QUÉBEC INC.	1990 11 06	1990 12 27	1) du district: Laval 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2846-7983 2846-7983 QUÉBEC INC.	1990 11 15	1990 12 20	1) du district: Chicoutimi 2) du capital-actions 3) des dispositions
2846-9252 2846-9252 QUÉBEC INC.	1990 11 20	1990 12 18	de la dénomination sociale: FERME STE-CATHERINE NORD INC.
2847-0599 2847-0599 QUÉBEC INC.	1990 11 23	1990 12 17	de la dénomination sociale: PLACEMENTS VULFRAND INC.
2847-3239 2847-3239 QUÉBEC INC.	1990 11 30	1990 12 19	du district: Richelieu
2847-3247 2847-3247 QUÉBEC INC.	1990 11 30	1990 12 19	du district: Richelieu
2847-4559 2847-4559 QUÉBEC INC.	1990 12 04	1990 12 28	du district: Roberval
2742-8929 AGRITIBI R.H. INC.	1989 11 20	1990 12 20	du capital-actions
2160-6801 LES ALBUMS ALBEC INC.	1983 09 27	1990 12 31	de la dénomination sociale: LES CRÉATIONS MIRAGEX INC.
2166-8470 ALIGNEMENT MALTAIS INC.	1984 02 24	1990 12 21	du capital-actions
2152-0986 ANTIQUÉ CHEZ TI-PÈRE INC.	1983 03 02	1990 12 19	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2739-0277 LES ASSURANCES BILODEAU, MONTPETIT INC.	1989 09 26	1990 12 28	de la dénomination sociale: MYLONAKIS, BOLDDUC, MICHALOPOULOS & ASSOCIÉS INC.
1853-6417 LES ASSURANCES GUSTAVE MAISONNEUVE INC.	1981 12 29	1990 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2316-0518 ATELIER G. MEILLEUR INC.	1985 02 14	1990 12 07	de la dénomination sociale: RÉFRIGÉRATION MONTRÉAL-NORD INC.
2732-1496 ATELIER MÉCANIQUE PRÉVENTECH INC.	1989 05 30	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: 2732-1496 QUÉBEC INC. 2) du district: Saint-François
2321-1824 ATELIERS B.D.G. INC.	1985 05 16	1990 12 19	du capital-actions
2840-5041 AVIACORP LTÉE	1990 09 21	1991 01 10	du district: Beauce
2633-6263 A. LAMBERT INTERNATIONAL INC.	1989 07 13	1990 12 28	du capital-actions
1100-3837 A.H. BERGERON INC.	1965 05 21	1990 12 21	du capital-actions
2743-9181 BASE PLEIN AIR COCKANAGOG INC.	1990 01 31	1990 12 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2548-5079 LE BELLEVUE SUR LE BOULEVARD INC.	1988 02 11	1990 12 19	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
1477-0119 BOSSY-LABELLE INC.	1977 04 27	1990 12 19	du capital-actions
2414-3141 BO-MED INTERNATIONAL INC.	1986 04 03	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES SERVICES DE CONSULTATION BO-TECH INC. BO-TECH CONSULTING SERVICES INC.
2747-9369 BUANDERIE EXCEL INC.	1990 01 29	1990 12 21	de la dénomination sociale: GESTION TEXTILES MICHON INC.
1509-1747 CENTRE DE RÉNOVATION G. HARVEY INC.	1977 12 02	1990 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2847-6208 CENTRE DE SERVICES MÉCANIQUES MÉTROPOLITAINS F.C. INC.	1990 12 07	1990 12 17	de la dénomination sociale: CENTRE DE SERVICES MÉCANIQUES BROADWAY INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2631-5994 CENTRE DENTAIRE CHÂTEAUGUAY INC.	1988 11 10	1990 12 10	du district: Beauharnois
2540-9889 CHARLES & SYLVIE SÉVIGNY INC.	1987 11 12	1990 12 19	du capital-actions
2526-5554 CHÂTEAU VAUDREUIL INC.	1987 06 01	1990 12 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2758-5926 CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTÉE	1990 08 09	1990 12 13	de la dénomination sociale: 2758-5926 QUÉBEC INC.
1308-1732 LES CLINICIENS DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (C.H.U.) INC.	1968 06 06	1990 12 19	de la dénomination sociale: GESMUS INC.
1644-2691 CLUB DE GOLF LE RICOCHET (CHICOUTIMI) INC.	1980 05 05	1990 12 27	du capital-actions
1363-0819 COMMUNICATIONS LAC-ST-JEAN LIMITÉE	1975 04 25	1991 01 07	de la dénomination sociale: T.C. COM INC.
1859-5538 CONFECTIONS ST-JULIEN INC.	1982 07 13	1990 12 20	1) de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS MATO INC. 2) du district: Arthabaska
2639-2183 CONSEILLER EN IMMOBILIER GREISS INC.	1989 02 17	1991 01 09	de la dénomination sociale: RE/MAX ROYAL (CADIBEC) G.M. INC.
1857-6074 CONSTRUCTION VALMAR INC.	1982 04 30	1990 12 20	du capital-actions
2617-2809 LES CONSTRUCTIONS BETHEL INC.	1988 04 22	1990 12 17	du district: Joliette
2634-6171 LES CONSULTANTS GILLES VALIQUETTE INC.	1989 01 31	1991 10 08	de la dénomination sociale:  SIMSTAT INC.
2411-4886 LES CONSULTANTS ROY, CLAVEL INC.	1986 02 05	1990 12 28	de la dénomination sociale: ROY ET CLAVEL INC.
1844-7912 CONTACT QUÉBEC INC.	1981 03 27	1991 01 07	1) de la dénomination sociale: GESTION MAI 1981 INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1844-8746 AU COQ MODERNE INC.	1981 03 31	1990 12 31	du capital-actions
1115-3061 CRÉATIONS ATTRACTIVE INC.	1962 01 25	1990 12 19	de la dénomination sociale: 1115-3061 QUÉBEC INC.
2845-6267 LES CUIRS ST-LAURENT INC.	1990 10 30	1990 12 21	de la dénomination sociale: CUIR ST-LAURENT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2323-2077 D & F DUMONT AUTOS INC.	1985 06 21	1990 12 18	1) de la dénomination sociale: DUMONT VÉHICULES RÉCRÉATIFS INC. 2) du district: Richelieu
2756-3279 DAVIES ET BILODEAU INC.	1990 05 08	1990 11 16	1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS ALAIN BERTHIAUME INC. 2) du district: Longueuil
2439-7952 DEMTEC INC.	1986 08 22	1990 12 17	de la dénomination sociale: 2439-7952 QUÉBEC INC.
1360-3964 DENISO LABEL INC.	1974 11 25	1991 01 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
1329-3618 LES DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES LTÉE	1958 08 21	1990 12 27	du capital-actions
1128-3785 DOYON & DOYON LIMITÉE	1962 08 22	1990 12 31	1) du capital-actions 2) des dispositions
2439-1922 ENSEIGNEMENT DE SOINS HOSPITALIERS HÉLÈNE QUÉVILLON INC.	1986 08 01	1990 12 18	du capital-actions
2158-1095 LES ENTREPRISES CLÉMENT RUEL (2000) INC.	1983 07 29	1990 12 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
2632-8757 LES ENTREPRISES C. DESPARS INC.	1989 01 01	1990 12 19	du district: Longueuil
1268-8651 LES ENTREPRISES DE GESTION MURDOCK INC.	1938 08 19	1990 12 14	du capital-actions
1464-0775 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C.J. DUPUIS INC.	1976 01 08	1991 01 03	de la dénomination sociale: GESTION CONRAD DUPUIS INC.
1644-1180 LES ENTREPRISES GEORGES RONDEAU INC.	1980 04 29	1990 12 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
2626-0950 LES ENTREPRISES JOINT-TECH INC.	1988 08 30	1990 12 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5
2645-3266 LES ENTREPRISES LISI & RHÉAUME INC.	1989 04 27	1991 01 09	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE RESTAURATION LISI INC.
2527-6056 LOISELLE, INC.	1987 06 23	1990 12 20	1) de la dénomination sociale: E.P.E. LOISELLE INC. 2) du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1177-8149 LES ENTREPRISES RACINE & FILS LTÉE	1960 11 29	1990 12 17	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION FRANÇOIS RACINE LTÉE
2323-9916 LES ENTREPRISES R. JONCAS INC.	1985 07 17	1990 12 03	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1477-3246 ÉPICERIE BRILLANT INC.	1977 05 06	1990 12 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
1628-8235 LES ESCALIERS L'AUBIER INC.	1978 08 07	1990 12 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1140-3003 LES ÉTIQUETTES LELYS INC.	1964 07 06	1990 12 27	de la dénomination sociale: GROUPE LELYS INC.
2157-8539 FENÊTRES MODERNES J.C. LTÉE	1983 07 06	1990 12 07	du capital-actions
2331-3638 FERBLANTERIE DAOUST INC.	1985 11 29	1990 12 21	du capital-actions
1642-0127 FERME JOOSTEN ET FILS INC.	1981 01 23	1990 12 21	du capital-actions
2735-1261 LES FERMES MAPLE LODGE LTÉE	1989 07 27	1990 12 05	du district: Longueuil
1634-2677 LES FERMES OKAK INC.	1979 03 05	1990 12 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1226-0352 FONTAINE ÉLECTRIQUE INC.	1972 04 04	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ROLAND RICHARD INC.
1261-2255 FRÉGA INC.	1947 03 07	1990 12 31	du capital-actions
2645-9206 FRIGOLUX INC.	1989 05 09	1990 12 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1356-6047 LA GALERIE DU TAPIS GÉRARD BUSSIÈRES INC.	1974 05 15	1990 12 13	1) de la dénomination sociale: LA GALERIE DU TAPIS D'ASTOUS & FRÈRES INC. 2) du district: Baie-Comeau 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10 4) du capital-actions 5) des dispositions
2411-2690 GARANT INC.	1986 02 01	1991 01 07	de la dénomination sociale: GESTION G.D.L. (1991) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2544-7236 GARDERIE DE LA CAPITALE (1988) INC.	1988 02 11	1991 01 10	1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS MARC-ÉRIC INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2841-9026 GAZONNIÈRE G I P GUILBAULT INC.	1990 08 22	1990 12 06	de la dénomination sociale: GAZONNIÈRE G I P GUILBEAULT INC.
1864-6505 GESTION A. LA PENNA INC.	1982 12 17	1990 12 27	du capital-actions
2439-2912 GESTION DU 16 MARS INC.	1986 08 07	1990 12 20	du capital-actions
1848-9534 GESTION FORTIER & LABONTÉ (1983) INC.	1981 07 31	1990 12 27	de la dénomination sociale: GESTION ROGER FORTIER (1990) INC.
2316-5202 GESTION I.C.M. INC.	1985 02 05	1990 12 28	de la dénomination sociale: GROUPE I.C.M. INC.
2552-2566 GESTION JACYNTHÉ BRISSETTE INC.	1988 03 29	1990 11 16	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS ALAIN DUPONT INC.
2171-9851 GESTION NOR INC.	1984 06 21	1990 12 27	du capital-actions
2160-6587 GESTION SANI SPORT INC.	1983 09 26	1990 12 27	du capital-actions
2846-7256 GESTION VENODA INC.	1990 11 14	1990 12 19	du district: Joliette
2643-1452 LES GESTIONS DENYS ELÉMENT & FILS INC.	1989 04 18	1990 12 19	du nombre des administrateurs:  minimum: 1 maximum: 10
2532-2652 GESTIONS ROY & MARATTA INC.	1987 10 29	1990 12 05	du capital-actions
2152-0861 GILLES D. DALLAIRE & CIE INC.	1983 03 01	1990 12 17	de la dénomination sociale: PLACEMENTS RAYMOND OUELLETTE INC.
1131-5231 GORDON BATTAH LTÉE	1948 08 09	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS BATTAH LTÉE
1853-9676 GROUPE BELYN INC.	1982 01 08	1990 12 20	du capital-actions
2529-7268 LE GROUPE CONSEIL ARSENEAU, CHARBONNEAU INC.	1987 08 26	1990 11 26	de la dénomination sociale: LE GROUPE CHARBONNEAU MEUNIER INC.
2524-2603 LE GROUPE N.L. INC.	1987 04 08	1990 11 28	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2418-0507 GROUPE PETRA LTÉE	1986 06 30	1990 12 18	du capital-actions
1472-6699 GROUPE SOBECO INC.	1976 12 22	1990 12 19	de la dénomination sociale: SOBECO INC.
1254-8996 LES HABITATIONS ROGER-BÉDARD INC.	1965 12 17	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: LES RÉALISATIONS IVAN ROGER INC. 2) du district: Terrebonne
2550-1123 HÔTEL LA BARRE INC.	1988 03 08	1990 12 21	de la dénomination sociale: 2550-1123 QUÉBEC INC.
1255-1123 IMMEUBLES MARCOUX & ASS. INC.	1969 09 25	1990 12 28	de la dénomination sociale: IMMOBILIA MEMPHRÉMAGOG INC.
1117-8787 IMMEUBLES STONECREST INC.	1957 09 04	1990 12 28	du capital-actions
2843-3274 INSPECTION SEP INC.	1990 11 01	1990 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2552-1311 LES INVESTISSEMENTS ALAIN TANCRÈDE INC.	1988 05 17	1990 12 27	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS LOPRO INC.
2745-6433 INVESTISSEMENTS GUAYCO INC.	1989 12 28	1990 12 20	du capital-actions
1223-5495 JACQUES CROTEAU INC.	1972 01 24	1990 12 28	du capital-actions
1169-7430 JEAN-ROGER ÉLECTRIQUE INC.	1969 02 13	1990 12 20	du capital-actions
2535-9399 JOURNAL DES RIVIÈRES INC.	1987 06 08	1990 12 07	du district: Iberville
1150-7597 J.A. BLAIS INC.	1949 12 15	1990 12 27	du capital-actions
2743-3069 LABORATOIRES BIO-RECHERCHES LTÉE	1989 12 14	1990 12 19	du nombre des administrateurs: 8
2536-4696 LEPAGE O'BRIEN INC.	1987 06 16	1991 01 10	de la dénomination sociale: O'BRIEN GROUPE-CONSEIL INC.
2645-9255 LOCATION DBM INC.	1989 05 09	1990 12 18	de la dénomination sociale: SYSTÈMES KANTECH INC. KANTECH SYSTEMS INC.
2423-8032 LOUIS BERNARD ALLAIRE INC.	1986 11 06	1990 11 26	du district: Bedford
2333-1390 L.D. AUTO (1986) INC.	1986 01 01	1990 12 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
1626-6934 MAINTENANCE LÉO BAROLET INC.	1978 05 19	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES BÉTONS L. BAROLET LAC MÉGANTIC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1860-0692 MARCELLE HARVEY INC.	1982 07 28	1990 12 20	du capital-actions
2630-2398 MARKETING CORIMAR INC.	1988 11 03	1990 12 06	de la dénomination sociale: CORISIA BIJOUX MODE (VILLE MARIE) INC.
2753-6457 MÉTAL E.M. (1990) INC.	1990 04 18	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: RECYCLAGE CAPITALE INC. 2) du capital-actions
1204-2818 LE MEUBLE VILLAGEOIS INC.	1969 04 14	1990 12 21	du capital-actions
1477-1687 LES MEUBLES LATRAVERSE INC.	1977 05 02	1990 12 20	du capital-actions
2840-2485 NETTOYEUR ÉCLAT NET INC.	1990 09 13	1990 12 19	de la dénomination sociale: GESTION CAROLE LECLERC INC.
2168-3040 OPUR DES CANTONS INC.	1984 03 29	1990 12 27	de la dénomination sociale: GESTION DANIEL LABONTÉ (1990) INC.
2150-0798 PALDEC INC.	1983 01 07	1990 12 21	du capital-actions
2645-3191 PAOLO POUR HOMME INC.	1989 04 27	1990 12 28	1) de la dénomination sociale: CAFÉ ANGUS D. & M. INC. 2) du district: Saint-François
2745-4149 PAVAGE PICANO RÉNOVATION INC.	1989 12 20	1990 12 21	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5
1551-2999 LES PAVAGES TRANS-ISLAND LTÉE	1964 02 27	1990 12 20	de la dénomination sociale: GESTION ALFRED SALZANI INC.
1349-1725 PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS LIMITÉE	1972 09 20	1990 12 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
2532-6752 PIÈCES DE CAMION DU LAC INC.	1987 11 10	1990 12 28	de la dénomination sociale: CENTRE DU CAMION ST-PRIME INC.
1501-2693 PLACEMENTS BEN LIMITÉE	1975 12 04	1990 12 19	du capital-actions
2157-8695 LES PLACEMENTS CLAUDE A. LEBLANC INC.	1983 07 08	1990 12 20	du capital-actions
2161-9986 LES PLACEMENTS DANIEL CHAPDELAIN INC.	1983 10 31	1991 01 04	de la dénomination sociale: GESTION YVES BOLDUC INC.
1262-7600 PLACEMENTS GÉROS INC.	1969 11 11	1990 12 27	du capital-actions
2731-2701 PLACEMENTS G.R.Y.C. INC.	1989 07 01	1990 12 17	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2549-7876 LES PLACEMENTS JACQUES & MORISSET INC.	1988 04 05	1990 12 19	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS R. MORIN ET R. JACQUES INC.
1279-4137 LES PLACEMENTS PÉLADEAU INC.	1967 11 28	1990 12 21	du capital-actions
2165-7630 PLACEMENTS RAYMOND LABONTÉ INC.	1984 01 11	1990 12 10	du capital-actions
1861-4198 PLOMBERIE CLAUDE SANTERRRE INC.	1982 09 16	1991 01 01	de la dénomination sociale: PLOMBERIE COROSSOL INC.
2846-9633 LES PRODUITS FORMOSIUM INC.	1990 11 20	1991 12 11	de la dénomination sociale: LES PRODUITS FORMOSIUM CANADA INC.
2159-1003 PRO-SERVEX (1989) INC.	1983 08 24	1990 12 30	du capital-actions
1306-6592 RAPIDCO LTÉE-LTD.	1957 12 07	1990 12 17	1) de la dénomination sociale: 1306-6592 QUÉBEC INC. 2) du district: Laval
2755-4484 RÉAL VIAU (1990) INC.	1990 07 04	1990 12 17	du capital-actions
2845-8008 LA RELANCE DENTAIRE INC.	1990 11 06	1990 12 21	de la dénomination sociale: LA RELANCE PROFESSIONNELLE INC.
2742-8234 RESTAURANT LES CINQ D INC.	1989 11 17	1990 12 20	de la dénomination sociale: RESTAURANT L'INTIMITÉ INC.
2429-9927 RESTO-BAR L'ABAT INC.	1987 03 10	1990 12 19	du capital-actions
2540-7180 ROGER LACROIX INC.	1987 11 01	1990 11 26	du capital-actions
2534-2692 ROLAND POULIN INC.	1987 04 21	1991 01 03	du capital-actions
2743-9496 R. BÉGIN ET ASSOCIÉS INC.	1990 01 26	1990 11 27	de la dénomination sociale: LES BOIS LAMINA INC.
2640-0077 R.B.O. AUTOS INC.	1989 03 03	1990 12 12	de la dénomination sociale: RICHARD BOURGIE AUTOS INC.
2440-0707 SALON JULIE QUILLES INC.	1986 09 04	1990 12 19	du capital-actions
1864-4617 LES SALONS FUNÉRAIRES GUAY INC.	1982 12 16	1990 12 20	du capital-actions
1143-9072 LES SCIES DE LA RIVE-SUD INC.	1968 10 17	1990 12 18	de la dénomination sociale: 1143-9072 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2153-6164 SERVICE AMBULANT ENTRETIEN ET RÉPARATION D'INSTRUMENTS CHIRURGICAUX (S.A.D.) LTÉE	1983 03 31	1990 12 17	1) du district: Laval  2) du capital-actions 3) des dispositions
1264-3110 SERVICE DE RADIOLOGIE GRENET INC.	1965 12 16	1990 12 21	du capital-actions
2757-7097 SERVICES D'ASSURANCES L.F.C. INC.	1990 06 12	1990 12 21	de la dénomination sociale: 2757-7097 QUÉBEC INC.
2760-4834 LES SERVICES FINANCIERS DONALD MURPHY & ASSOCIÉS, INC.	1990 07 27	1990 11 19	de la dénomination sociale: LES SERVICES FINANCIERS D.D.A. ET ASSOCIÉS, INC.
1851-1089 SOCIÉTÉ DE GESTION SST INC.	1981 10 05	1990 12 19	du capital-actions
1283-7464 SOCIÉTÉ DOMINION SECURITIES PITFIELD INC.	1968 01 18	1991 01 03	de la dénomination sociale:  1283-7464 QUÉBEC INC.
1507-1095 SODEVEC INC.	1977 09 16	1990 12 03	du district: Laval
2757-2601 LES SPÉCIALITÉS DU DR J.-C. DUPONT INC.	1990 05 30	1990 12 17	de la dénomination sociale:  FERME N.C.L. INC.
2842-5890 SPEQ CAPITECQ I INC.	1990 09 10	1990 12 18	des dispositions
2843-5006 SPEQ TRUITES DES SOURCES (1990) INC.	1990 11 02	1990 12 18	des dispositions
2546-6491 STATION SERVICE LAPORTE & CLOUTIER INC.	1988 01 13	1990 12 17	de la dénomination sociale: STATION SERVICE G. CLOUTIER INC.
1463-4935 STATION-SERVICE CHANDLER INC.	1975 12 08	1990 12 06	de la dénomination sociale: G.F. MODE INC.
2841-1585 STEINBERG INC.	1990 10 22	1990 12 27	des dispositions
2741-5645 SUPERMARCHÉ LUCIEN CHAMPAGNE ET FILS INC.	1989 10 20	1990 12 19	1) du capital-actions  2) des dispositions
2731-9896 LES SYSTÈMES D'INTERCONNEXION BELLEVUE INC.	1989 07 20	1991 01 08	de la dénomination sociale: SYSTÈME DE MESSAGERIE VOCALE BELLEVUE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1160-0129 TRADELCO INC.	1961 05 25	1990 12 21	du capital-actions
2733-5728 TRADUCTIONS CAILLÉ LTÉE	1989 07 06	1990 11 23	du district: Iberville
2158-2457 TRANSPORBEC INC.	1983 07 18	1990 12 28	de la dénomination sociale: TRANSPORT PENOT INC.
2845-5384 TRANSPORT DENIS LABONTÉ INC.	1990 10 26	1990 11 23	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2735-7896 TRANSPORT RIMA INC.	1989 08 31	1990 11 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1252-0425 TREMBLAY & HARRISON INC.	1968 05 30	1990 12 03	de la dénomination sociale: LE GROUPE GENARP INC.
2623-5895 UCS QUÉBEC (1988) INC.	1988 07 25	1990 12 19	du capital-actions
2840-3558 VANBARCORP INTELLIGENCE SERVICE LTÉE	1990 09 17	1991 01 04	1) de la dénomination sociale: VANBARCORP TECHNOLOGIES LTÉE 2) du district: Beauce
2317-3933 VARI-VIDÉO INC.	1985 03 05	1990 12 27	de la dénomination sociale: PHOTO CAN CAM INC.
1507-0212 VIC MOBILIERS DE MAGASIN (1977) INC.	1977 09 14	1990 12 20	du capital-actions
2538-5121 VITRERIE PARENT LEMYRE INC.	1987 08 25	1990 12 17	de la dénomination sociale: VITRERIE PARENT INC.
2542-3211 VOLCANO INC.	1987 12 15	1990 12 19	1) de la dénomination sociale: 2542-3211 QUÉBEC INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2165-3977 WAPIZAGOUNE CHASSE ET PÊCHE INC.	1984 02 01	1990 12 27	1) de la dénomination sociale: LES SERVICES FINANCIERS R.G. INC. 2) des restrictions à l'activité 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

## Compagnies (Partie III) — Loi sur les

### Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2850-2383 L'ACADÉMIE DE ST-GEORGES DE BEAUCE	1991 01 04	1055, 116 <sup>e</sup> Rue, Saint-Georges
2843-8471 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DES EMPLOYÉS DE TRANSPORT DE MONTRÉAL	1991 01 03	9240-A, Saguenay, Saint-Léonard
2847-5416 ASSOCIATION DES GENS DE FORMACADRES	1991 01 08	Québec
2850-0874 ASSOCIATION DES INFORMATIENS DES COLLÈGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	1991 01 08	Cégep François-Xavier-Garneau, 1660, boulevard de l'Entente, Québec
2850-2391 ASSOCIATION DES PIGISTES EN INFORMATIQUE DU QUÉBEC (A.P.I.Q.)	1991 01 04	2060, rue Bourgogne, Chambly
2841-0033 ASSOCIATION UNI-VERS-CITÉS	1991 01 08	1065, avenue Grenoble, Sainte-Foy
2846-2711 A.C.C.R.O.C. ACCUEIL COLLECTIF DES CONJOINTS EN RELATION OPPRIMANTE ET COLÉRIQUE	1991 01 08	430, rue Labelle, Saint-Jérôme
2850-3431 A.D.A.M., ASSOCIATION DES ARTISTES MULTIDISCIPLINAIRES	1991 01 08	805, Loranger, Laval
2846-1200 CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (C.A.L.A.C.S.) DE BAIE-COMEAU	1990 12 11	Baie-Comeau
2843-4207 CENTRE INTERVALLE PONTIAC	1991 01 08	7, rue Front, Campbell's Bay
2850-1203 CENTRE NATIONAL DE VALORISATION DE LA TOURBE INC.	1991 01 08	454, chemin Témiscouata, Rivière-du-Loup
2850-2185 CHORALE LA CLEF DES CHANTS DE COMPTON	1991 01 03	576, chemin Lapointe, Compton
2843-9842 CLUB DE SOCCER «LES CAVALIERS DE STE-SOPHIE» INC.	1991 01 03	2124, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie
2843-9651 CLUB MACINTOSH DE BAIE-COMEAU	1991 01 03	9, Jean-Baptiste Franquelin, Baie-Comeau
2850-3928 CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL-EST	1991 01 11	3305, rue Aubry, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2843-8489 CLUB SOCIAL H.D. LACHUTE	1991 01 03	556-A, rue Lafleur, Lachute
2850-2573 CLUB V.T.T. DE LA SAVANE	1991 01 09	Breakeyville
2850-2599 LE COMITÉ DES LOISIRS DU PARC ST-TÉLESPHORE INC.	1991 01 09	2845, rue Gravel, Saint-Romuald
2843-9297 CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE LANAUDIÈRE INC.	1991 01 08	255, St-Étienne, L'Assomption
2846-2729 CORPORATION DES PRATICIENS EN MASSAGE HOLISTIQUE DU QUÉBEC	1991 01 08	356, Principale, bureau 2, Granby
2846-2737 C.A.D.C. DE PORTNEUF INC.	1991 01 11	Portneuf
2850-3613 L'ÉCLUSE DES LAURENTIDES	1991 01 08	400, boulevard Ste-Adèle, Sainte-Adèle
2850-2474 ENSEMBLE VOCAL AMADEUS DE L'ESTRIE	1991 01 07	410, des Jonquilles, Sherbrooke
2843-6889 ESPACE CHAUDIÈRE-APPALACHES	1991 01 03	2111, chemin du Sault, bureau 308, Saint-Romuald
2850-2409 FONDATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE RADIO-QUÉBEC	1991 01 04	Territoire de la Communauté Urbaine de Montréal
2848-3691 FONDATION PAUL HÉBERT (1991)	1991 01 03	Sainte-Pétronille, Île d'Orléans
2850-2425 FONDATION SERGE DAoust	1991 01 04	1195, avenue Lavigerie, bureau 200, Sainte-Foy
2842-9017 FONDS DE SOUTIEN GILLES DUCEPPE	1991 01 08	1827, de Maisonneuve est, Montréal
2843-9271 GRANDS AMIS DE LA BAIE	1991 01 08	Paspébiac
2850-3621 INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL I.E.I. (QUÉBEC) INTERNATIONAL ENVIRONMENT INSTITUTE I.E.I. (QUÉBEC)	1991 01 08	407, boulevard St-Laurent, bureau 500, Montréal
2846-3875 AU JARDIN DE LA FAMILLE DE FABREVILLE	1991 01 08	Fabreville
2850-1245 NORD (ORGANISATION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT NORDIQUE)	1991 01 09	195, boulevard Matagami, Matagami

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Lettres patentes supplémentaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2315-3216 LE CENTRE DES FEMMES DU Ô-PAYS	1985 02 12	1991 01 03	des objets
1235-1037 CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES (MONTRÉAL) INC.	1966 03 16	1991 01 08	de la dénomination sociale: CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (MONTRÉAL) (CEAD) INC.
1462-8051 LA FONDATION PÉLADEAU INC.	1975 10 30	1991 01 09	1) des objets 2) des dispositions
2740-1140 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE OUJÉ-BOUGOUMOU	1989 11 28	1991 01 09	1) du siège social: Mistassini 2) des dispositions
1299-4299 SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS, RÉGION RICHELIEU-SAINT-LAURENT	1953 10 21	1991 01 08	de la valeur des biens immobiliers

*L'Inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

2555

**Compagnies (Divers) — Loi sur les****Changement de siège social (Article 87)**

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1462-5743 ASPIRATEX INC.	1975 10 14	325, rue Marais, bureau 185, Vanier
2156-5973 ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE JACQUES BUSSIÈRE INC.	1983 06 15	321, rue Dupont ouest, Pont-Rouge
1645-0066 ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DES BOIS FRANCS INC.	1980 06 02	510, 5 <sup>e</sup> Rang, Sainte-Clothilde-de-Horton
2644-3424 ASSOCIATION PRO-ACTION INC.	1989 05 30	2840, boulevard St-Martin est, bureau 200, Duvernay
1152-6696 CENTRE DÉCOR HUDSON INC.	1967 04 20	472-B, Principal, Hudson
2422-2069 CENTRE HARE KRISHNA	1986 11 13	421, rue Marie-Anne, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2161-8244 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL LAURENTIEN NUMÉRO 6497	1983 11 12	284, Westgate est, Rosemère
1155-4441 CIRE SUCCÈS LTÉE	1933 03 22	1170, Peel, Montréal
2170-4408 LA CLÉ DES MOTS	1984 07 19	9, boulevard Montcalm nord, bureau 415, Candiac
2638-4396 CLUB BROWN SWISS DU QUÉBEC	1989 03 30	236, rue Fabrique, Sainte-Croix
1367-0732 LA CONFÉRENCE DES ARBITRES DU QUÉBEC	1975 09 24	305, rue Monmouth, Mont-Royal
1644-1958 FONDS DE RECHERCHE J. GORDON HERRON INC.	1980 05 01	Jardin Van Den Hende, Université Laval, Sainte-Foy
1270-7865 LAGUAYNET INC.	1959 01 27	981, rue Fréchette, Longueuil
1475-9393 LIBRAIRIE ANJOU INC.	1977 03 25	4130, rue Jean Talon est, Montréal
2168-2281 MOUVEMENT DE JEUNES CATHOLIQUES LA RELÈVE	1984 05 17	586, rue Murdoch, Greenfield Park
1368-1200 SERVICE DE RÉCLAMATIONS DIRECT INC.	1974 05 06	1645, 63 <sup>e</sup> Rue, Saint-Anicet
2549-8841 VIA L'OVE	1988 04 18	538, Kirk, Sainte-Sophie
1473-6110 VILLA ÉTUDIANTE DE COATICOOK	1990 10 30	343, rue St-Jacques nord, Coaticook
2630-7413 SOCIÉTÉ DES PERFUSIONNISTES EN CARDIOVASCULAIRE DU QUÉBEC	1988 11 30	3001, 12 <sup>e</sup> Avenue nord, Sherbrooke

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

#### Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2747-1705 ACTION-PARTAGE DE MONTRÉAL	1990 03 05	75, Sir Georges Étienne Cartier, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2755-1746 AGENCE DE GARDE À L'ENFANCE DE LA RÉGION MASKOUTAINE	1990 06 15	1760, rue St-Antoine, Saint-Hyacinthe
1503-1982 LES AGENTS DE TEXTILE INTERNATIONAUX SPEYER LTÉE	1976 04 26	2, rue Merritt, Montréal
2739-9237 L'AMICALE DES CEINTURES NOIRES DE JUDO DE LA VIEILLE CAPITALE INC.	1989 11 20	1310, rue Garnier, Québec
1350-9872 L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS D'OPTOMÉTRIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (A.E.O.U.M.)	1974 01 14	3750, rue Jean-Brillant, bureau 230, Montréal
2546-3969 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS JEAN DESPREZ «SECTEUR NORD» INC.	1988 03 18	7091, Place Jean Desprez, Anjou
2156-9447 ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR BAS- RICHELIEU INC.	1983 05 18	105, rue du Prince, Sorel
1852-6913 ASSOCIATION LES GOÉLANDS DE LONGUEUIL	1981 12 03	2417, rue Montarville, Longueuil
2756-5100 ASSOCIATION MOTO-TOURISME GLOBE TROTTEUR DE MONTRÉAL	1990 05 15	15138, rue Notre-Dame est, Montréal
1200-8421 BOMAR ENTREPRISES LTD.	1970 08 13	333, rue Chabanel ouest, bureau 200, Montréal
2420-1568 CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DES IRANIENS	1986 12 05	3680, rue Jeanne-Mance, Montréal
1506-5014 CHAMPIBEC INC.	1977 08 26	965, rue des Érables, Québec
1479-0380 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL COATICOOK, NO. 2106	1977 07 23	37, rue Main ouest, Coaticook
1325-7233 CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CONTRECOEUR NO. 2848	1953 04 22	543, rue St-Antoine, Contrecoeur
2416-5706 CLUB 64 NORD DE DEUX-MONTAGNES	1986 06 16	200, rue Henri Dunant, Deux-Montagnes
1640-9435 CLUB ARAMIS SHERBROOKE INC.	1980 01 17	1177, Galt ouest, Sherbrooke
2312-1007 CLUB ARTÉMIS CHARLEVOIX OUEST	1985 02 13	25, rue Tremblay, Baie Saint-Paul
2420-3549 CLUB DE NATATION ROUGE ET OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	1986 09 24	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2414-7001 CLUB DE TENNIS DE TABLE DE MAISONNEUVE	1986 05 02	5605, rue Hadley, Montréal
2309-7991 CLUB OPTIMISTE LE PLATEAU MASCOUCHE INC.	1984 12 17	712, chemin Pincourt, Mascouche
1843-8663 COMITÉ DES CITOYENS RETRAITÉS H.L.M. ST-PHILIPPE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	1981 03 04	2100, St-Olivier, app. 301, Trois-Rivières
1842-7930 COMITÉ D'ANIMATION DU TROISIÈME ÂGE DE LAVAL	1981 02 06	725, de la Montée Montrougeau, Fabreville
2166-1178 COMITÉ MAISONS DE NAISSANCES DE MONTRÉAL	1984 06 22	1493, rue Rachel est, Montréal
2321-9975 COMMUNICATIONS GRATTE-CIEL LTÉE	1985 08 09	400, McGill, Montréal
1462-8051 LA FONDATION PÉLADEAU INC.	1975 10 30	612, rue St-Jacques ouest, Montréal
2332-5079 GROUPE DE SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRENEURS DU HAUT-RICHELIEU	1985 12 19	315, rue MacDonald, bureau 301, Saint-Jean-sur-Richelieu
1852-3399 L'INSTITUT D'ÉDUCATION POPULAIRE DES BOIS-FRANCS	1981 11 16	248, Hériot, Drummondville
1860-7184 LIGUE RÉCRÉATIVE DE VOLLEY-BALL MONTRÉAL	1982 08 27	5650, rue Iberville, Montréal
1333-6763 LES MAGASINS J.P.G. INC.	1972 11 20	5500, boulevard de la Rive sud, Lévis
2751-6475 MAISON L'S-EN-CIEL	1990 05 09	421, rue Mazenod, Québec
2620-5153 LA MAISON WASESKUN	1988 07 12	1295, rue Laprairie, Montréal
2327-2966 MANOIR ROSEMÈRE INC.	1986 02 28	365, Grande Côte, Rosemère
2553-4835 LA MARCHÉ ET COURSE AU COEUR DE L'ÎLE	1988 05 30	4, Place Laval, bureau 100, Laval
1634-4889 LA MASQUERÈVERIE	1979 03 16	3950, Hôtel de Ville, Montréal
1631-3074 MISSION ÉVANGÉLIQUE DU CHRISTIANISME	1978 11 14	1053, 47 <sup>e</sup> Rue, Montréal
2740-3948 LE MOUVEMENT D'ENTRAIDE FAHMO	1989 11 30	6042, boulevard des Laurentides, Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2633-8657 MULTI-VOIX MONTRÉAL	1989 01 12	612, rue Valois, Montréal
2317-2158 PLACE DE L'INDUSTRIE LAC-MÉGANTIC INC.	1985 04 30	4675, rue Roberge, Lac-Mégantic
1367-9352 LES PLACEMENTS ALANIAN INC.	1974 04 25	1417, rue Fort, Montréal
1468-4690 LES PLACEMENTS BORD DE L'EAU INC.	1976 07 15	911, rue Hérelle, Longueuil
1275-3174 LES PLACEMENTS MERCIER INC.	1965 03 31	1417, rue Fort, Montréal
2332-3413 PROGRAMME ACTION-REVITALISATION HOCHELAGA-MAISONNEUVE (P.A.R.H.-M)	1985 12 12	4435, rue De Rouen, Montréal
1858-9887 UN PROLONGEMENT À LA FAMILLE DE MONTRÉAL	1982 08 03	14108, rue Demontigny, Montréal
2546-5899 REGROUPEMENT ÉTUDIANT DES FACULTÉS D'ADMINISTRATION DU QUÉBEC	1988 04 20	405, Ste-Catherine est, Montréal
1639-2151 LES RÉSIDENCES POPULAIRES TRIFLUVIENNES	1979 10 03	1160, Terrasse Turcotte, Trois-Rivières
1334-4445 LES RESSOURCES MONEXCO LTÉE	1973 02 28	2020, rue University, bureau 1527, Montréal
1107-9191 RUBIN'S STATIONERY LTD.	1947 12 09	4661, avenue Van Horne, bureau 8, Montréal
2535-6411 SCEPTIQUES DU QUÉBEC	1987 06 03	16415, rue Bureau, bureau 7, Montréal
2312-7236 SOCIÉTÉ DE DROIT ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	1984 11 20	127, rue Saint-Pierre, Montréal
2257		

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

#### Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1360-0408 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DU LAC ST-LOUIS	1974 10 16	13

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2638-4396 CLUB BROWN SWISS DU QUÉBEC	1989 03 30	6
1245-8857 COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE CHÉNÉVILLE INC.	1960 06 06	9
2545-7268 COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1988 02 24	6
1124-3714 CONTRÔLES INDUSTRIELS TAYLOR LTÉE	1962 12 20	3
1140-9984 C.A. SPENCER INC.	1936 06 09	5
2759-1692 FONDATION SPORTIVE JULES MATHIEU	1990 09 19	9
2758-2907 FONDS DE BOURSES D'ÉTUDES DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE RIVERDALE HIGH SCHOOL	1990 07 26	8
1861-9437 GARDERIE AU CARROUSEL ENFANTIN INC.	1982 10 07	7
1849-5242 GARDERIE CONCORDIA	1981 08 25	11
2312-7236 SOCIÉTÉ DE DROIT ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	1984 11 20	15
1274-8968 SOCIÉTÉ DE GESTION WEN-MAUR INC.	1957 02 26	3
2419-6669 LA SOCIÉTÉ DE RELOGEMENT MATIMEKOSH	1986 08 26	3

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2258

#### Dissolution — Demandes de

##### 2172-6062 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2172-6062 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 janvier 1991

70902

*Les procureurs de la compagnie,  
POULIOT, MERCURE*

##### 2423-6937 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2423-6937 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 16 janvier 1991

70963

*Le président,  
JEAN-MARIE LAROCHE*

##### 2433-3585 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2433-3585 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Clothilde-de-Horton, le 14 décembre 1990

70903

*La secrétaire de la compagnie,  
GINETTE L. PRUNEAU*

##### 2440-4592 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2440-4592 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 novembre 1990

70954

*Le président,  
GILLES LORD*

##### 2543-4291 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2543-4291 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Brossard, le 11 décembre 1990

70904

*La secrétaire de la compagnie,*  
FRANCE GÉLINAS

#### 2619-8689 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2619-8689 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 décembre 1990

70882

*Les procureurs de la compagnie,*  
MARTINEAU WALKER

#### 2621-7737 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2621-7737 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 janvier 1991

70967

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

#### 2633-0308 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2633-0308 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 15 janvier 1991

70973

*Pour la compagnie,*  
JACQUES PROULX

#### 2758-5926 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2758-5926 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 janvier 1991

70966

*Les procureurs de la compagnie,*  
OGILVY RENAULT

#### AGENCE BEAUTÉ CONFORT D.C. INC.

Prenez avis que la compagnie «AGENCE BEAUTÉ CONFORT D.C. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières-Ouest, le 10 janvier 1991

70957

*La présidente,*  
DENISE BABINEAU

#### ARPRE INC.

Prenez avis que la corporation «ARPRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 10 janvier 1991

70883

*Pour la compagnie,*  
GINETTE GIROUX

#### ASPIRO A.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «ASPIRO A.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 14 janvier 1991

70905

*La présidente,*  
MARIA BAHL

#### BOUTIQUE HELSI INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE HELSI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Donnacona, le 21 décembre 1990

70906

*La présidente,*  
HUGUETTE PICHÉ

#### CENTENAIRE ST-GÉDÉON DE BEAUCE

Prenez avis que la corporation «CENTENAIRE ST-GÉDÉON DE BEAUCE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Gédéon, le 15 janvier 1991

70932

*La secrétaire de la compagnie,*  
JEANNINE LACHANCE

#### CENTRE DE RECLASSEMENT DES EX-EMPLOYÉS DE PHILIPS

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE RECLASSEMENT DES EX-EMPLOYÉS DE PHILIPS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 16 janvier 1991

70956

*la présidente,*  
K. QUENVILLE

#### CLUB TENNISPORT (1983) INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB TENNISPORT (1983) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 11 janvier 1991

70884

*Les procureurs de la compagnie,*  
McCARTHY TÉTRAULT

#### COMPOCOM INC.

Prenez avis que la compagnie «COMPOCOM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Romuald, le 1<sup>er</sup> décembre 1990

70885

*Pour la compagnie,*  
JEAN-MARC GRAVEL

#### CONSTRUCTIONS JEAN-MARC RHÉAUME INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS JEAN-MARC RHÉAUME INC.» demandera à l'inspecteur général des insti-

tutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 7 janvier 1991

70907

*La secrétaire de la compagnie,*  
SIMONNE RODRIGUE RHÉAUME

#### DEFOY CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie «DEFOY CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70976

*Les procureurs de la compagnie,*  
POULIOT, MERCURE

#### ENSEIGNES QUÉBÉCOISES ROBY INC.

Prenez avis que la compagnie «ENSEIGNES QUÉBÉCOISES ROBY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 janvier 1991

70886

*Le président,*  
RÉAL ROBITAILLE

#### FESTIVAL ET RENDEZ-VOUS DE MUSIQUE COUNTRY «LAPÊCHE» INC.

Prenez avis que la compagnie «FESTIVAL ET RENDEZ-VOUS DE MUSIQUE COUNTRY «LAPÊCHE» INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Pêche, le 7 janvier 1991

70972

*Le procureur de la compagnie,*  
YVON DION, notaire

#### GESTION GAVULOS INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION GAVULOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 décembre 1990

70933

*L'administrateur,*  
GILLES MONTBLEAU

#### HEBDO-REVUE DU CANADA FRANÇAIS LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «HEBDO-REVUE DU CANADA FRANÇAIS LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 janvier 1991

70975

*Les procureurs de la compagnie,*  
LAPOINTE ROSENSTEIN

#### JOE JESUS DESIGN INC.

Prenez avis que la compagnie «JOE JESUS DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Westmount, le 21 janvier 1991

71000

*Le procureur de la compagnie,*  
PHILIP ASPLER, avocat

#### LE CLUB ÂGE D'OR HÉRITAGE DU SECTEUR FOURNIER

Prenez avis que la corporation «LE CLUB ÂGE D'OR HÉRITAGE DU SECTEUR FOURNIER» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 15 janvier 1991

70960

*Pour la compagnie,*  
FRANÇOISE CADIEUX

#### LE CLUB DU DEUXIÈME ÂGE DE STE-PAULE

Prenez avis que la corporation «LE CLUB DU DEUXIÈME ÂGE DE STE-PAULE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 10 janvier 1991

70887

*Le président,*  
ROBERT FOREST

#### LE CLUB TRANSPORT BOUL INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CLUB TRANSPORT BOUL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 14 janvier 1991

70968

*Le président,*  
DANIEL ALLARD

#### LE COMITÉ DE CITOYENS DE ST-CASIMIR

Prenez avis que la corporation «LE COMITÉ DE CITOYENS DE ST-CASIMIR» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Casimir, le 27 décembre 1990

70934

*Le président,*  
ANDRÉ MARCOTTE

#### LE GROUPE-CONSEIL ACCORD INC

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE-CONSEIL ACCORD INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 8 janvier 1991

70888

*Le vice-président,*  
ANDRÉ ROY

#### LE GROUPE INVEST. Y.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE INVEST. Y.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 janvier 1991

70908

*Le président,*  
RAYNALD SIMARD

**LE REFUGE NICHIA INC.**

Prenez avis que la compagnie «LE REFUGE NICHIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 décembre 1990

70935

*Les procureurs de la compagnie,*  
BLAIS GRATTON

**LES CONSEILLERS EN SPORTS PRO-AM  
MONTREAL LTÉE  
PRO-AM SPORTS CONSULTANTS MONTREAL  
LTD.**

Prenez avis que la compagnie «LES CONSEILLERS EN SPORTS PRO-AM MONTREAL LTÉE — PRO-AM SPORTS CONSULTANTS MONTREAL LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 janvier 1991

70961

*Le procureur de la compagnie,*  
DAVID I. SCHATIA, *avocat*

**LES DÉVELOPPEMENTS DE L'ÎLE ST-JOSEPH  
INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES DÉVELOPPEMENTS DE L'ÎLE ST-JOSEPH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 17 janvier 1991

70974

*Le procureur de la compagnie,*  
FRANÇOIS ST-ARNAUD, *notaire*

**LES DISTRIBUTIONS JASSY INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES DISTRIBUTIONS JASSY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Christophe, le 27 décembre 1990

70958

*Le président,*  
JASMIN GOSSELIN

**LES DISTRIBUTIONS ROL-PRO INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES DISTRIBUTIONS ROL-PRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dorval, le 10 janvier 1991

70965

*Le président,*  
RENÉ FORGET

**LES ÉDITIONS DU ZÉPHYR INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ÉDITIONS DU ZÉPHYR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 15 janvier 1991

70955

*Le directeur,*  
ARMAND GUILMETTE

**LES ENTREPRISES PROTÈGE-SOL INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES PROTÈGE-SOL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 28 décembre 1990

70909

*Le président,*  
PIERRE BRISSON

**LES ENTREPRISES ZNOTEB INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ZNOTEB INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 janvier 1991

70936

*Les procureurs de la compagnie,*  
CLARK WOODS ROCHEFORT FORTIER

**LES HABITATIONS GIM INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES HABITATIONS GIM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dolbeau, le 26 novembre 1990

70889

*La présidente,*  
COLETTE FORTIN

**LES IMMEUBLES BONNETERRE INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BONNETERRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 janvier 1991

70910

*Le secrétaire de la compagnie,*  
DAVID SIGLER

**LES IMMEUBLES D.L.M. DES ROCHERS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES D.L.M. DES ROCHERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Alphonse, le 9 janvier 1991

70911

*Le secrétaire de la compagnie,*  
MARTIN LAFRENIÈRE

**LES PETITES FILLES AUX ALLUMETTES INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PETITES FILLES AUX ALLUMETTES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 janvier 1990

70912

*La secrétaire-trésorière,*  
MARTHA FLEMING

**LES PLACEMENTS BERGERON ET CLOUTIER  
INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS BERGERON ET CLOUTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charny, le 12 décembre 1990

70890

*Le président,*  
RICHARD CLOUTIER

**LES PLACEMENTS BLAIS RANCOURT INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS BLAIS RANCOURT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-de-la-Lande, le 9 janvier 1991

70891

*Le président,*  
JEAN FRANÇOIS BLAIS

**LES PLACEMENTS ORION LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS ORION LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 janvier 1991

70913

*Le procureur de la compagnie,*  
RONALD SAAD, *avocat*

**LES PLACEMENTS UNEX INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS UNEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Thérèse, le 2 novembre 1990

70892

*Les procureurs de la compagnie,*  
BRAZEAU, GRÉGOIRE & GAUVREAU

**LES TRANSPORTS M.C.F. INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES TRANSPORTS M.C.F. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Damase, le 12 août 1990

70989

*Le président,*  
MARCEL DUBÉ

**LIGUE BALLE-MOLLE SUPER-SUD INC**

Prenez avis que la compagnie «LIGUE BALLE-MOLLE SUPER-SUD INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Greenfield Park, le 7 janvier 1991

70893

*La trésorière,*  
DANIELLE CHAREST

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. & B. INC.**

Prenez avis que la compagnie «MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. & B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 11 janvier 1991

70894

*Le président,*  
ROBERT BEAUDRY

**MATTE FURNITURE POLISHING (QUÉBEC) INC.**

Prenez avis que la compagnie «MATTE FURNITURE POLISHING (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 janvier 1991

70969

*Le président,*  
RUDOLF MUELLER

**MÉCANIQUE J.M. CHOUINARD INC**

Prenez avis que la compagnie «MÉCANIQUE J.M. CHOUINARD INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachenaie, le 12 janvier 1991

70914

*Le président,*  
J.M. CHOUINARD

**NORANDA BREAD CO. LTD.**

Prenez avis que la compagnie «NORANDA BREAD CO. LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 10 janvier 1991

70895

*Le procureur de la compagnie,*  
RICHARD MORISSETTE, *notaire*

**PULSIONS COMMUNICATIONS INC.**

Prenez avis que la compagnie «PULSIONS COMMUNICATIONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 décembre 1990

70937

*La secrétaire de la compagnie,*  
MARIE FRANCE RÉMILLARD

**RAYNALD COMEAU INC.**

Prenez avis que la compagnie «RAYNALD COMEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Gervais, le 9 janvier 1991

70959

*Le président,*  
RAYNALD COMEAU

**RESSORTS ORDIS INC.**

Prenez avis que la compagnie «RESSORTS ORDIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 17 janvier 1991

70962

*Le président,*  
MAURICE GIRARD

**ROLAND LAVIGNE INC.**

Prenez avis que la compagnie «ROLAND LAVIGNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 23 novembre 1990

70964

*Le président,*  
ROLAND LAVIGNE

#### ROLAND MARMEN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «ROLAND MARMEN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 10 décembre 1990

70977

*Le président,*  
ROLAND MARMEN

#### SALON DES FÉES DE JONQUIÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON DES FÉES DE JONQUIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 11 janvier 1991

70896

*La présidente,*  
RUTH FAY

#### SALON DES FÉES DE TRACY INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON DES FÉES DE TRACY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 11 janvier 1991

70897

*La présidente,*  
RUTH FAY

#### SERVICES FORMATIQUE-GRAPH SOLUTION INC

Prenez avis que la compagnie «SERVICES FORMATIQUE-GRAPH SOLUTION INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 janvier 1991

70915

*Le président,*  
LOUIS LEVASSEUR

#### SURGICO INC.

Prenez avis que la compagnie «SURGICO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 3 décembre 1990

70898

*L'administratrice,*  
FRANCINE LAMOUREUX

#### SYSTÈMES D'ALARME COBRA INC.

Prenez avis que la compagnie «SYSTÈMES D'ALARME COBRA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions

financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 1990

70916

*Le président,*  
SIMON AZOULAY

#### SYSTÈMES D'INFORMATION CANASSURANCE INC.

Prenez avis que la compagnie «SYSTÈMES D'INFORMATION CANASSURANCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 16 janvier 1991

70917

*Les procureurs de la compagnie,*  
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

#### TABAGIE ST-MAURICE INC.

Prenez avis que la compagnie «TABAGIE ST-MAURICE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-du-Lac, le 20 décembre 1990

70971

*Le président,*  
BERNARD LAMPRON

#### TRIMEREC INC.

Prenez avis que la compagnie «TRIMEREC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 janvier 1991

70899

*Pour la compagnie,*  
JOHANNE BEAUCHAMP, C.G.A.

#### WINDSOR HÔTEL LTÉE WINDSOR HOTEL LTD.

Prenez avis que la compagnie «WINDSOR HÔTEL LTÉE — WINDSOR HOTEL LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 janvier 1991

70918

*Les procureurs de la compagnie,*  
MACKENZIE GERVAIS, avocats

#### YVAN CHARPENTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «YVAN CHARPENTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Black Lake, le 15 janvier 1991

70953

*Le président,*  
YVAN CHARPENTIER

## Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

### Dissolution

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE UNION II	1989 12 27	5250, boulevard Décarie, 7 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3X 3Z6	1991 01 09

*Le notaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

2269

### Formation

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 1 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 1</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 2 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 2</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 3 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 3</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 4 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 4</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 5 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 5</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 6 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 6</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 7 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 7</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 8 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 8</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 9 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 9</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 10 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 10</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 11 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 11</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 12 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 12</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 13 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 13</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 14 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 14</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 15 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 15</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 16 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 16</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 17 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 17</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 18 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 18</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 19 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 19</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) SFI NO. 20 <i>SFI (1991) AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NO. 20</i>	1991 01 09	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ACTE I SCÈNE I	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AHP NO. 1 <i>AHP NO. 1 AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1990 12 18	3816, avenue Marlowe, Montréal, QC, H4A 3M1

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AHP NO. 2 AHP NO. 2 AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1990 12 18	3816, avenue Marlowe, Montréal, QC, H4A 3M1
AMG QUÉBEC ET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AMG QUEBEC ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED	1990 12 28	2000, rue Mansfield, local 800, Montréal, QC, H3A 2Z5
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE B COMME BAPTISTE	1991 01 04	1207, rue Saint-André, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BABILLEMENT	1990 12 28	120, rue McGill, rez-de-chassée, Montréal, QC, H2Y 2E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMBRE EN VILLE 91	1990 12 28	355, rue Sainte-Catherine Ouest, 2 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3B 1A4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CERF I	1990 12 28	640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 605, Montréal, QC, H3C 1L9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO I	1990 12 28	2222, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 100, Montréal, QC, H3H 1R6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO II	1990 12 28	2222, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 100, Montréal, QC, H3H 1R6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO III	1990 12 28	2222, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 100, Montréal, QC, H3H 1R6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLÉO IV	1990 12 28	2222, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 100, Montréal, QC, H3H 1R6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLUB DE GOLF CLEARWATER	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLEXIMMOBIL I	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLEXE DU PARC	1990 12 20	2500, boulevard Daniel-Johnson, bureau 1008, Laval, QC, H7T 2P6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRÉATIONS MICHEL-ANGE	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2W7

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VI <i>PETROVEST VI EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 20	5250, boulevard Décarie, 7 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3X 3Z6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VII <i>PETROVEST VII EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 20	5250, boulevard Décarie, 7 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3X 3Z6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VIII <i>PETROVEST VIII EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 20	5250, boulevard Décarie, 7 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3X 3Z6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST IX <i>PETROVEST IX EXPLORATION AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 20	5250, boulevard Décarie, 7 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H3X 3Z6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ERBIUM	1990 12 21	2000, rue Mansfield, local 1300, Montréal, QC, H3A 3A1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FÊTE À ZIGGY	1990 12 28	120, rue McGill, rez-de-chaussée, Montréal, QC, H2Y 2E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS AGRO-FORESTIER	1990 12 27	1550, rue Metcalfe, bureau 1100, Montréal, QC, H3A 1X6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOCUS I	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H1Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOCUS II	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H1Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA I	1990 12 21	402, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA II	1990 12 21	402, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA III	1990 12 21	402, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA IV	1990 12 21	402, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement.
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALA V	1990 12 21	402, rue notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE 1991	1990 12 28	1309, rue Saint-Zotique Est, Montréal, QC, H2G 1G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIX I	1990 12 21	511, place d'Armes, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JUDITH	1990 12 21	3575, boulevard Saint-Laurent, local 540, Montréal, QC, H2X 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE KAU & ASSOCIÉS KAU & ASSOCIATES LIMITED PARTNERSHIP	1990 12 21	183-A, boulevard Hymus, Pointe-Claire, QC, H9R 1E9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA FEMME DE PABLO	1990 12 28	120, McGill, Montréal, QC, H2Y 2E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD IX LAKEWOOD IX LIMITED PARTNERSHIP	1991 01 07	1200, avenue McGill College, bureau 2020, Montréal, QC, H3B 4G7
LA PLACE LANCASTER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1990 12 18	1525, rue Sherbrooke Ouest, bureau 201, Montréal, QC, H3G 1L7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA I	1990 12 28	4854, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, QC, H3V 1G7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA II	1990 12 28	4854, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, QC, H3V 1G7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA III	1990 12 28	4854, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, QC, H3V 1G7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LASHA IV	1990 12 28	4854, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, QC, H3V 1G7
LES FILMS CINAR XIV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR FILMS XIV AND COMPANY, LIMITED	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR FILMS XV AND COMPANY, LIMITED	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XVI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR FILMS XVI AND COMPANY, LIMITED	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LES FILMS CINAR XVII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CINAR FILMS XVII AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XVIII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CINAR FILMS XVIII AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XIX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CINAR FILMS XIX AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CINAR FILMS XX AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
LES FILMS CINAR XXI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CINAR FILMS XXI AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 21	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAX I	1990 12 28	5130, boulevard Saint-Laurent, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H2T 1R8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAX II	1990 12 28	5130, boulevard Saint-Laurent, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H2T 1R8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONT GLEN <i>GLEN MOUNTAIN AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 28	349, Lakeside, Brome, QC, J0E 1V0
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PARC BALDWIN	1990 12 14	6874, rue Jarry Est, Saint-Léonard, QC, H1P 3C1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAVILLON MARIE-VICTORIN <i>PAVILLON MARIE-VICTORIN &amp; COMPANY LIMITED</i>	1990 12 27	430, rue Sainte-Hélène, local 401, Montréal, QC, H2Y 2K7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POISSANT ENR.	1990 12 21	2789, Willowdale, Montréal, QC, H3T 1H4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRASEODYME	1990 12 21	2000, rue Mansfield, local 1300, Montréal, QC, H3A 3A1
RADIOLOGIE WESTMOUNT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>WESTMOUNT RADIOLOGY AND COMPANY, LIMITED</i>	1990 12 28	5025, rue Sherbrooke Ouest, local 205, Westmount, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RÉCIT PAIEN	1990 12 28	120, rue McGill, rez-de-chaussée, Montréal, QC, H2Y 2E5

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SARRACENIE	1990 12 21	2000, rue Mansfield, local 1300, Montréal, QC, H3A 3A1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCANNERS IV	1991 01 04	1207, rue Saint-André, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCORPENE	1990 12 21	2000, rue Mansfield, local 1300, Montréal, QC H3A 3A1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SODIUM	1990 12 21	2000, rue Mansfield, local 1300, Montréal, QC, H3A 3A1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS II	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS III	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS IV	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS V	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VI	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VII	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS VIII	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS IX	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS X	1990 12 21	507, place d'Armes, bureau 1900, Montréal, QC, H1Y 2W8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC I	1990 12 28	3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 812, Montréal, QC, H2X 2T7

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC II	1990 12 28	3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 812, Montréal, QC, H2X 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TÉLÉFÉRIC III	1990 12 28	3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 812, Montréal, QC, H2X 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE UNE HISTOIRE DE COEUR	1991 01 04	1207, rue Saint-André, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU I	1990 12 28	225, rue Roy Est, bureau 200, Montréal, QC, H2W 1M5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU II	1990 12 28	225, rue Roy Est, bureau 200, Montréal, QC, H2W 1M5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU III	1990 12 28	225, rue Roy Est, bureau 200, Montréal, QC, H2W 1M5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VERSEAU IV	1990 12 28	225, rue Roy Est, bureau 200, Montréal, QC, H2W 1M5

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire de Montréal,  
CLAUDE LEBEAU*

2261

## Inspecteur général des institutions financières

### Assurances — Loi sur les

#### COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET INCENDIE SUMITOMO, LTÉE

(dénomination sociale française utilisée par The Sumitomo  
Marine and Fire Insurance Company, Limited)  
*Délivrance de permis*

Avis est donné, par les présentes, que COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET INCENDIE SUMITOMO, LTÉE (dénomination sociale française utilisée par The Sumitomo Marine and Fire Insurance Company, Limited) a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

- Accident et maladie
- Automobile
- Biens
- Bris des machines
- Garantie
- Responsabilité

### — Maritime

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), à l'exception d'un dépôt de 60 000 \$ effectué par la compagnie à titre de cautionnement pour l'assurance maritime.

Le représentant principal au Québec est monsieur Charles T. Wilson, a/s Chubb Insurance Company of Canada, 1981, avenue McGill College, local 600, Montréal, QC, H3A 2W7. Le siège social de la compagnie est situé au 27-2, Shinkawa, 2 - Chome, Chuo-Ko, Tokyo 104, Japon.

Québec, le 17 janvier 1991

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2267

### La Société mutuelle d'assurance générale du Haut St-Laurent

#### *Avis de fusion*

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32, a. 191) il confirme la fusion intervenue entre la « Société mutuelle d'assurance générale de Beauharnois » d'une part et la « Société mutuelle d'assurance générale de Salaberry » d'autre

part, suite à l'acceptation de la requête de fusion par la Ministre déléguée aux Finances.

La raison sociale de la nouvelle corporation issue de la fusion est: La Société mutuelle d'assurance générale du Haut St-Laurent et son siège social est situé dans le district judiciaire de Beauharnois.

Québec, le 17 janvier 1991

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

70970

### Sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne — Loi sur les

#### La Compagnie de fiducie Confédération Confederation Trust Company

*Avis de changement d'agent principal*

Avis est donné que « La Compagnie de fiducie Confédération-Confederation Trust Company », une compagnie constituée le 17 mai 1985 en vertu du chapitre 63 des Lois de la province de la Nouvelle-Écosse et ayant son siège social à Halifax, Nouvelle-Écosse a désigné madame Hélène Latreille dont le bureau est situé au 619, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC, comme agent principal au Québec en remplacement de monsieur Kenneth Arthur William Gordon.

Québec, le 18 janvier 1991

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

70978

### Liquidation des compagnies — Loi sur la

#### PLACEMENTS JEAN-CLAUDE MERCIER INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « PLACEMENTS JEAN-CLAUDE MERCIER INC. » tenue à Princeville le 22 novembre 1990, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38) et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Marco Baril, 450, boulevard Bois-Francis Nord, Victoriaville, G6P 1H3, a été nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1644-4432

70997

### Ministères — Avis concernant les

#### Affaires municipales

##### Divers

#### Municipalité de Grantham

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, confor-

mément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité sans désignation de Grantham-Ouest en celui de municipalité de Grantham.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

#### Municipalité de Lejeune

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité de Saint-Godard-de-Lejeune en celui de municipalité de Lejeune.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

#### Municipalité de Sacré-Coeur-de-Crabtree

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus en celui de municipalité de Sacré-Coeur-de-Crabtree.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

#### Municipalité de Saint-Émile

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité du village de Saint-Émile en celui de municipalité de Saint-Émile.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

#### Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a procédé en date du 17 janvier 1991 et sur recommandation de la Commission de toponymie, conformément à l'article 26 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), à la rectification de l'orthographe du nom de la municipalité de Saint-Juste-de-Bretenières en celui de municipalité de Saint-Just-de-Bretenières.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2264

**Municipalité de Sainte-Martine**

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Martine en celui de municipalité de Sainte-Martine.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

**Municipalité de Val-Joli**

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 17 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité du canton de Windsor en celui de municipalité de Val-Joli.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

**Village de Saint-Célestin**

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé en date du 21 janvier 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité du village d'Annville en celui de village de Saint-Célestin.

Québec, le 21 janvier 1991

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2265

**Ville de Sherbrooke****et  
Municipalité de Saint-Élie-d'Orford**

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 17 janvier 1991, le Règlement numéro 3344 de la ville de Sherbrooke décrétant l'annexion à cette municipalité d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Élie-d'Orford.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 19 juin 1990. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
CLAUDE RYAN

2262

**DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD ET ANNEXÉ À LA VILLE DE SHERBROOKE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Élie-d'Orford, dans la municipalité régionale de comté de Sherbrooke, comprenant en référence au cadastre du canton d'Orford les lots ou parties de lots et leurs subdivisions

présentes et futures ainsi que les chemins, routes, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots originaux 210 et 211 et du côté sud de l'emprise de la route numéro 220; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en suivant les limites actuelles de la ville de Sherbrooke, le côté sud de l'emprise de ladite route dans une direction est jusqu'à la ligne est du lot 1263; ladite ligne est en allant vers le sud et le côté est de l'emprise d'un chemin public limitant à l'est les lots 214 et 216 jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots originaux 216 et 217; puis, laissant les limites actuelles de la ville de Sherbrooke, ledit prolongement et ladite ligne séparative de lots; la ligne séparative des lots originaux 215 et 216; dans les lots 214 et 213, une ligne droite jusqu'au sommet de l'angle sud-ouest du lot 211; enfin, partie de la ligne séparative des lots originaux 210 et 211 jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Sherbrooke.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 19 juin 1990

S-133/12

Préparée par: GILLES CLOUTIER,  
arpenteur-géomètre

---

**Mise en marché des produits agricoles  
— Loi sur la**

---

**Apiculteurs pratiquant la pollinisation du bleuet***Avis de dépôt de plan conjoint*

Veillez prendre note que le Syndicat des apiculteurs pratiquant la pollinisation du bleuet du Québec a déposé auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une demande d'approbation d'un projet de plan conjoint.

Le projet vise toute personne qui, sur tout le territoire du Québec, élève ou fait élever, pour son propre compte ou pour celui d'autrui, des colonies d'abeilles destinées à la pollinisation du bleuet ou offre un service de pollinisation du bleuet par les abeilles. Le projet vise également toutes colonies d'abeilles destinées au service de la pollinisation du bleuet au Québec.

Les dépenses administratives du plan seraient financées par une contribution de 3,00 \$ par colonie d'abeilles servant à la pollinisation du bleuet; de ce montant, 0,50 \$ seraient affectés à la recherche et au développement. Le Syndicat requérant ne demande pas l'exclusion de pouvoirs prévus à la Loi.

La Régie entendra les personnes intéressées par ce projet de plan conjoint lors d'une audience qu'elle tiendra à partir de 9 h 30 le 19 février 1991 en ses bureaux de Montréal situés au 201, boulevard Crémazie Est (5<sup>e</sup> étage).

Toute personne peut obtenir une copie de la requête et du projet de plan en s'adressant, durant les heures normales de bureau, au Secrétaire de la Régie, à la même adresse (téléphone: 514-873-4024).

Montréal, le 18 janvier 1991

*Le secrétaire,*

2274

ME CLAUDE RÉGNIER

## Nominations

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., de nommer les personnes suivantes comme aides de camp, pendant la durée de son mandat:

### Aide de camp régulier

Lieutenant-colonel Mark E. Poirier, CD

### Aides de camp honoraires

Colonel Jean-Claude Dubuc, CD

Colonel d'aviation Gabriel Taschereau, LVO, DFC, CD

Colonel d'aviation Louis Geoffrion, CD

Colonel Jean-Louis Cousineau, CD

Commander Jacques Dallaire, CD

Commander Roland Martel, CD

Lieutenant-Colonel Reginald O'Donnell, CD

Lieutenant-colonel Marc-André Préfontaine, CD

Lieutenant-colonel Robert-Paul Boucher, CD

Lieutenant-colonel Pierre Bibeau, CD

Lieutenant-colonel Jean-Guy Laporte, CD

Lieutenant-colonel François Bilodeau, CD

Lieutenant-colonel Jean-Marie Dionne, CD

Lieutenant-Commander Ferdinand Charest, CD

Major M.R. Kowalski, CD

Major Gaston Lavoie, CD

Major Jean-Yves Lauzier, CD

Major Jean-François Provencal

Major Pierre Levesque, CD

Major Jean-Pierre Lagueux

Major Donald Lafontaine

Major Jerry Harvey

Lieutenant de marine Roger Sirois, CD

Capitaine Jean-Paul Côté

Capitaine François Dornier

Capitaine Pierre Leclerc

Québec, le 6 janvier 1991

2266

## Office de la langue française

### Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes, les documents et l'affichage émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ou par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance ordinaire du 13 décembre 1990, a normalisé les expressions et les mots français qui suivent, lesquels avaient déjà fait l'objet d'un préavis publié à la *Gazette officielle du Québec* le 26 juin 1989, à savoir:

#### Terminologie relative au surimi et aux simili-fruits de mer

**bloc de surimi**, n. m.

**bouchés de simili-crabe**, n. f.

**carcasse**, n. f.

**chair de crustacé**, n. f.

**chair de mollusque**, n. f.

**chair de poisson**, n. f.

**croustille de surimi**, n. f.

**cryoprotecteur**, n. m.

**filaments de simili-crabe**, n. m. pl.

**gel**, n. m.

**miettes de simili-crabe**, n. f. pl.

**pâte de surimi**, n. f.

**poisson entier**, n. m.

**pulpe**, n. f.

(syn.: **chair surfine**, n. f.)

**simili-crabe**, n. m.

(syn.: **simili-chair de crabe**, n. f.)

**simili-crevette**, n. f.

**simili-fruits de mer**, n. m. pl.

**simili-homard**, n. m.

**simili-patte de crabe**, n. f.

**simili-pétoncle**, n. m.

**simili-pince de crabe**, n. f.

**simili-queue de homard**, n. f.

**surimi**, n. m.

**surimi brut**, n. m.

#### Gestion des ressources humaines

**développement des ressources humaines**, n. m.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance ordinaire du 13 décembre 1990, a normalisé les expressions et les mots français qui suivent, lesquels avaient déjà fait l'objet d'un préavis publié à la *Gazette officielle du Québec* le 16 septembre 1989, à savoir:

#### Commission de terminologie de la sécurité du revenu

**régime de retraite à double volet**, n. m.

(syn.: **régime à double volet**, n. m.)

**régime de retraite hybride**, n. m.

(syn.: **régime hybride**, n. m.)

**régime à prestation plancher**, n. m.

(syn.: **régime prestation plancher**, n. m.)

**régime à prestation cible**, n. m.

(syn.: **régime prestation cible**, n. m.)

**régime de retraite à cotisation et prestations déterminées**, n. m.

(syn.: **régime à cotisation et prestations déterminées**, n. m.)

#### Commission de terminologie juridique

**palais de justice**, n. m.

**greffe**, n. m.

**greffier**, n. m., **greffière**, n. f.

**taxe des dépens**, n. f.

(syn.: **taxe**, n. f.)

**indemnité des témoins**, n. f.

(syn.: **taxe des témoins**, n. f.)

shérif, n.

huissier de justice, n. m., huissière de justice, n. f.  
(syn.: huissier, n. m., huissière, n. f.)

huissier-audencier, n. m., huissière-audencière, n. f.

auxiliaire de justice, n.

dépens, n. m. pl.

instance, n. f.

jurisdiction, n. f.  
(syn.: pouvoir de jurisdiction, n. m.)

jurisdiction, n. f.

jurisdiction, n. f.  
(syn.: tribunal, n. m.)

compétence, n. f.

audience, n. f. Séance au cours de laquelle sont entendues les prétentions des parties, les dépositions des témoins et les plaidoiries. Anglais: *hearing (by the court)*. Domaine: droit.

Note. — Le terme anglais *hearing of the case* se rend en français par *audience*, employé seul; et non par le calque *audition de la cause*.

audition, n. f. Action, pour le président du tribunal, d'entendre un témoin ou un plaideur. Anglais: *hearing*. Domaine: droit.

Note. — L'expression *audition de la cause* est un calque de l'anglais *hearing of the case*. En français, cette notion se rend par le terme *audience* employé seul.

Publicité

mécène, n. m.

mécénat, n. m.

commanditaire, n. m. (syn.: parrain, n. m.; parraineur, n. m.)  
Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer des avantages publicitaires directs. Anglais: *sponsor*.

Note. — Les termes *parrain* et *parraineur* ont fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

commandite, n. f. (syn.: parrainage, n. m.) Soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer des avantages publicitaires directs. Anglais: *sponsorship*.

Note. — Le terme *parrainage* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

commanditer, v. (syn.: parrainer, v.) Apporter un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer des avantages publicitaires directs. Anglais: *to sponsor*.

Note. — Le terme *parrainer* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France.

Foresterie

bois sur pied, n. m.

bois abattu, n. m.

bois d'oeuvre, n. m.

gros bois d'oeuvre, n. m.

petit bois d'oeuvre, n. m.

## Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 13 décembre 1990, a préconisé l'emploi des expressions et mots français qui suivent:

### Liste 1. Termes recommandés et en instance de normalisation

Les termes figurant sur cette liste sont soumis à l'enquête publique et pourront faire l'objet d'un avis de normalisation après un délai de douze mois suivant la parution du présent avis. Tout commentaire devra être acheminé au secrétariat de la Commission de terminologie, Office de la langue française, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, Québec (Québec), G1R 5G7.

### Commission de terminologie juridique

citation à comparaître, n. f. Ordre adressé à une personne pour qu'elle compareaisse devant le tribunal. Anglais: *subpoena*. Domaine: droit.

Notes. — 1. La forme abrégée *citation* est également utilisée en contexte.

2. L'anglicisme d'origine latine *subpoena* est à éviter.

assignation, n. f. Acte introductif d'instance en matière civile, adressé par le demandeur au défendeur pour qu'il se présente devant la juridiction appelée à trancher le litige qui les oppose. Anglais: *writ of summons*. Domaine: droit.

Note. — Éviter l'expression *bref d'assignation*.

Cet avis remplace l'avis de recommandation paru le 16 septembre 1989.

déférer, v. tr. Soumettre une affaire ou une personne à l'autorité judiciaire compétente. Anglais: *to refer (a case top a court)*. Domaine: droit.

Note. — Éviter l'expression *référer à*.

renvoyer, v. tr. Adresser à la juridiction compétente une affaire dont on a été saisi. Anglais: *to return; to refer*. Domaine: droit.

Note. — Éviter l'expression *référer à*.

bureau de la publicité des droits, n. m. Bureau établi selon une division territoriale propre, où sont inscrits et conservés, à des fins de publicité, les actes relatifs à des droits immobiliers et à certains droits personnels ou mobiliers. Anglais: *registry office; land registry office*. Domaine: droit.

inscription des droits, n. f. Formalité de publicité des droits immobiliers et de certains droits personnels ou mobiliers, assurant leur opposabilité aux tiers. Anglais: *registration of rights*. Domaine: droit.

Commerce

commercialisation, n. f. Opération de mise sur le marché d'un bien ou d'un service. Anglais: *marketing*.

### Liste 2. Termes recommandés

Tout commentaire sur cette liste devra être acheminé au secrétariat de la Commission de terminologie, Office de la langue française, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, Québec (Québec), G1R 5G7.

### Entreprise

haute technologie, n. f. Technologie d'avant-garde issue de la recherche-développement et susceptible d'être mise en oeuvre dans des applications industrielles et commerciales innovantes.

entreprise de haute technologie, n. f. Entreprise qui consacre une partie importante de ses ressources à la conception et au développement de technologies d'avant-garde ou de produits et procédés de fabrication innovateurs.

*Le secrétaire de l'Office  
de la langue française,  
GILLES-L. RACINE*

2272

## Office des professions du Québec

### Avis de révocation de permis

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline du Barreau du Québec a révoqué le permis de monsieur Robert Amsel, en vertu d'une décision rendue le 31 octobre 1990.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,  
THOMAS J. MULCAIR*

70991

### Avis de révocation de permis

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline du Barreau du Québec a révoqué le permis de monsieur Irwin M. Greenberg, en vertu d'une décision rendue le 30 octobre 1990.

*Le président de l'Office  
des professions du Québec,  
THOMAS J. MULCAIR*

70990

## Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

### Actes de donation et de fiducie conclus par Eugène Waddell

Avis est, par les présentes, donné que les bénéficiaires de chacun des actes de donation et de fiducie conclu par feu Eugène Waddell comme donateur devant le notaire John Howard Watson le vingtième (20<sup>e</sup>) jour d'octobre 1960, par lesquels des donations irrévocables ont été effectuées à certaines fiducies, l'une pour le bénéfice de Carlotta Spino, une seconde pour le bénéfice de Marian Spino, une troisième pour le bénéfice d'André Spino, une quatrième pour le bénéfice de Nunzio Spino, une cinquième en faveur de Léo Spino, lequel étant décédé, ses soeurs Carlotta, Marian et ses frères André et Nunzio sont devenus bénéficiaires conjoints de la fiducie de Léo, s'adresseront au Parlement du Québec au cours de la présente session, afin de demander l'adoption d'une loi à caractère privé autorisant que les biens en fiducie ne soient pas affectés par une disposition présumée entraînant un gain en capital à l'expiration du 21 ans prévue par la Loi sur les impôts.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, 1025, Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3.

Montréal, le 12 février 1991

70993

*Les procureurs,  
DROLET, BUSSIÈRES, BOULANGER ET RACINE*

## Protection du territoire agricole — Loi sur la

### Divers

#### Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 19-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
8.0-84390	Authier (SD)
8.0-84735	Authier-Nord (SD)
8.0-84720	Clermont (CT)
8.0-84325	Clerval (SD)
8.0-84360	Colombourg (SD)
* 8.0-84310	Duparquet (V)
8.0-84340	Gallichan (SD)
8.0-84725	La Reine (SD)
8.0-84685	La Sarre (V)
* 8.0-84365	Macamic (V)
8.0-84370	Macamic (P)
8.0-84740	Normétal (SD)
8.0-84350	Palmarolle (SD)
8.0-84380	Poularies (SD)
8.0-84315	Rapide-Danseur (SD)
8.0-84320	Roquemare (SD)
8.0-84345	Sainte-Germaine-Boulé (SD)
8.0-84330	Sainte-Hélène-de-Mancebourg (P)
8.0-84700	Saint-Jacques-de-Dupuy (SD)
8.0-84670	Saint-Janvier (P)
8.0-84750	Saint-Lambert (P)
* 8.0-84400	Taschereau (VL)
8.0-84410	Taschereau (SD)
8.0-84730	Val-Saint-Gilles (SD)
8.0-84979	Territoires non organisés

\* Territoires dont la zone agricole ne retient aucun lot

2268

*Le président,  
JEAN PROTEAU*

#### Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-

41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 20-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
8.0-38180	Abercon (VL)
8.0-54360	Bedford (V)
8.0-54380	Bedford (CT)
8.0-38400	Bolton-Ouest (SD)
8.0-38700	Brigham (SD)
8.0-38450	Brome (VL)
8.0-54480	Cowansville (V)
8.0-54450	Dunham (V)
8.0-38600	East Farnham (VL)
8.0-54750	Farnham (V)
8.0-54140	Frelighsburg (SD)
8.0-38500	Lac-Brome (V)
8.0-54600	Notre-Dame-de-Stanbridge (P)
8.0-54180	Philipsburg (VL)
8.0-54780	Rainville (SD)
8.0-54200	Saint-Armand-Ouest (P)
8.0-54520	Saint-Ignace-de-Stanbridge (P)
8.0-54310	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (SD)
8.0-54700	Sainte-Sabine (P)
8.0-54400	Stanbridge (CT)
8.0-54320	Stanbridge Station (SD)
8.0-38220	Sutton (V)
8.0-38280	Sutton (CT)

Le président,  
JEAN PROTEAU

2268

#### Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 21-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
8.0-90160	Chambord (SD)
8.0-90110	Lac-Bouchette (SD)
8.0-90360	La Doré (P)
8.0-90170	Roberval (V)
8.0-90140	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean (VL)
8.0-90350	Saint-Félicien (V)
8.0-90150	Saint-François-de-Sales (SD)
8.0-90180	Sainte-Hedwidge (SD)

- 8.0-90280 Saint-Méthode (SD)
- 8.0-90190 Saint-Prime (SD)
- \* 8.0-90909 Territoires non organisés

\* Territoire dont la zone agricole ne retient aucun lot

Le président,  
JEAN PROTEAU

2268

#### Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 22-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
* 8.0-32660	Haute-Mauricie (SD)
* 8.0-32680	La Bostonnais (SD)
* 8.0-20750	Lac-Édouard (SD)
8.0-32740	Langelier (CT)
* 8.0-32700	La Tuque (V)
* 8.0-32780	Parent (V)
* 8.0-32959	Territoires non organisés

\* Territoires dont la zone agricole ne retient aucun lot

Le président,  
JEAN PROTEAU

2268

#### Municipalité régionale de comté de La Mitis

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 23-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté de La Mitis.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
8.0-06780	Grand-Métis (SD)
8.0-05660	La Rédemption (P)
8.0-06710	Les Boules (SD)
8.0-07530	Luceville (VL)
8.0-06720	Métis-sur-Mer (VL)
8.0-07480	Mont-Joli (V)
8.0-05760	Padoue (SD)
8.0-06760	Price (VL)
8.0-07440	Sainte-Angèle-de-Méridi (SD)
8.0-07200	Saint-Charles-Garnier (P)

- 8.0-07520 Saint-Donat (P)  
 8.0-07510 Sainte-Flavie (P)  
 8.0-07220 Saint-François-Xavier-des-Hauteurs (P)  
 8.0-07420 Saint-Gabriel (SD)  
 8.0-07500 Saint-Jean-Baptiste (SD)  
 8.0-05680 Sainte-Jeanne-d'Arc (P)  
 8.0-07460 Saint-Joseph-de-Lepage (P)  
 8.0-07540 Sainte-Luce (P)  
 8.0-06740 Saint-Octave-de-Métis (P)  
 \* 8.0-07919 Territoires non organisés

\* Territoire dont la zone agricole ne retient aucun lot

Le président,  
 JEAN PROTEAU

2268

### Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision des zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1); que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 16 janvier 1991, par le décret numéro 24-91, le plan concernant la révision des zones agricoles des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté du Val-Saint-François.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

#### Plans Corporations municipales

- 8.0-39450 Bonsecours (SD)  
 8.0-35200 Brompton (CT)  
 8.0-35280 Brompton Gore (SD)  
 8.0-35170 Bromptonville (V)  
 8.0-35680 Cleveland (CT)  
 8.0-35340 Kingsbury (VL)  
 8.0-39400 Lawrenceville (VL)

- 8.0-39700 Maricourt (SD)  
 \* 8.0-35320 Melbourne (VL)  
 8.0-35380 Melbourne (CT)  
 8.0-39540 Racine (SD)  
 8.0-35640 Richmond (V)  
 8.0-39420 Sainte-Anne-de-Larochelle (SD)  
 8.0-35530 Saint-Claude (SD)  
 8.0-35220 Saint-Denis-de-Brompton (P)  
 8.0-35450 Saint-François-Xavier-de-Brompton (P)  
 8.0-35400 Saint-Grégoire-de-Greenlay (VL)  
 8.0-35140 Stoke (CT)  
 8.0-39600 Valcourt (V)  
 8.0-39650 Valcourt (CT)  
 8.0-35480 Windsor (V)  
 8.0-35500 Windsor (CT)

\* Territoire dont la zone agricole ne retient aucun lot

Le président,  
 JEAN PROTEAU

2268

## Qualité de l'environnement — Loi sur la

### Projet de stratégie de protection des forêts

Avis est donné en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 12, rue Sainte-Anne, Québec, de tenir une enquête et des audiences publiques relativement à la Stratégie de protection des forêts dont le secteur forêts du ministère de l'Énergie et des Ressources est le maître d'oeuvre.

Le mandat de la Commission débutera le 1<sup>er</sup> février 1991 et son rapport devra m'être déposé au plus tard le 30 septembre 1991.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1991

Le ministre de l'Environnement,  
 PIERRE PARADIS

2270

## Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 5 janvier 1991.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
<b>Médecins omnipraticiens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
D'Annunzio, Mario-J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 01 20	
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 01 26	

---

Professionnels non participants	Date effective de la non- participation	Date effective de la fin de la non- participation
<b>Dentistes</b> <i>Région des Cantons de l'Est</i> Gendron, Maryse, 50, Duncin, appartement 401, Drummondville, QC, J2B 8B1 70944	91 01 10	

## Syndicats professionnels — Loi sur les

### REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE POMPIERS DU QUÉBEC

La formation d'une association sous le nom de « REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE POMPIERS DU QUÉBEC » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 10 janvier 1991.

Le siège social de l'association est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2843-7507

70996

## Vente par licitation

### Joliette

Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — District de Montréal  
Nos 500-02-001225-908  
705-18-000113-908

**MONIQUE GUYON**, partie demanderesse, contre **PIERRE COURTEMANCHE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu le 10 octobre 1990 par Selim Naguib, protonotaire spécial du district de Montréal, ordonnant la vente par licitation par le shérif de l'immeuble ci-après décrit:

« Un lopin de terre situé dans le comté de Joliette, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, comme étant:

A) lot numéro cent vingt de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante-quinze (375-120), le tout ayant une superficie totale de dix mille deux cent soixante-dix pieds carrés (10 270 pi<sup>2</sup>); et

B) la juste moitié nord-est du lot numéro cent vingt et un de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante-quinze (375-1/2 N.-E.-121), mesurant vingt-six pieds (26 pi) de largeur sur cent quatre-vingt-quinze pieds (195 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et étant borné comme suit: en front, au nord-ouest, par un chemin public, lot numéro 375-152; à l'arrière, au sud-est, par le lac Matha; d'un côté, au nord-est, par le lot numéro cent vingt de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante-quinze (375-120); et de l'autre côté, au sud-ouest, par le résidu ou partie sud-ouest dudit lot numéro 375-121, demeurant la propriété de la venderesse, ladite partie de première part, le tout sans construction.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances et avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, sans exception ni réserve de la part de la venderesse. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du

shérif de Joliette, est fixé à la somme de 6 305,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 450, Saint-Louis, Joliette, le VINGTIÈME jour de MARS 1991 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 17 janvier 1991

70926

## Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-003880-908  
S. 350-18-000018-904  
Bref noté: 350-02-000517-891

**COMÉTAL INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 430, rue Dumais, Saint-Romuald, QC, G6W 6P2, partie demanderesse, contre **DANIEL MATHIEU**, faisant affaires sous le nom et raison sociale de « Climat Air Service Enr. », 160, rue de la Station, Saint-Victor-de-Beauce, G0M 2B0, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (353 pte n.s.) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, division d'enregistrement de Beauce, mesurant et borné comme suit: vers le nord-ouest borné par la route de la Station, mesurant le long de cette ligne soixante-trois mètres et quatre centièmes (63,40 m), vers le nord-est borné par le terrain loué par madame Louise Deblois, mesurant le long de cette ligne vingt-sept mètres et soixante-quatorze centièmes (27,74 m) et vers le sud-est borné par le lot 722 (chemin de fer), mesurant le long de cette limite cinquante-sept mètres (57,00 m), contenant une superficie de sept cent quatre-vingt-dix mètres carrés et cinquante neuf centièmes (790,59 m<sup>2</sup>), le tout plus ou moins; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et notamment celle portant le numéro d'immeuble 158, rue de la Station à Saint-Victor-de-Beauce. »

La mise à prix est fixée à 3 476,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107<sup>e</sup> Rue de la Station, Beauceville, le SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,  
GISELE PARÉ

Le shérif,  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Joseph-de-Beauce, le 15 janvier 1991

70940

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 15 janvier 1991

70925

### Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000057-902  
500-05-005994-908

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1140, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, partie demanderesse, et 2321-1279 QUÉBEC INC., corps politique dûment incorporé en vertu des lois du Québec, ayant son siège social et son bureau au 284, carré Saint-Louis, Montréal, partie défenderesse.

« Une partie du lot originaire numéro quarante (ptie 40), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Beauharnois, division d'enregistrement de Beauharnois. De figure irrégulière, bornée vers le nord par la rue Saint-Laurent (sans désignation cadastrale), vers l'est par une partie du lot 41, vers le sud par une partie du lot 40, vers l'ouest par une autre partie du lot 40, tous dudit cadastre. Mesurant trente-sept pieds et cinquante-sept centièmes de pied (37,57 pi) vers le nord, soixante-deux pieds (62 pi) vers l'est, trente-sept pieds et huit dixièmes de pied (37,8 pi) vers le sud, soixante-deux pieds et un dixième de pied (62,1 pi) vers l'ouest, et contenant en superficie trois mille trois cent quarante pieds carrés (3 340 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins.

Une partie du lot originaire numéro quarante et un (ptie 41), auxdits plan et livre de renvoi officiels. De figure irrégulière, bornée vers le nord par la rue Saint-Laurent (sans désignation cadastrale), vers l'est par une partie du lot 41, vers le sud par une autre partie du lot 41, vers l'ouest par une partie du lot 40, tous dudit cadastre. Mesurant trente-huit pieds et huit dixièmes de pied (38,8 pi) vers le nord, cinquante-sept pieds (57 pi) et neuf pieds et soixante-cinq centièmes de pied (9,65 pi) vers l'est, trente-huit pieds et deux dixièmes de pied (38,2 pi) vers le sud, soixante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (65,5 pi) vers l'ouest, et contenant en superficie deux mille cinq cent quarante pieds carrés (2 540 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros 138 et 140, rue Saint-Laurent en la ville de Beauharnois.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et sujet notamment aux servitudes enregistrées audit bureau d'enregistrement sous les numéros 179172 et 178703. »

La mise à prix a été fixée à 55 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 39, rue Richardson, Beauharnois, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000055-906  
760-05-000414-894

**CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC**, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Sainte-Foy et un bureau au 1981, avenue McGill College, ville et district de Montréal, H3A 2A5, partie demanderesse, contre PROJET LOCAS (1984) LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 330, boulevard Industriel, bureau 310, Châteauguay, J6J 4Z2, et LÉOPOLD LOCAS, domicilié et résidant au 247, rue des Satellites, Châteauguay, et CLAUDETTE PROUFF, de domicile inconnu mais travaillant au 3911, rue Saint-Jacques, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, ayant son bureau au 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, JOS IV0, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Saint-François en la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-686), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, division d'enregistrement de Châteauguay; avec les dépendances y érigées, et notamment une bâtisse dessus construite ou en voie de construction et devant porter le numéro d'immeuble 303, boulevard Saint-François à Châteauguay. Le tout tel que montré et décrit dans un certificat de localisation préparé par Yves Pigeon, arpenteur-géomètre, le vingt-cinquième (25<sup>e</sup>) jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), sous le numéro 85-50047-42 de ses dossiers et sous le numéro 2170 de ses minutes. »

La mise à prix a été fixée à 28 037,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le TROISIÈME jour d'AVRIL 1991 à DIX heures.

Le shérif,  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 16 janvier 1991

70924

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000054-909  
760-05-000471-902

**CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 222, rue Saint-Laurent, Valleyfield, J6S 5J4, partie demanderesse, contre **RÉSIDENCES DIGNITÉ INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 7612, rue Leclerc, ville LaSalle, H8N 2L9, et **DANIEL YEBOAH** et **SOPHIA OWARE**, tous deux domiciliés et résidant au 7612, rue Leclerc, ville LaSalle, district de Montréal, H8N 2L9, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Vaudreuil, ayant son siège social au 420, boulevard Roche, Vaudreuil, J7V 2N1, mis en cause.

« Le lot numéro dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent cinquante-deux (452-18) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres, division d'enregistrement de Vaudreuil, mesurant soixante pieds (60 pi) dans ses limites nord-est et sud-ouest et cent pieds (100 pi) dans ses limites sud-est et nord-ouest et borné au nord-est par le lot no 452-20-1 (rue) étant la rue Danis, au sud-est par le lot no 452-17, au sud-ouest par les lots nos 451-3 et 451-1 et au nord-ouest par le lot no 452-19 ci-après décrit; contenant en superficie six mille pieds carrés (6 000 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises.

La mise à prix a été fixée à 2 607,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le DEUXIÈME jour d'AVRIL 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 16 janvier 1991

70931

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000054-909  
760-05-000471-902

**CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 222, rue Saint-Laurent, Valleyfield, J6S 5J4, partie demanderesse, contre **RÉSIDENCES DIGNITÉ INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 7612, rue Leclerc, ville LaSalle, H8N 2L9, et **DANIEL YEBOAH** et **SOPHIA OWARE**, tous deux domiciliés et résidant au 7612, rue Leclerc, ville LaSalle, district de Montréal, H8N 2L9, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Vaudreuil, ayant son siège social au 420, boulevard Roche, Vaudreuil, J7V 2N1, mis en cause.

« Le lot numéro dix-neuf de la subdivision du lot originaire quatre cent cinquante-deux (452-19) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres, division d'enregistrement de Vaudreuil, mesurant quarante et un pieds et trente-six centièmes (41,36 pi) dans sa limite nord, cent pieds (100 pi) dans sa limite nord-est, soixante-dix pieds (70 pi) dans sa limite sud-est, quatre-vingt-deux pieds et trente-sept centièmes (82,37 pi) (courbe) dans sa limite sud-ouest et vingt-neuf pieds et vingt-neuf centièmes (courbe) dans sa limite nord-ouest, et borné au nord par le lot no 452-20-1 (rue), au nord-est par le lot no 452-20-1 (rue), au sud-est par le lot no 452-19 plus haut décrit, au sud-ouest par le lot no 451-1 et au nord-ouest par le chemin du Fleuve (montré à l'originaire), contenant en superficie six mille trois cent quatre-vingt-douze pieds carrés (6 392 pi<sup>2</sup>); avec bâtisses dessus construites portant le numéro d'immeuble 3, chemin du Fleuve. Sujet à une servitude de passage enregistrée sous le numéro 60947. Le tout tel que montré à un certificat de localisation préparé par M. Claude Deslauriers, arpenteur-géomètre, en date du 25 mai 1988, sous le numéro C-29583-88 de ses minutes. »

La mise à prix a été fixée à 26 708,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le DEUXIÈME jour d'AVRIL 1991 à DIX heures.

*Le shérif,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 16 janvier 1991

70939

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000060-906  
760-05-000451-904

**SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 253, boulevard d'Anjou, Châteauguay, J6J 2R4, partie demanderesse, contre **DAME HENRIETTE LAUZON**, domiciliée et résidant au 194, Principale, Saint-Urbain, J0S 1Y0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Châteauguay, ayant un bureau au 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, mis en cause.

« Un certain emplacement sis et situé à Saint-Urbain-Premier, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro cent cinquante et un (151) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Urbain-Premier, division d'enregistrement de Châteauguay; avec bâtisses dessus construites portant le numéro 194 de la rue Principale à Saint-Urbain-Premier, province de Québec, circonstances et dépendances. Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment à une servitude de vue enregistrée à Châteauguay, sous le numéro 190401. »

La mise à prix a été fixée à 11 063,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 15 janvier 1991

70929

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000060-906  
760-05-000451-904

**SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 253, boulevard d'Anjou, Châteauguay, J6J 2R4, partie demanderesse, contre DAME HENRIETTE LAUZON, domiciliée et résidant au 194, Principale, Saint-Urbain, J0S 1Y0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, ayant un bureau au 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Urbain-Premier, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (lot 159) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Urbain-Premier, division d'enregistrement de Châteauguay, mesurant en front, selon le cadastre, quarante-six pieds (46 pi), mesures françaises, soit quarante-neuf pieds (49 pi), mesures anglaises et plus ou moins, sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180 pi) mesures françaises, soit cent quatre-vingt-onze pieds et huit cent trente-cinq millièmes de pied (191,835 pi) mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front par le chemin public; d'un côté, au sud-est, et en arrière, au sud-ouest, par le lot 154 dudit cadastre; et de l'autre côté, au nord-ouest, par le lot 158 dudit cadastre. Sauf et à distraire, dudit lot numéro 159, une lisière prise au sud-est connue et désignée comme suit: une partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (ptie 159) dudit cadastre officiel, mesurant en front deux pieds et demi (2,5 pi) de largeur par deux pieds (2 pi) de largeur en arrière, sur une profondeur de un arpent (1 arp), mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front par le chemin public; d'un côté, au sud-est et en arrière, au sud-ouest, par une partie du lot 154, appartenant à Émile Demers et/ou représentants; et de l'autre côté, au nord-ouest, par le résidu dudit lot numéro 159 ci-dessus décrit.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro d'immeuble 214, rue Principale à Saint-Urbain-Premier. »

La mise à prix a été fixée à 14 973,74 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions

législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

Le shérif,  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 15 janvier 1991

70930

### Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour fédérale du Canada  
Nos ITA-4550-90  
250-18-000010-903

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage, contre GEORGES BELZILE, 101-601, Poupart, Montréal, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, mis en cause.

1. Un emplacement faisant partie de la moitié est du lot numéro six (1/2 E. ptie 6) au cadastre officiel pour le rang Six (rg VI), canton de Denonville, mesurant environ trois cent trente-cinq pieds (335 pi) de profondeur sur toute la largeur du demi lot, soit environ six chaînes et demi (6,5 ch); borné au nord par le résidu dudit lot, soit au coteau, à l'est à Jean Ouellet ou représentants, au sud à l'ancien lit de la rivière Mariakèche et à l'ouest par la partie dudit lot, appartenant à Joseph Caron ou représentants. Le tout situé à Saint-Paul-de-la-Croix, Kamouraska.

2. Un terrain faisant partie du lot numéro vingt (20 ptie) au cadastre officiel pour le rang Sept (VII), canton de Denonville, mesurant environ quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur dans la ligne sud-ouest, située le long du garage, sur la largeur qu'il y a pour atteindre la ligne nord-est du lot numéro 20, à l'endroit d'intersection avec le ruisseau; borné au sud-ouest par le chemin public, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot numéro 20, propriété de Roger Pelletier; avec toutes bâtisses dessus construites. Le tout situé au rang no 7, Saint-Clément, Kamouraska.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 76,50 \$ pour l'emplacement no 1, et 3 981,25 \$ pour le terrain no 2, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, le VENDREDI HUITIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Rivière-du-Loup, le 14 janvier 1991 70921

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — Chambre civile — District de Kamouraska  
Nos 250-02-000441-888  
250-18-000008-907

**C**ORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-ANTONIN, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 282, rue Principale à Saint-Antonin, GOL 2J0, partie demanderesse, contre SUCCESSION VICTOIRE GAGNON, 11, rue des Pignons, Saint-Antonin, GOL 2J0, a/s: monsieur Émériel Bérubé, héritier, résidant au 87, rue du Rocher, Rivière-du-Loup, G5R 1K1, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, G5R 3V3, mis en cause.

« Un terrain situé à Saint-Antonin, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre-A (ptie 4-A), partie du canton de Whitworth, rang Nord-Est du chemin Neuf du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antonin, division d'enregistrement de Témiscouata, mesurant 48,77 m dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 20,12 m dans ses lignes nord-ouest et sud-est; borné vers le nord-ouest et le sud-ouest à une partie du lot 4-A, propriété de Léona R. Saindon, vers le sud-est à la rue des Pignons et vers le nord-est à une partie du lot 4-A, propriété de Noella Deschênes; avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 2 704,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, le JEUDI SEPTIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

*Le shérif,*  
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif  
Cour du Québec, chambre civile  
Rivière-du-Loup, le 15 janvier 1991 70920

### Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Longueuil  
Nos 505-05-000603-909  
505-18-000092-908

**G**ROUPE FONCIER BROSSARD INC., corps politique dûment constitué, ayant son siège social et son bureau principal

au 785, chemin de Chambly, bureau 201, ville et district de Longueuil, partie demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS ALAY LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant son siège social et son bureau principal au 9495, avenue Radisson, Brossard, district de Longueuil, et CONSTRUCTIONS J.W. SAWYER LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant son siège social et son bureau principal au 991, route Guy, Sainte-Rosalie, district de Saint-Hyacinthe, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

### Bloc I

« Les subdivisions numéro soixante-dix-sept, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro mille cent vingt-six (1126-77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84). Tel que le tout se trouve actuellement et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes et occultes y attachées, et notamment celles enregistrées sous les numéros 69855 et 73062, celles enregistrées en faveur d'Hydro-Québec, sous les numéros 124656 et 249759, et la servitude de passage enregistrée sous le numéro 22598. »

La mise à prix est fixée à 38 335,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le QUATORZIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures.

### Bloc II

« Quarante-neuf (49) lots vacants situés en la ville de Brossard, province de Québec, connus et désignés comme étant les lots numéros vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante, soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, soixante-huit, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, quatre-vingt-douze et quatre-vingt-treize de la subdivision du lot originaire numéro mille cent vingt-six (1126-28, -29, -30, -31, -32, -33, -34, -35, -36, -37, -38, -39, -40, -41, -42, -43, -44, -45, -47, -48, -49, -50, -51, -52, -53, -54, -55, -56, -57, -58, -59, -60, -61, -62, -63, -64, -65, -66, -67, -68, -85, -86, -87, -88, -89, -90, -91, -22 et 93) du cadastre de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à l'immeuble, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, et notamment sujet à des servitudes de non-accès aux voies à circulation rapide, enregistrées à ladite division d'enregistrement sous les numéros 69855 et 73062; des servitudes de passage en faveur d'Hydro-Québec, enregistrées à ladite division d'enregistrement sous les numéros 124656 et 249759. »

La mise à prix est fixée à 227 967,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la

municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le QUATORZIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Longueuil, le 14 janvier 1991

70919

### Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-009225-895

**BANQUE DE MONTRÉAL**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 129, rue Saint-Jacques, 15<sup>e</sup> étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre PATRICE A. SCHIAVON, domicilié et résidant au 4098, rue Grove en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

La moitié indivise de: M. Patrice A. Schiavon.

« Un emplacement ayant front sur la rue Grove en la ville de Pierrefonds, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-huit (188-29), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève; avec toutes constructions dessus érigées et notamment une maison portant le numéro 4098 de ladite rue Grove. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, sans exception ni réserve et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Canada, telle que créée aux termes d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 12500210. »

Également, nous vous soulignons que l'immeuble est grevé des charges suivantes:

- un acte de prêt et d'hypothèque de la Caisse Populaire Ste-Geneviève-de-Pierrefonds enregistré sous le numéro 3713193 le 7 mai 1986;
- un avis d'hypothèque judiciaire enregistré par la Banque de Montréal le 8 novembre 1989 sous le numéro 4216199;
- un jugement en faveur de la Banque de Montréal enregistré le 8 novembre 1989 sous le numéro 4216200;
- un avis de soixante (60) jours enregistré par la Caisse Populaire Ste-Geneviève-de-Pierrefonds le 27 septembre 1990 sous le numéro 4321992.

L'immeuble servant de résidence familiale, propriété de Patrice Schiavon et Ginette Marie Jeudy.

La mise à prix est fixée à 23 754,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires

municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, soit 11 877,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 7.15A, le JEUDI SEPTIÈME jour de MARS 1991 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 18 janvier 1991

70984

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-009925-908

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**, partie demanderesse, contre RITA OLGA JARDINE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front à l'avenue Chesterfield dans la ville de Westmount, province de Québec, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire deux cent sept (ptie 207) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur à l'avant et de l'arrière d'une profondeur de cent quinze pieds (115 pi), ayant une superficie totale de trois mille quatre cent cinquante pieds carrés (3 450 pi<sup>2</sup>), avec une limite sud-ouest dudit emplacement étant située à une distance de trente pieds (30 pi) de la ligne de division séparant ledit lot 207 du lot 189, avec toutes les mesures anglaises plus ou moins, et borné au sud-est par l'avenue Chesterfield, au nord-ouest par le lot 207-61, au nord-est et au sud-ouest par des parties non subdivisées du lot originaire numéro 207, le tout selon les plan et livre de renvoi officiels; avec l'immeuble y érigé portant le numéro d'immeuble 81, avenue Chesterfield. Sujet à une servitude réciproque de vue et de passage créée en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 2662248 et 3221735. Comme la propriété subsiste présentement avec tous ses droits, membres et dépendances lui appartenant, ensemble avec toutes les servitudes y attachées, soit actives ou passives, soit apparentes ou occultes, sans exception ou réserve. L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 141 247,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 70 623,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipa-

lité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le MARDI DOUZIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 22 janvier 1991

70980

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-009421-908

**CAISSÉ POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR DE VILLE LASALLE**, corps politique légalement constitué en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et ayant son siège social au 7625, rue Édouard à ville LaSalle, partie demanderesse, contre JOCELYNE AUCOIN et SERGE GODIN, tous deux domiciliés et résidant au 358, rue Dunver à Châteauguay, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la Quatrième Avenue en la ville de LaSalle, connu et désigné comme étant le lot numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996-1399), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse y érigée et portant le numéro 339 de ladite Quatrième Avenue. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve et sujet notamment à des servitudes de vue, le tout tel que créé aux termes des actes enregistrés dans la division d'enregistrement de Montréal sous les numéros 3359849 et 3360359. »

La mise à prix est fixée à 14 069,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le LUNDI ONZIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 22 janvier 1991

70981

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-010139-903

**LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, partie demanderesse, contre MARCEL CINQ-MARS, domicilié et résidant au 1326, Ontario Est, Montréal, partie demanderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, et 154872 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 195, rue Chauveau, Drummondville, province de Québec, les mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Jacques en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille six cent trente-huit (ptie 1638), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant, cette partie, en front, au sud-est, soixante-quinze pieds et huit centièmes de pied (75,08 pi); en arrière, au nord-ouest, quarante-neuf pieds et quinze centièmes de pied (49,15 pi); d'un côté, au nord-est, quatre-vingt-huit pieds et vingt-deux centièmes de pied (88,22 pi); de l'autre côté, à l'ouest, seize pieds et trente-quatre centièmes de pied (16,34 pi) et, au sud-ouest, vingt-sept pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (27,74 pi), contenant en superficie trois mille trois cent trente-deux pieds carrés (3 332 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée comme suit: en front, au sud-est, par la rue Saint-Jacques (ptie 1638, rue); en arrière, au nord-ouest, par d'autres parties dudit lot 1638; d'un côté, au nord-est, par les lots 1631 et 1632; et de l'autre côté, à l'ouest, et au sud-ouest, par le lot 1639-2. Tous les lots ci-dessus étant aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 4583 à 4591 de ladite rue Saint-Jacques. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres grevant ledit emplacement. L'immeuble appartenant à 154872 Canada Inc., mise en cause. »

La mise à prix est fixée à 46 009,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI HUITIÈME jour de MARS 1991 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 22 janvier 1991

70982

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
Nos 500-05-010140-901  
500-05-010139-903 (Bref noté)

**LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, partie demanderesse, contre **MARCEL CINQ-MARS**, domicilié et résidant au 1346, Ontario Est, Montréal, partie défenderesse, et **154872 CANADA INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 195, rue Chauveau, Drummondville, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, les mis en causes.

Immeuble hypothéqué en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 3837142:

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Antoine en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille six cent trente-huit (ptie 1638), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant, cette partie, en front, au nord-ouest, vingt-sept pieds et neuf dixièmes de pied (27,9 pi); en arrière, au sud-est, vingt-quatre pieds et quatre centièmes de pied (24,04 pi); d'un côté, au nord-est, soixante-quinze pieds et vingt-deux centièmes de pied (75,22 pi); et de l'autre côté, au sud-ouest, quatre-vingt-trois pieds et soixante-seize centièmes de pied (83,76 pi); contenant en superficie mille neuf cent vingt-sept pieds carrés (1 927 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins; bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue Saint-Antoine (ptie 1638, rue); en arrière, au sud-est, par une partie du lot 1638; d'un côté, au nord-est, par une autre partie dudit lot 1638; et de l'autre côté, au sud-ouest, par les lots 1639-1 et 1639-2, le coin nord de cette partie est situé sur la ligne de la rue Saint-Antoine à vingt-sept pieds et neuf dixièmes de pied (27,9 pi) au nord-ouest du coin nord du lot 1639-1; de là, en direction sud-est, une distance de soixante-quinze pieds et vingt-deux centièmes de pied (75,22 pi) parallèlement à la limite nord-est des lots 1639-1 et 1639-2. Tous les lots ci-dessus étant aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 4584 et 4588 de ladite rue Saint-Antoine. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres grevant ledit emplacement. Ledit immeuble est affecté par une hypothèque en faveur de la demanderesse pour satisfaire sa créance en capital, intérêts et frais, le tout tel qu'il appert du jugement du 19 octobre 1990.

Immeuble hypothéqué en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 3837141:

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Antoine en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille six cent trente-huit (1638), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant, cette partie, en front, au nord-ouest, vingt-sept pieds et un dixième de pied (27,1 pi); en arrière, au sud-est, vingt-cinq pieds et onze centièmes de pied (25,11 pi); d'un côté, au nord-est, soixante-sept pieds et vingt-deux centièmes de pied (67,22 pi); de l'autre côté, au sud-ouest, soixante-quinze pieds et vingt-deux centièmes de pied (75,22 pi); contenant une superficie totale de mille sept cent quarante et un pieds carrés (1 741 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue

Saint-Antoine (ptie 1638, rue); en arrière, au sud-est, par le lot 1637-2; et de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot 1638. Le coin ouest de cette partie étant situé sur la ligne de la rue Saint-Antoine à vingt-sept pieds et un dixième de pied (27,1 pi) au sud-ouest du coin ouest du lot 1637-2; de là, en direction sud-est, une distance de soixante-quinze pieds et vingt-deux centièmes de pied (75,22 pi) parallèlement à la limite sud-ouest du lot 1637-2. Tous les lots ci-dessus étant aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 4578 à 4582 de ladite rue Saint-Antoine.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres grevant ledit emplacement.

Ces immeubles du mis en cause 154872 Canada inc. ».

La mise à prix est fixée à 66 239,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI HUITIÈME jour de MARS 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 22 janvier 1991

70983

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-12-180044-897

**DIANE ROBERTA ROSEMAN**, domiciliée et résidant au 5707, avenue Westminster, appartement 8, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, partie demanderesse, contre **DENNIS KEITH BROWN**, domicilié et résidant au 741, 42<sup>e</sup> Avenue à Lachine, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble situé au 741, 42<sup>e</sup> Avenue à Lachine, province de Québec, lot 152-156 de la ville de Lachine.

Un terrain donnant sur la 42<sup>e</sup> Avenue à Lachine, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision du lot numéro cent cinquante-six du lot original numéro cent cinquante-deux (152-156) des plan et livre de renvoi de la ville de Lachine, ledit lot mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, en mesures anglaises plus ou moins; avec l'immeuble y érigé portant le numéro 741 de ladite 42<sup>e</sup> Avenue dans la ville de Lachine, province de Québec. Tel que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de la part de la première partie.

La mise à prix est fixée à 63 381,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le

ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 31 690,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le MERCREDI TREIZIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 7 janvier 1991

70941

### Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002654-890  
S. 200-18-000151-900

**E. AUDET & FILS INC.**, demanderesse, contre **LES HABITATIONS D'UNE VIE INC.**, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision un de la resubdivision dix-sept de la subdivision un du lot originaire neuf cent soixante-six (966-1-17-1) au cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec; le tout avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 1142, chemin Château-Bigot, Charlesbourg, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille six cent quarante-six dollars et vingt-cinq cents (22 646,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le SIXIÈME jour de MARS 1991 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 2 février 1991

70985

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
Cour fédérale: ITA-6987-90  
S. 200-18-000170-900

**REVENU CANADA IMPÔT**, demanderesse, contre **LES INVESTISSEMENTS JAMES INC.**, 1015, rue des Braves, Québec, province de Québec, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire neuf cent soixante-deux (962) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Roch, division d'enregistrement de Québec; avec les bâtisses dessus construites et portant le numéro d'immeuble 380, rue du Pont à Québec, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille trois cent cinquante dollars (22 350,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 2 février 1991

70986

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-002051-907  
S. 200-18-000001-915

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**, société de fiducie légalement constituée, ayant un bureau au 2635, boulevard Hochelaga, local 144, Sainte-Foy, QC, demanderesse, contre **VALÉRIE ST-GELAIS**, 1015, avenue des Braves, Québec, et **ALAIN VERREAU** (en sa qualité d'officier de **LES INVESTISSEMENTS JAMES INC.**) domicilié et résidant au 305, rue Joly, Québec, défendeurs.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot neuf, subdivision du lot originaire soixante-dix-sept (77-9) du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, division d'enregistrement de Québec; avec la maison dessus construite et portant le numéro d'immeuble 1015, rue des Braves à Québec, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à soixante-quinze mille neuf cents dollars (75 900,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 2 février 1991

70987

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
C.S.Q. 200-05-000013-917  
C.M. Château-Richer: 137-90  
S. 200-18-000167-906

**VILLE DE CHÂTEAU-RICHER**, demanderesse, contre **CIE 2544-0231 QUÉBEC INC.**, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir: la subdivision un de la subdivision quatre de la subdivision E du lot originaire onze (11-E-4-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Château-Richer, division d'enregistrement de Montmorency; la subdivision trois du lot originaire dix (10-3) dudit cadastre; la subdivision un de la subdivision quatre du lot originaire dix (10-4-1) dudit cadastre; la subdivision huit du lot originaire six (6-8) dudit cadastre; la subdivision un du lot originaire sept (7-1) dudit cadastre; la subdivision cinq du lot originaire dix (10-5) dudit cadastre.

Tel que le tout se trouve présentement, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment l'hôtel-motel appelé « Motel l'Hélicon Inc. » et autrefois « Motel Roland Racine » et/ou « Motel Roland Racine (1984) Inc. ».

#### Servitudes

a) le lot 11-E-4-1 est affecté d'une servitude de passage en faveur des lots 11-E-1, 11-E-2 et 11-E-3 du même cadastre, aux termes de l'acte de vente passé devant Alain Bourget, notaire, le 31 janvier 1984 et enregistré à Montmorency le 3 février 1984 sous le numéro 91591;

b) les lots 10-4-1 et 10-3 sont affectés d'une servitude de passage en faveur des lots 10-4-2 et 11-E-4-2 aux termes d'un acte passé devant Alain Bourget, notaire, le 2 octobre 1981 et enregistré à Montmorency le 5 octobre 1981 sous le numéro 85189, aux termes des actes passés devant Alain Bourget, notaire, et enregistrés à Montmorency sous les numéros 85189, 88191 et 91590. »

La mise à prix est fixée à cent vingt mille cinq cent quarante-six dollars (120 546,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Château-Richer, le SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 2 février 1991

70988

## Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-011153-895

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'armes, ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre **GILLES BRASSARD**, résidant et domicilié au 464, rue Sauriol à Saint-Eustache, district de Terrebonne, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, Saint-Eustache, local 204, place Duchesne à Saint-Eustache, QC, mis en cause.

#### Désignation

« Un emplacement situé à Saint-Eustache, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

1. Le lot numéro deux cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-trois (43-243) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

2. Le lot numéro deux cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre (44-224) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec une maison dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 464, rue Sauriol, Saint-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement et sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada, enregistrée au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 260936. »

La mise à prix est fixée à 28 512,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le JEUDI SEPTIÈME jour de MARS 1991 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 15 janvier 1991

70922

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-009275-890

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, située au 500, place d'Armes, Montréal, QC, H2Y 2W1, partie demanderesse, contre **RONALD PATRY**, domicilié au 47, Saint-Paul, Oka, QC, JON 1E0, et **LES ENTREPRISES RON PATRY**, a/s M. RONALD PATRY, située au 47, Saint-Paul, Oka, QC, JON 1E0, parties

défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, mis en cause.

**Désignation**

« Un emplacement situé à Oka, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-202) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes (Oka); avec une bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 47, rue Saint-Paul, Oka. Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 20 845,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du chêne, Saint-Eustache, QC, J7R 2K9, le JEUDI SEPTIÈME jour de MARS 1991 à DIX heure TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 15 janvier 1991

70928

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-006328-908

**CAISSE POPULAIRE ST VINCENT DE PAUL (LAVAL)**, située au 1100, place J.-Eudes Blanchard, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, QC, partie demanderesse, contre EYTHALIA (THALIA) KARALEKAS et NICOLAS VLAHOGIANNOPOULOS, domiciliés au 18332, avenue de la Promenade, Mirabel, QC, et PETER MOUDAKIS, domicilié au 1821, rue Barbe, Laval, QC, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, local 4.03, Saint-Jérôme, QC, mis en cause.

**Désignation**

« Un emplacement situé dans la ville de Mirabel, connu et désigné comme étant les lots numéros soixante-seize et soixante-dix-sept de la subdivision du lot originaire deux cent soixante-quinze (275-76 et 77), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Janvier, division d'enregistrement de Terrebonne; avec tout ce que dessus construit, circonstances et dépendances, et notamment une bâtisse portant le numéro d'immeuble 18332, avenue de la Promenade, ville de Mirabel, JON 1L0. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, le tout sans exception ni réserve et sujet notamment à une servitude d'utilité publique en faveur de Bell Canada et al. enregistrée à Terrebonne sous le numéro 729042. »

La mise à prix est fixée à 33 048,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la

municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI SIXIÈME jour de MARS 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 15 janvier 1991

70927

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec (Chambre civile) — District de Terrebonne  
No 700-02-002871-896

**MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**, corporation légalement constituée, ayant un bureau sis au 670, rue Principale en la municipalité de Piedmont, district de Terrebonne, QC, partie demanderesse, contre 144473 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau sis au 286, carré Saint-Louis, ville et district de Montréal, QC, partie défenderesse et brefs notés: 700-05-001313-885, HOGUE COUVREUR (1980) LTÉE, partie demanderesse, contre même partie défenderesse, et 700-05-000450-886, SHULMAN RUBIN, contre même partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

« La subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trente et un (lot 31-4), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur; avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 895, boulevard des Laurentides dans la municipalité de Piedmont. »

La mise à prix est fixée à 390 484,37 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, 4<sup>e</sup> étage, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI SIXIÈME jour de MARS 1991 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 16 janvier 1991

70923

**Trois-Rivières**

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Trois-Rivières  
No 400-05-000211-897  
S. 400-18-000017-891

**LA CAISSE POPULAIRE DE STE-MADELEINE**, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 399, boulevard Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre **LES IMMEUBLES RIVES DU ST-MAURICE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 2, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, district de Trois-Rivières, G0X 2R0, mis en cause.

Suite au jugement rendu le 28 septembre 1990 rejetant l'opposition, prenez note que l'immeuble ci-dessous décrit sera vendu en justice:

« Un appartement tenu en copropriété, portant le numéro 305 au troisième étage d'un immeuble situé au numéro 20 de la rue Lanouette en la ville de Cap-de-la-Madeleine, représentant la fraction numéro trois cent cinq dudit immeuble et comprenant:

a) un appartement, partie exclusive, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro trois cent cinq du lot originaire numéro sept cent huit (708-305) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain;

b) la quote-part afférente à la partie exclusive ci-dessus décrite, soit les cinq soixante-dix-neuvième (5/79) indivis des parties communes, lesquelles sont connues et désignées comme étant les subdivisions officielles numéro un et deux du lot originaire numéro sept cent huit (708-1 et -2) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain; ledit lot 708-1 comprenant le terrain commun et l'ensemble des parties communes situés hors de l'édifice, soit le sous-sol entourant les caves et fondations et le volume d'air enveloppant l'édifice; ledit lot 708-2 comprenant l'ensemble des parties communes de l'édifice telles qu'elles sont établies par la Loi et par la déclaration de copropriété;

c) un espace de stationnement intérieur situé au sous-sol, partie exclusive, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro A dix du lot originaire numéro sept cent huit (708-A10) du susdit cadastre;

d) la quote-part afférente à la partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe c, soit le un soixante-dix-neuvième (1/79) indivis des parties communes ci-dessus décrites au paragraphe b.

Sujet à une servitude par destination de père de famille de passage, de stationnement et de vues par Les Immeubles Rives du St-Maurice inc., passée devant Gilles Légaré, notaire, le 24 février 1988 et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, le 25 février 1988, sous le numéro 326141.

Le tout sujet aux dispositions de la déclaration de copropriété établie par les Immeubles Rives du St-Maurice inc., reçue devant Gilles Légaré, notaire, le 3 novembre 1988, et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Champlain le 3 novembre 1988, sous le numéro 331753. »

La mise à prix a été fixée à seize mille trois cent soixante-dix-huit dollars et cinquante cents (16 378,50 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, le LUNDI DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures.

*La shérif adjointe,*  
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Trois-Rivières, le 16 janvier 1991

70942

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Trois-Rivières  
No 500-05-010411-906  
S. 400-18-000036-902

**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE LA MÉTROPOLITAINE DU CANADA**, demanderesse, contre **GILLES PAQUET**, 2680, boulevard Lévesque, Duvernay, Laval, et **GUY VINCENT**, 145, du Languedoc, Laval, et **NORMAND PAQUET**, 10365, Mille-Îles, Saint-François, Laval, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, district de Trois-Rivières, G9A 4P8, mis en cause.

« L'emplacement ayant front sur la rue Cinq-Mars en la ville de Trois-Rivières, connu et désigné comme étant composé des lots suivants:

i. Le lot numéro mille quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cent dix-neuf (1119-1096), aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ii. Le lot numéro mille cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cent dix-neuf (1119-1101), aux susdits plan et livre de renvoi officiels;

iii. Une partie du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro neuf cent cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cent dix-neuf (1119-951-ptie-1), aux susdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent dix pieds (110 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, trente pieds et quarante-cinq centièmes de pied (30,45 pi) dans sa ligne nord-ouest et trente et un pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (31,82 pi) dans sa ligne sud-est, ayant une superficie de trois mille quatre cent vingt-quatre pieds carrés et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (3 424,85 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins et bornée au sud-ouest par le lot numéro 1119-1101, au sud-est par la rue Cinq-Mars, au nord-est par le résidu dudit lot 1119-951-1 et au nord-ouest par le lot 1119-1098 du susdit cadastre.

Avec bâtisse dessus y érigée et portant les numéros d'immeuble 1180 et 1200 de ladite rue Cinq-Mars, Trois-Rivières.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve. »

La mise à prix a été fixée à deux cent sept mille dollars (207 000,00 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale,

majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, le MARDI CINQUIÈME jour de MARS 1991 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Trois-Rivières, le 21 janvier 1991

70979

---

## Erratum

---

### LES PLACEMENTS J.D. LÉVESQUE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis de dissolution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 12 01, à la page 5351, du numéro 48, relativement à « ASPHALTE SPEMONT-INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise « LES PLACEMENTS J.D. LÉVESQUE INC. ».

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1466-2902

2271

### SOCIÉTÉ DE VALEURS MOBILIÈRES WESTBURY (QUÉBEC) INC.

et sa version

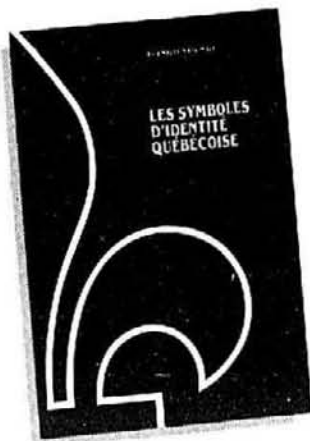
### WESTBURY (QUÉBEC) SECURITIES INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 01 05, à la page 24, du numéro 1, relativement à « SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE WESTBURY (QUÉBEC) INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise « SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE WESTBURY (QUÉBEC) INC. ».

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2843-9461

2271

# LES SYMBOLES D'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE



Le Québec possède un ensemble varié de symboles d'identité. Ses armoiries et sa devise remontent au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus récents, son drapeau et ses emblèmes évoquent ses valeurs et ses traditions.

Réunis pour la première fois dans une seule brochure, les symboles d'identité québécoise se déroulent sous nos yeux, rappelant tantôt le passé et les origines, tantôt le présent réaffirmé et l'avenir à consolider.

Assemblée nationale  
1990. 39 pages,  
illustrations n. et bl. et couleurs  
EQO 2-551-14189-3

**6,95 \$**

Retourner ce coupon à :  
Les Publications du Québec  
Case postale 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Vente et information  
(418) 643-5150  
(Sans frais) 1-800-463-2100  
(Télécopieur) (418) 643-6177



## COMMANDE POSTALE:

Nom \_\_\_\_\_ No. compte client \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EQO 2-551-14189-3	Les symboles d'identité québécoise	6,95 \$	

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées    

Numero \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

### Important:

Paiement par chèque ou mandat poste à l'ordre de « Les Publications du Québec »

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



**Québec** 

Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1279, boulevard Charest ouest  
Québec  
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

---

